

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice



RAPPORT DE PERFORMANCE A MI- PARCOURS 2023 DE LA POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT

Août 2023

Sommaire

Sommaire.....	i
Liste des tableaux.....	ii
Sigles et abréviations.....	vii
Résumé	viii
Introduction	1
I. Evolution de l'économie Burkinabè au premier semestre 2023.....	3
II. Performances à mi-parcours 2023 de la mise en œuvre du PA-SD par pilier	5
II.1. Pilier 1 : Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale	5
II.2. Pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire	18
II.3. Pilier 3 : Refonder l'Etat et améliorer la gouvernance.....	34
II.4. Pilier 4 : Œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale	113
III. Dispositions de mise en œuvre, du suivi et d'évaluation de la politique nationale de développement au premier semestre 2023	120
III.1. Fonctionnement des organes et instance du dispositif.....	120
III.2. Financement de la politique nationale de développement au premier semestre 2023	121
III.3. Analyse de l'efficacité de la coopération au développement	123
Conclusion.....	126

Liste des tableaux

Tableau 1 : situation des indicateurs des produits de l'action « renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense et de sécurité en vue de libérer les localités occupées par les terroristes », volet ressources humaines.....	6
Tableau 2 : situation des indicateurs des produits de l'action « renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense et de sécurité en vue de libérer les localités occupées par les terroristes », volet constructions.	7
Tableau 3 : situation des indicateurs des produits de l'action « intensification de la lutte contre la criminalité et le grand banditisme ».....	9
Tableau 4 : situation des indicateurs des produits de l'action « opérationnalisation de la Politique de Sécurité Nationale ».....	10
Tableau 5 : situation des indicateurs des produits de l'action « amélioration de la participation des Volontaires pour la Défense de la Patrie dans la lutte contre le terrorisme »	11
Tableau 6 : situation des indicateurs des produits de l'action « assèchement des sources d'approvisionnement des Groupes armés terroristes en ressources de tout genre ».....	11
Tableau 7 : situation des indicateurs des produits de l'action « lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ».....	12
Tableau 8 : situation des indicateurs des produits de l'action « sécurisation des juridictions et établissements pénitentiaires	13
Tableau 9 : situation des indicateurs de produits relatifs à l'action 01016 au premier semestre 2023.....	15
Tableau 10 : situation des indicateurs des produits de l'action « soutien à la diversification des partenariats en matière de défense et sécurité »	15
Tableau 11 : situation des indicateurs de produits relatifs à la continuité de l'éducation en situation d'urgence au 30 juin 2023	19
Tableau 12 : situation des indicateurs de produits de l'action 02001 du secteur TEPS au 30 juin 2023.....	20
Tableau 13 : situation des indicateurs de produits de l'action « soutien au retour volontaire des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité ».....	21
Tableau 14 : Situation des indicateurs de produits dans le domaine agro-sylvo-pastoral dans les zones affectées par le terrorisme dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 02001	21
Tableau 15 : situation des indicateurs de produits de l'action « prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme »	23
Tableau 16 : Situation des indicateurs de produits en matière de prise en charge psychosociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme au 30 juin 2023.....	24
Tableau 17 : Situation des indicateurs de produits relatifs à la « mise en place d'un plan de soutien à la réinstallation des PDI et autres personnes affectées par le terrorisme » au 30 juin 2023.....	25

Tableau 18: situation des indicateurs de produits relatifs à la « mise en place d'un plan de soutien aux Personnes déplacées internes, aux personnes pauvres et vulnérables et autres personnes affectées par le terrorisme »	27
Tableau 19: Situation des indicateurs de produits en matière de renforcement de la continuité de l'offre de soins et de services d'urgence, de base et de nutrition, au profit des populations affectées par le terrorisme, y compris les PDI	29
Tableau 20: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'action 02010 au premier semestre 2023	30
Tableau 21: Situation des indicateurs de produits au 30 juin 2023 de l'action : Amélioration du fonctionnement des juridictions	37
Tableau 22: situation des indicateurs de produits au 30 juin 2023 de l'action : Amélioration de l'accès à la justice.....	38
Tableau 23 : Situation des indicateurs de produits au 30 juin 2023 de l'action : Renforcement de l'indépendance de la justice.....	40
Tableau 24: Situation des indicateurs de produits au 30 juin 2023 de l'action « renforcement de l'effectivité des droits humains »	40
Tableau 25: situation des indicateurs de produits de l'action « gestion efficace des ressources humaines de l'administration publique » au 30 juin 2023 »	44
Tableau 26: situation des indicateurs de produits de l'action « promotion de la communication gouvernementale » au 30 juin 2023 »	46
Tableau 27: situation des indicateurs de produits de l'action « informatisation du cadastre foncier national et détermination d'une autorité unique de rattachement »	48
Tableau 28: situation des indicateurs de produits de l'action « informatisation du système des marchés publics et de la comptabilité matière »	49
Tableau 29 : Situation des indicateurs de l'action « amélioration de la gestion budgétaire et du patrimoine »	50
Tableau 30 : situation des indicateurs de produits de l'action « amélioration de la gestion budgétaire et du patrimoine de l'Etat » au 30 juin 2023	50
Tableau 31 : situation des indicateurs de produits de l'action « assainissement du marché intérieur » au 30 juin 2023.....	51
Tableau 32: situation des indicateurs de produits de l'action « optimisation de la mobilisation des ressources » au 30 juin 2023	54
Tableau 33 : situation des indicateurs de produits de l'action 03024 au 30 juin 2023	55
Tableau 34 : Situation des indicateurs de produits relatifs à l'action 03039 au premier semestre 2023	56
Tableau 35 : Situation des indicateurs de produit de l'action « renforcement et élargissement des liens d'amitié et de coopération du Burkina Faso »	57
Tableau 36: situation des indicateurs de produits de l'action « poursuite du développement des économies locales »	59

Tableau 37: situation des indicateurs de produits de la poursuite des réformes en matière de santé (03049), au 30 juin 2023.....	64
Tableau 38: Situation des indicateurs de produits de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de santé communautaire (03050) au 30 juin 2023	66
Tableau 39: Situation des indicateurs des produits en matière de poursuite des investissements en matière de santé (A3051) au 30 juin 2023	66
Tableau 40: Situation des indicateurs de produits de l'action visant l'Amélioration de la qualité et l'accès au système éducatif au 30 juin 2023	69
Tableau 41: Situation des indicateurs de produits de l'action « renforcement de la gouvernance de l'enseignement supérieur ».....	71
Tableau 42: Situation des indicateurs de produits de l'action « amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur ».....	72
Tableau 43: Situation des indicateurs de produits de l'action 03073 : promotion de la recherche et de l'innovation	73
Tableau 44 : Situation des indicateurs de produits de l'action « promotion de l'utilisation des résultats de la recherche, des inventions et des innovations ».....	74
Tableau 45: situation des indicateurs de produits de l'action amélioration de l'employabilité des jeunes.....	78
Tableau 46: situation des indicateurs de produits en lien avec l'autonomisation des femmes et des filles.....	79
Tableau 47 : Situation des indicateurs de produits relatifs à l'approvisionnement en eau potable	79
Tableau 48 : Situation des indicateurs des produits en lien avec l'accès des populations à l'énergie de qualité.....	81
Tableau 49 : Situation des indicateurs de produits relatifs à l'accès des ménages aux logements décentes.....	82
Tableau 50: Situation des indicateurs de produits du domaine de la production végétale.	84
Tableau 51 : Situation des indicateurs d'action du domaine de la production animale.....	86
Tableau 52: Situation des indicateurs de produits du domaine de la production animale .	86
Tableau 53: Situation des indicateurs de produits du domaine de la production forestière	87
Tableau 54: Situation des indicateurs de produits des actions du domaine de la sécurisation foncière.....	89
Tableau 55: situation des indicateurs de produits sur le développement des industries manufacturières au 30 juin 2023	90
Tableau 56: Situation des indicateurs d'action en matière de promotion de l'artisanat au 30 juin 2023.....	92
Tableau 57: situation des indicateurs de produits sur la promotion de l'artisanat au 30 juin 2023.....	92

Tableau 58: Situation, au 30 juin 2023, des indicateurs de produits de l'accroissement des retombées locales des mines.....	94
Tableau 59: Situation au 30 juin 2023 des indicateurs de produits de la gouvernance minière	95
Tableau 60: Situation des indicateurs de produits au 30 juin 2023 en renforcement de l'industrialisation de l'exploitation minière burkinabè	96
Tableau 61 : Situation de réalisation des indicateurs des produits des actions relatives aux industries culturelles, touristiques et sportives	98
Tableau 62: situation des indicateurs de produits sur la promotion du commerce intérieur au premier semestre 2023.....	99
Tableau 63: situation des indicateurs de produits relatifs à l'action 03102 au premier semestre 2023	101
Tableau 64: situation des indicateurs de produits concernant la « promotion de l'inclusion financière » au premier semestre 2023	101
Tableau 65: Situation des indicateurs de produits en lien avec le domaine des infrastructures hydrauliques.....	103
Tableau 66: Situation des indicateurs des actions du domaine des infrastructures routières	105
Tableau 67: situation des indicateurs de produits relatifs à la sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire et cartographique	105
Tableau 68: situation des indicateurs de produits relatifs à l relance des infrastructures routières et à la réduction de la surcharge sur les axes routiers.....	106
Tableau 69: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'action 03108 au premier semestre 2023	107
Tableau 70: Situation des indicateurs de produits relatifs aux infrastructures de communications électroniques	108
Tableau 71: Situation des indicateurs de produits des actions en matière de résilience climatique et la récupération des terres dégradées	109
Tableau 72: situation des indicateurs de produits sur la finalisation et mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale en temps de crise au 30 juin 2023.....	115
Tableau 73: situation des indicateurs de produits l'action « renforcement de la citoyenneté et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes exposées au risque de basculement dans l'extrémisme violent dans les zones à fort défi sécuritaire »	116
Tableau 74: situation des indicateurs de produits par rapport à l'accélération du traitement des dossiers pendants en justice	117
Tableau 75: état du fonctionnement des CSD au premier semestre 2023	121
Tableau 76: décaissement et exécution des ressources budgétaires au premier semestre 2023	122
Tableau 77 : Dotation et exécution des ressources de l'Etat aux CSD au premier semestre 2023.....	123

Tableau 78: décaissement et exécution des ressources des projets et programmes au premier semestre 2023	124
Tableau 79 : programmation et exécution des investissements dans les régions au premier semestre 2023	125

Sigles et abréviations

Sigle	Signification
AEPS	Adduction d'eau potable simplifiée
ASBC	Agent de santé à base communautaire
CAST/FSDEB	Compte d'affectation spéciale du trésor/Fonds de soutien au développement de l'enseignement de base
CEG	Collège d'enseignement général
CHR	Centre hospitalier régional
CHU	Centre hospitalier universitaire
CMA	Centre médical avec antenne chirurgicale
CSD	Cadre sectoriel de dialogue
CSPS	Centre de santé et de promotion sociale
EEA	Environnement, eau et assainissement
EF	Education et formation
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ENO	Espace numérique ouvert
ETA	Espaces temporaires d'apprentissage
FIUE-BF	Fichier d'identification unique des élèves du Burkina Faso
HPV	Human papillomavirus
ONG/AD	Organisations non gouvernementales/associations de développement
PAMPV	Programme d'autonomisation des ménages pauvres et vulnérables
PANI/FPS)	Plan d'actions national intégré de l'agenda femmes paix et sécurité
PDI	Personnes déplacées internes
PEA	Po d'eau autonome
PF	Planification familiale
PMH	Pompe à motricité humaine
PRéCA	Projet de Résilience et de compétitivité Agricole
PSC	Postes de santé communautaire
PTF	Partenaires techniques et financiers
PUS	Programme d'urgence pour le Sahel
PV-VIH	Personnes vivant avec le VIH
RI	Recherche et innovation
SAMU,	Service d'aide médicale d'urgence
SDC	Salles de classe
TdH	Terre des Hommes
TEPS	Travail emploi et protection sociale
TRE	Technique de recherche d'emploi
UTS	Université Thomas SANKARA
VBG	Violences basées sur le genre
WHH	Welthungerhilfe

Résumé

1. Le rapport annuel de performance à mi-parcours 2023 de la Politique nationale de développement (PND) 2021-2025 a pour objectif d'informer les acteurs du développement, des résultats atteints dans le cadre de la mise en œuvre au premier semestre 2023 du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD). Elaboré sur la base des 14 rapports sectoriels et des 13 rapports régionaux de performance à mi-parcours 2023, ce rapport présente outre, les acquis et les difficultés de mise en œuvre du PA-SD, les perspectives d'actions envisagées pour le reste de l'année 2023 et la période 2024-2025.
2. Le contexte de mise en œuvre du PA-SD dans la première moitié de l'année 2023 reste caractérisé par un environnement empreint d'incertitudes. Sur le plan international, la crise russo-ukrainienne, les tensions géostratégiques, la poursuite du resserrement monétaire, les disfonctionnements dans les chaînes d'approvisionnement en matières premières continue de peser sur l'activité économique mondiale qui enregistrerait un ralentissement.
3. Au niveau national, la dynamique de reconquête du territoire et la perspective d'une campagne agricole favorable devraient soutenir la relance économique attendue en 2023. Le taux de croissance du PIB réel connaîtrait un rebond en s'établissant à 4,4% en 2023, après une décélération en 2022 (croissance de 1,5%) ; impulsé par l'ensemble des secteurs [tertiaire (+5,0%), primaire (+4,9%) et secondaire (4,1%)]. Du côté de l'inflation, la décélération observée du niveau général des prix au premier semestre de l'année devrait se confirmer en fin d'année 2023 en ressortant à 1,2% après 14,1% en 2022. Au niveau des finances publiques, la hausse des ressources budgétaires combinée aux efforts de rationalisation des charges se traduiraient par une baisse du besoin de financement, passant de 9,0% du PIB en 2022 à 8,1% en 2023.
4. Relativement aux échanges extérieurs, le solde de la balance des transactions courantes ressortirait déficitaire mais en amélioration sur un an (-3,6% du PIB en 2023 contre -6,2% en 2022) quand bien même la balance des biens afficherait un excédent.
5. Dans ce contexte, le bilan de **l'exécution physique de l'ensemble des quatre piliers ressort à 32,03% pour une réalisation financière de 29,57%**. Les principaux résultats de la mise en œuvre du PA-SD au premier semestre 2023 sont analysés par pilier en mettant l'accent sur les actions et les livrables attendus et en évoquant les difficultés rencontrées et les actions majeures à engager à court et moyen terme.
6. Au titre du Pilier I relatif à la **lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale, l'exécution physique de l'ensemble des actions ressort à 24,12% pour une réalisation financière de 14,45%**. Les résultats majeurs enregistrés au premier semestre 2023 dans ce pilier ont trait : (i) au renforcement des capacités opérationnelles des FDS en vue de libérer les localités occupées par les terroristes (01003) à travers le recrutement et la mise à disposition de 50 725 VDP, la mise à disposition de 250 agents à la brigade nationale des sapeurs-pompiers, la création de cinq (05) Groupements d'unités mobiles d'intervention (GUMI) ainsi que l'acquisition de moyens roulants à quatre roues au profit de la Défense nationale et de la Police nationale (ii) à l'intensification de la lutte contre la criminalité et

le grand banditisme (01004) avec la réalisation de 34 562 patrouilles de sécurisation et de 3 967 patrouilles de sécurisation des massifs forestiers ; (iii) à la réinstallation des services de l'État dans des localités libérées de l'emprise des groupes Armés Terroristes et (iv) à l'assèchement des sources d'approvisionnement des Groupes armés terroristes en ressources de tout genre (01008) avec le démantèlement de sept (07) circuits informels de commercialisation des produits pétroliers et la réalisation de trois (03) opérations de contrôle des produits pétroliers liquides et gazeux organisées ; (iv) à la disponibilité de la plateforme de monitoring et l'acquisition de treize (13) cartes en vue d'augmenter la capacité de la surveillance électronique.

7. Les difficultés d'accès aux zones d'intervention du fait de l'insécurité, les lourdeurs dans le processus de contractualisation et les régulations budgétaires sont les principaux obstacles qui ont émaillées la mise en œuvre adéquate des actions de ce pilier.
8. Au titre du Pilier II, portant sur **la réponse à la crise humanitaire, l'exécution physique de des actions est de 50,71% pour une réalisation financière de 48,07%**. Les avancées majeurs obtenus à mi-parcours sont entre autres: (i) la prise en charge au plan psycho social des gendarmes et policiers blessés ainsi que les familles de ceux portés disparus, (ii) l'octroi d'appui financier à 21 212 PDI et (iii) l'octroi de transferts monétaires à 113 642 personnes vulnérables des communautés hôtes pour la réalisation d'AGR.
9. S'agissant de la **prise de dispositions urgentes pour contenir la crise alimentaire et l'inflation** (action 02010), au 30 juin 2023, l'acquis majeur est relatif à la prise de textes pour alléger les procédures de passation, d'exécution, de réception et de paiement des marchés pour un certains types d'investissements et concernant certaines zones.
10. En matière de **renforcement de la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent**, au 30 juin 2023, plusieurs produits connaissent une bonne progression vers la cible. En effet, 100% des districts sanitaires des zones difficiles d'accès et en besoin de kits d'urgence ont été dotés en intrants, en médicaments essentiels, en kits d'urgence médicamenteux et matériels médicotecniques ; 34,9% des malnutris dans les zones à défis sécuritaires ont été pris en charge et tous les agents de santé intervenant dans ces zones ont bénéficié des mesures de fidélisation.
11. Par ailleurs, **l'éducation en situation de crise** s'est poursuivie et matérialisée entre autres par : (i) la location de salles de classe pour la réouverture des établissements scolaires fermés ; (ii) la prise en charge des animateurs communautaires ; (iii) la réalisation d'espaces temporaires d'apprentissage (ETA) dans les zones de repli, (iv) la sensibilisation des jeunes sur la culture de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent et (v) le soutien au retour volontaire à 528 596 PDI.
12. **En matière d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement, d'économie verte et du changement climatique**, à la date du 30 juin 2023, les progrès majeurs ont porté notamment sur la réalisation de 80% des jardins nutritifs, la mise à disposition de xxx tonnes de semences améliorées de céréales et maraîchères, de 222,2 tonnes d'engrais et d'équipements au profit des PDI.

13. Des difficultés de mise en œuvre des actions du pilier 2 au cours du semestre sont entre autres liées à la persistance des incidents sécuritaires, à l'insuffisance des ressources financières et aux effets du changement institutionnel.
14. **Au titre du Pilier 3 qui vise à refonder l'Etat et à améliorer la gouvernance, l'exécution physique de l'ensemble des actions se chiffre à 29,60% pour une réalisation financière de 29,14%.** La mise en œuvre des actions des différents axes a permis d'enregistrer des résultats à mi-parcours de l'année 2023.
15. **Sur l'approfondissement des réformes institutionnelles et la modernisation de l'administration publique,** les résultats majeurs portent sur (i) la dépolitisation de l'administration publique et promotion du mérite (03017) à travers l'adoption de la loi n°002-2023/ALT du 16 mars 2023 portant renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'administration publique, (ii) la suppression des institutions non indispensables (03019), notamment le Haut Conseil pour le Dialogue Social (HCDS), (iii) l'informatisation du cadastre foncier national et la détermination d'une autorité unique de rattachement avec la numérisation de 311 048 références cadastrales au 30 juin 2023 ; (iv) l'optimisation de la mobilisation des ressources avec 1 231,05 milliards FCFA de recettes propres mobilisées au 30 juin 2023, sur des prévisions annuelles de 2 447,80 milliards FCFA ; (v) la poursuite du développement des économies locales (03046) à travers la construction de 210 infrastructures, de 30 km de pistes rurales et de 15 Km de caniveaux d'évacuation d'eau pluviale.
16. **Sur la consolidation du développement du capital humain et la solidarité nationale,** les actions pour lesquelles des avancées significatives sont à relever se rapportent (i) à la poursuite des réformes et des investissements en matière de santé, à travers l'octroi de prestations gratuites de santé à 3 857 062 d'enfants de moins de 05 ans et à 2 649 124 de femmes, et la poursuite de constructions des infrastructures (CHU, CHR, CMA, CSPS) ; (ii) à la construction des infrastructures éducatives et de formation avec l'achèvement des lycées scientifiques de Ziniaré, Gaoua et Manga, (iii) au renforcement du cadre juridique du marché du travail grâce à l'adoption des textes d'application de la loi n°004/2021 portant régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs salariés et assimilés et deux des cinq textes d'application de la loi N°003 /2021 portant régime de sécurité sociale applicable aux agents publics de l'Etat ; (iv) à l'amélioration de l'employabilité des jeunes à travers le financement de 1936 jeunes, la formation de 1387 jeunes dont 259 femmes en Technique de recherche d'emploi (TRE) et TIC et le suivi-accompagnement de 2 471 bénéficiaires de prêts et (v) à l'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux logements avec la construction de 493 forages équipés de PMH, 20 AEPS, 340 latrines communautaires et institutionnelles et 456 logements dont 312 en faveur des PDI.
17. S'agissant de la **dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et les emplois,** des avancées majeures couvrant les secteurs agro-sylvo-pastoral, de l'industrie, des infrastructures énergétiques, de routes et de communications électronique et de l'environnement sont enregistrés au 30 juin 2023.

18. Ainsi, **dans le secteur agro-sylvo-pastoral**, les acquis constatés couvrent (i) le domaine la production végétale avec la distribution de 14 770 équipements d'irrigation, (ii) le domaine de la production animale avec la mise à disposition de 278,462 tonnes de semences fourragères, la distribution de 155 kits pour la production fourragère et la mise à disposition de 2 302,27 tonnes d'aliments concentrés ; (iii) dans le domaine de la sécurisation foncière, avec 5 267,23 ha d'espaces pastoraux balisés.
19. **Du côté de la transformation industrielle**, les avancées ont trait (i) au développement du tissu industriel manufacturier, à travers la restructuration et la mise à niveau de 30 entreprises en difficulté et l'octroi d'une subvention de 10 milliards FCFA aux acteurs de la filière coton, (ii) à la promotion de l'artisanat, avec l'organisation de la 16^e édition du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), l'octroi de crédits d'une valeur de 18 799 040 FCFA à 16 artisans et l'exportation de 103 622 objets culturels ; (iii) au développement des industries culturelles, touristiques et sportives, à travers l'organisation et la tenue de la SNC et du FESPACO et (iv) à l'expansion de l'industrie minière où 21 nouveaux projets miniers à petites échelles sont en exploitation et 06 projets de recherche géologique et minière concrétisés, l'assainissement du cadastre minier avec 02 textes législatifs et règlementaires pris dans le processus d'octroi des titres miniers.
20. Relativement au **développement des infrastructures hydrauliques, routières et aéroportuaires**, les acquis les plus appréciables concernent l'accroissement de la puissance disponible de 38 MWc avec la mise en service de la centrale solaire de Kodéni, l'entretien courant de 2 458 km du réseau routier classé et de 427 km de pistes rurales, l'achèvement du bitumage de 31,58 km de nouvelles voiries, l'aménagement de 118,34 km de nouvelles pistes rurales et le contrôle de 170 234 véhicules poids lourd. Toutefois, le contexte sécuritaire continue d'affecter la réalisation de plusieurs chantiers engagés et les actions engagées avec l'accompagnement des FDS devraient permettre d'améliorer le niveau de réalisation des livrables au second semestre.
21. **Au titre du pilier 4 sur la réconciliation nationale et la cohésion sociale**, l'exécution physique de l'ensemble des actions ressort à **35,18% pour une réalisation financière de 22,64%**. au 30 juin 2023, des avancées ont été enregistrées, notamment : (i) dans le domaine de la prévention et de gestion des conflits communautaires et intercommunautaires avec la formation de 692 membres de l'ONAPREGCECC ; (ii) dans le domaine de la systématisation de la répression contre les discours haineux et la stigmatisation des communautés avec 100% des cas identifiés poursuivis en justice ; (iii) sur le traitement des dossiers pendants en justice, principalement le jugement de 03 dossiers emblématiques et de 52 dossiers relatifs aux infractions économiques et financières ;(iv) et dans le domaine du renforcement des capacités des acteurs judiciaires.
22. **Du point de vue de la gestion des politiques publiques**, les instances du dispositif de suivi et d'évaluation de la PND ont bien fonctionné avec la tenue des sessions des CSD et des CRD à mi-parcours 2023. Toutefois, le fonctionnement de ces cadres est apparu comme devant être amélioré avec l'animation des groupes thématiques.

23. **S'agissant du financement du PA-SD**, les ressources propres mobilisées et les décaissements d'appui des partenaires au premier semestre de l'année 2023, s'élèvent à 1 760,66 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 3 132,74 milliards FCFA, soit une réalisation de 56,2%. En revanche, aucun dons programmes n'a été décaissé à fin juin 2023 sur une prévision de 43,87 milliards de FCFA
24. Relativement à l'efficacité de la coopération, l'exécution des projets et programmes, au premier semestre, reste caractérisée par une absorption des financements obtenus par les CSD à hauteur de 47,8% pour un niveau de décaissement de 73,6%.
25. Au regard des différents constats, les principales recommandations transversales qui en découlent sont les suivantes : (i) renforcer la sécurisation des chantiers ; (ii) mettre en place un mécanisme de suivi concerté avec les partenaires, des délais de réaction aux demandes d'avis de non-objection ; (iii) améliorer la production statistique pour un meilleur suivi du PA-SD ; (iv) redynamiser le dialogue au sein des Cadres sectoriels de dialogue ; (v) renforcer les capacités des délégations spéciales en vue d'exécuter efficacement les investissements sous leur maîtrise d'ouvrage et (vi) restructurer la dette publique en vue de dégager un espace budgétaire favorable à l'investissement.

Introduction

26. La mise en œuvre du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) au premier semestre 2023, s'est déroulée dans un environnement international et national où persistent les difficultés que rencontrent le pays et le monde depuis quelques années. Au niveau international, le taux de croissance de l'économie mondiale ressortirait à 3,0% en 2023 contre 3,5% en 2022. Cela résulterait notamment, du ralentissement de la croissance dans les pays développés à 1,5% en 2023 contre 2,7% en 2022 et du maintien de son niveau dans les pays émergents et en développement à 4,0% du fait de la poursuite de la crise russo-ukrainienne et des tensions géostratégiques qui en résultent. Le resserrement des politiques monétaires à travers le monde, les crises socio-politiques en Afrique de l'Ouest et la persistance des disfonctionnements des chaînes d'approvisionnement en matières premières nées de la crise à COVID-19 participent de la décélération du rythme de la croissance économique mondiale.
27. Au niveau national, en raison de la campagne agricole dont les résultats attendus sont favorables, malgré la persistance des attaques terroristes, le dynamisme de l'économie devrait se reprendre en 2023, après la forte baisse enregistrée de la croissance en 2022. Aussi, le taux de croissance du PIB réel atteindrait 4,4% en 2023 du fait de la croissance de la valeur ajoutée du secteur primaire (4,9%), des secteurs tertiaire (5%) et secondaire (4,1%).
28. Malgré les progrès notables en matière de mobilisation des ressources propres du budget de l'Etat, la réduction du solde budgétaire ne serait que très légère comparativement à 2022. La rigidité à la baisse du déficit, résulte immédiatement de l'arrêt des dons et de l'insuffisance des ressources pour couvrir l'ensemble de charges du budget de l'Etat.
29. Toutefois, en dépit de ce difficile contexte de mise en œuvre de la tranche annuelle 2023 du PA-SD, des acquis ont été enregistrés au cours du premier semestre 2023. Ces acquis ainsi que les difficultés d'opérationnalisation du Plan d'action sont consignés dans le présent rapport qui tire les conclusions et formule les recommandations à mettre en œuvre en vue de l'atteinte des résultats attendus de l'année 2023.
30. Le rapport de performance du premier semestre 2023 du PA-SD est établi à partir des rapports sectoriels et régionaux de performance, validés lors des revues sectorielles et régionales à mi-parcours 2023, tenues en août 2023. Il n'a pas vocation à prendre en compte toutes les réalisations des ministères et des collectivités territoriales, mais de faire une synthèse des performances réalisées par ces entités, centrée sur les actions et extrants programmés dans le PA-SD global.
31. Outre le bilan de l'exécution des actions et produits attendus, ce rapport analyse le fonctionnement des Cadres sectoriels et régionaux de dialogue (CSD et CRD) au premier semestre 2023. Il est articulé autour des sections suivantes : (i) l'évolution de l'économie burkinabè au premier semestre 2023 ; (ii) les performances enregistrées dans la mise en

œuvre du PA-SD au premier semestre 2023 ; (iii) les dispositions de mise en œuvre, du suivi et d'évaluation du PA-SD à mi-parcours 2023 et (iv) les conclusions et recommandations

I. Evolution de l'économie Burkinabè au premier semestre 2023

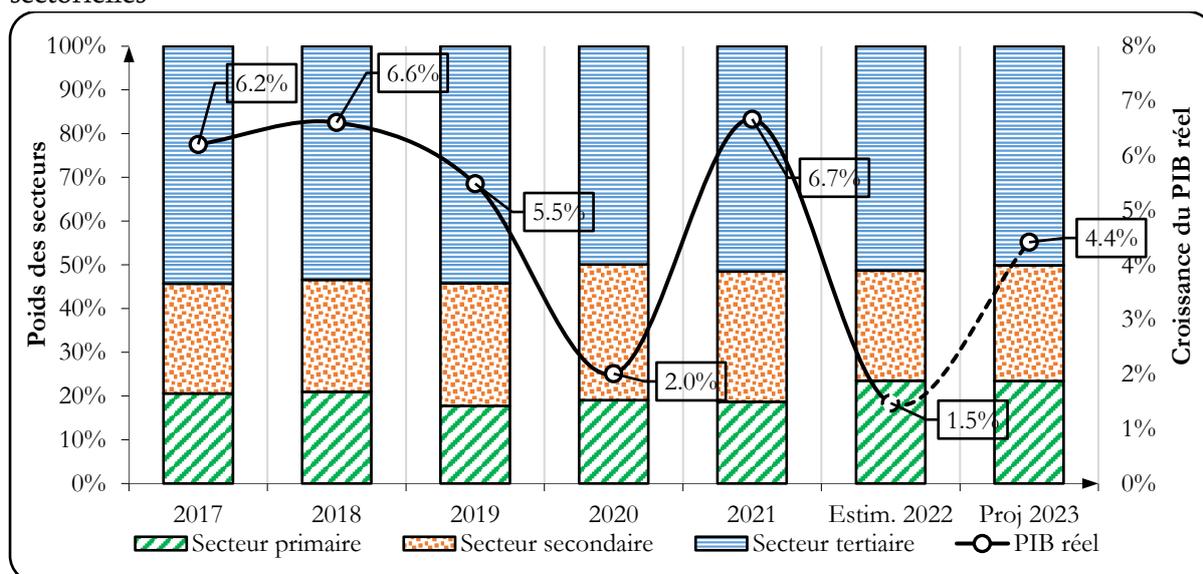
32. Au cours du premier semestre de l'année 2023, le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD), a été mis en œuvre dans un contexte international empreint d'incertitude, caractérisé par la crise russo-ukrainienne, la poursuite du resserrement monétaire, les tensions géostratégiques, la situation socio-politique difficile de la sous-région Ouest Africaine, les dysfonctionnements dans les chaînes d'approvisionnement en matières premières et l'héritage des effets de la COVID-19.
33. Ainsi, la croissance économique mondiale devrait ralentir en 2023 à 3,0%, après 3,5% en 2022. Cette contraction est la résultante du ralentissement de l'activité dans les « pays avancés » (1,5% en 2023 contre 2,7% en 2022) et de son maintien dans les pays émergents et pays en développement (4,0% en 2023 comme en 2022). En Afrique subsaharienne, la croissance de l'activité économique décélèrerait également, passant de 3,9% en 2022 à 3,5% en 2023. L'inflation mondiale devrait ralentir en 2023 pour se situer à 6,8% contre 8,7% en 2022, sous l'impulsion du recul attendu des prix de l'énergie et des produits alimentaires, des effets des resserrements monétaires sur la demande ainsi que de la baisse des coûts du fret. Dans les économies avancées et dans les économies émergentes et en développement, elle serait respectivement de 4,7% et 8,3% en 2023.
34. Sur le plan national, la dynamique de reconquête du territoire dans un contexte socio-politique transitoire et la perspective d'une campagne agricole favorable malgré la persistance des attaques terroristes devraient soutenir la reprise de l'activité économique en 2023. Le taux de croissance du PIB réel s'inscrirait en accélération de 4,4% en 2023 après une forte décélération de 1,5% enregistrée en 2022. Cette reprise serait soutenue par l'ensemble des secteurs [tertiaire (+5,0%), primaire (+4,9%) et secondaire (4,1%)].
35. Du côté de la demande, la croissance du PIB serait portée par la consommation finale (+4,6 points de pourcentage) et les exportations nettes (+1,5 point de pourcentage), les investissements y contribuant négativement (-1,7 point de pourcentage). En valeur courante, le PIB s'établirait à 13 018,7 milliards de FCFA en 2023 contre 11 944,8 milliards de FCFA en 2022.
36. S'agissant de l'inflation, elle est marquée par une décélération au premier semestre 2023 qui devrait se confirmer en fin d'année. Le taux d'inflation en glissement annuel à fin juin 2023 s'est établi à -0,7% contre 17,8% en juin 2022. Pour l'ensemble de l'année 2023, l'inflation se situerait à 1,2% en baisse de 12,9 points de pourcentage par rapport à 2022. Cette baisse serait tributaire des effets des mesures prises par le gouvernement en 2022, notamment pour limiter la répercussion intégrale de la hausse des prix des produits importés, sécuriser et diversifier les approvisionnements et lutter contre la vie chère sans occulter les perspectives de bonne campagne agricole et les effets du resserrement de la politique monétaire par la BCEAO.
37. Relativement à la situation des finances publiques, elle devrait se caractériser en 2023 par une amélioration des équilibres budgétaires en dépit du contexte économique difficile. Les recettes budgétaires connaîtraient une progression de 8,1% en 2023 comparativement à

2022. Cet accroissement s'expliquerait principalement par la hausse des recettes fiscales (+8,7%) et des autres recettes (+23,7%), les dons enregistrant une contraction de 8,9%. Les dépenses publiques, en hausse de 8,6%, avoisineraient 28,9% du PIB. Constituées de 66,1% de charges courantes et 33,9% d'acquisitions nettes d'actifs non financiers (dépenses en capital), elles restent dominées de plus en plus par les dépenses de défense, de sécurité et d'humanitaire, conjuguée à une rationalisation des charges de l'Administration. Tenant compte de l'évolution des recettes et des charges, le besoin de financement connaîtrait une baisse, en ressortant à 8,1% du PIB en 2023 contre 9,0% en 2022.

38. En matière de dette publique, l'encours total est projeté à 7 648,3 milliards de FCFA à fin décembre 2023, en progression de 13,5% sur un an. Rapporté au PIB, cet encours représenterait 58,7% en 2023 contre 56,4% en 2022, en dégradation de 2,3 points de pourcentage. La composition de l'encours total à fin 2023 serait de 56,6% de dette intérieure et de 43,4% de dette extérieure.

39. S'agissant des échanges extérieurs, en 2023, ils se déroulent dans un contexte marqué par une dépréciation du cours du dollar, une baisse du cours du baril de pétrole, une bonne orientation du cours de l'or et une légère augmentation du cours du coton fibre projeté par les sociétés cotonnières. Le solde des transactions courantes ressortirait déficitaire mais en amélioration sur un an quand bien même la balance des biens afficherait un excédent. Il se situerait à -3,6% du PIB en 2023 contre -6,2% en 2022. Quant au solde de la balance des biens, il atteindrait 1,7% du PIB en 2023 après 0,1% en 2022. Parallèlement, le compte de capital et le compte financier s'inscriraient en amélioration en s'affichant respectivement à 2,3% et -0,8% du PIB en 2023 contre respectivement 2,2% et -3,3% un an plus tôt. Dans l'ensemble, le solde global de la balance des paiements demeurerait déficitaire en 2023 pour la 2ème année consécutive, soit -0,5% du PIB, en amélioration de 5,1 points de pourcentage.

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance du PIB réel et des contributions des valeurs ajoutées sectorielles



Source : Réalisé à partir des données de la DGEP, août 2023

II. Performances à mi-parcours 2023 de la mise en œuvre du PA-SD par pilier

II.1. Pilier 1 : Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale

40. Ce pilier contribue à l'opérationnalisation de l'objectif stratégique 1.2 de la Politique nationale de développement (PND) 2021-2025 qui est de renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire nationale.

II.1.1. Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national

41. Le renforcement de la sécurité intérieure du pays et de la défense du territoire national s'opérationnalise à travers la mise en œuvre de dix-sept (17) actions dont l'état de mise en œuvre à mi-parcours 2023 se présente comme suit.
42. La première action est relative à **l'amélioration de la participation citoyenne dans la lutte contre le terrorisme (01001)**. Elle est mise en œuvre par les CSD-DS et JDH. A travers cette action, il s'agit de porter à 20 d'ici fin 2023 le nombre d'initiatives de participation citoyenne promues.
43. Les huit produits programmés dans le cadre de cette action n'ont pas connu un début de mise en œuvre excepté le taux d'actions civilo-militaires prises en charge qui ressort à 25%.
44. Le non démarrage des sept autres produits s'explique entre autres par (i) la suppression du ministère des affaires religieuses et coutumières, (ii) l'opérationnalisation tardive du Secrétariat technique de la réconciliation et du vivre ensemble (ST/REViE) et (iii) la programmation de certaines activités pour le second semestre.
45. En termes d'engagement financier, le niveau d'exécution de cette action au 30 juin 2023 est de 100 000 000 FCFA sur une prévision annuelle de 554 000 000 de FCFA, soit un taux de 18,05%.
46. La deuxième action qui porte **sur le « renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense et de sécurité en vue de libérer les localités occupées par les terroristes » (01002)** est implémentée par les CSD-DS et PASP.
47. Le bilan à mi-parcours de la contribution du secteur défense et sécurité montre qu'un des deux (2) indicateurs d'actions a connu des progrès (cf. **Tableau 1**). Il s'agit du nombre d'éléments de FDS mis à disposition de l'Etat major général des armées (EMGA) dont le bilan ressort à 93 agents des eaux et forêts, 250 sapeurs-pompiers et 989 militaires mis à la disposition de l'EMGA. Quant au deuxième indicateur relatif au taux de maillage du territoire en services de sécurité opérationnels, sa valeur est restée identique à celle de 2022 (69,23%) pour une cible de 73% à fin 2023.

48. Le bilan à mi-parcours 2023 des produits devant soutenir l'action 01002 est analysé suivant les volets recrutement de personnels, construction d'infrastructures et acquisition d'équipements au profit des FDS
49. Concernant le volet recrutement du personnel des FDS, le bilan de la mise en œuvre des produits est fait dans le **Tableau 1** ci-dessous. Sur les quinze (15) indicateurs de produits, seuls quatre (4) ont atteint leurs cibles. Il s'agit : (i) du recrutement, de la formation et de la mise à disposition de 50 725 VDP pour une cible de 50 000 et de la mise à disposition de 250 agents à la brigade nationale des sapeurs-pompiers pour une cible de 250.
50. Le non renseignement de la réalisation de certains indicateurs de produits relatifs à la mise à disposition des agents est dû au fait que les sorties de promotions sont prévues au second semestre.

Tableau 1 : situation des indicateurs des produits de l'action « renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense et de sécurité en vue de libérer les localités occupées par les terroristes », volet ressources humaines.

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de séances d'aguerrissement et de recyclage organisées au profit des personnels de la Police Nationale	30	14	30
Nombre de nouveaux agents mis à la disposition de la Gendarmerie nationale	750	0	4 250
Nombre de militaires mis à la disposition de l'EMGA	-	989	6 385
Nombre de VDP recrutés, formés et mis à la disposition du secteur	-	53 725	50 000
Nombre de nouveaux agents mis à la disposition de la Brigade nationale des sapeurs-pompiers	250	250	250
Nombre de nouveaux agents mis à la disposition de la Police nationale	750	0	750
Nombre de transfèvements de détenus effectués	8	19	20
Nombre de services de sécurité interconnectés à IRAPOL	20	0	50
Nombre des agents des Forces de sécurité intérieure formés	115	88	100
Taux de réalisation des actions d'instruction et de formation de la troupe et des cadres	100	32,32	100
Taux de réalisation des actions de recrutement de personnel au profit du MDAC	100	37,32	100

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de nouveaux agents mis à la disposition des eaux et forêts	97	93	150
Nombre d'agents des Eaux et forêts recrutés et formés sur mesure spéciale	0	0	1 150
Nombre de cantonnement des Eaux et forêts réalisés	0	2	9
Nombre d'agents recrutés au profit des Douanes	-	NT	110

Source : Rapport de performance à mi-parcours du CSD-DS, août 2023

51. S'agissant de la réalisation des infrastructures au profit des FDS, le bilan est consigné dans le **Tableau 2**. Sur les seize (16) indicateurs de produits programmés, seule la création des GUMI a atteint sa cible avec 05 GUMI créés sur 03 prévus.
52. Cinq (5) autres indicateurs de produits ont connu des progrès mais n'ont pas atteint leur cible. Il s'agit de : (i) de l'émission de 8 927 visas sur la plateforme e-Visa Burkina, (ii) de la réalisation du réseau backbone et des réseaux métropolitains à 93,4%, (iii) de la réalisation des sites ayant des cameras fonctionnels à 59,7%, (iv) de la construction de la caserne des eaux et forêts à 62% pour une cible de 87% et (v) l'apurement d'une aire classée sur une cible de 4. Les dix autres produits (10) n'ont pas connu de début de mise en œuvre en raison de : (i) l'inaccessibilité de certains sites, (ii) la longueur des procédures de passations des marchés publiques et (iii) l'insuffisance de ressources financières.

Tableau 2 : situation des indicateurs des produits de l'action « renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense et de sécurité en vue de libérer les localités occupées par les terroristes », volet constructions.

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de services de sécurité réhabilités au profit de la Gendarmerie nationale	1	0	10
Nombre de services de sécurité réhabilités au profit de la Police nationale	0	0	12
Nombre de Groupements d'Unités Mobiles d'Intervention (GUMI) créés au sein de la Police Nationale	2	5	3
Nombre de GARSI implantés	4	0	2
Nombre de visa émis sur la plateforme e-Visa Burkina	0	8 927	15 000
Taux de réalisation du réseau backbone et des réseaux métropolitains dans le cadre du projet SMART BURKINA FASO	31,50%	93,41%	100%

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Taux de sites ayant des caméras fonctionnels	19,67%	59,67%	100%
Fonctionnalité de la base vie de l'Unité Spéciale d'Intervention des Eaux et Forêts	0	0	1
Existence d'une unité spéciale opérationnelle des Eaux et forêts	0	0	1
Taux d'exécution physique de la construction de la caserne des Eaux et forêts	52%	62%	87%
Existence de l'infirmier des Eaux et Forêts	0	0	1
Nombre d'aires classées immatriculées	3	0	10
Nombre d'aires classées apurées	4	1	4
Nombre de postes forestiers construits	0	0	5
Nombre de postes forestiers de contrôles construits	0	0	13
Nombre de postes de surveillance forestiers construits	0	0	10

Source : Rapport de performance à mi-parcours du CSD-DS, août 2023

53. En ce qui concerne l'équipement des FDS, ce sont respectivement 14 et 10 moyens roulants à quatre roues qui ont été acquis au profit de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale.
54. Les équipements en faveur des eaux et forêts, de la douane et des GSP ainsi que l'acquisition des moyens roulants à deux roues et trois roues en faveur de la Gendarmerie et de la Police nationale n'ont pas connu un début de mise en œuvre en raison : (i) de la longueur des délais de passation des marchés, (ii) des retards dans les démarrages des activités et (iii) de l'insuffisance des ressources financières.
55. En terme financier, les ressources dédiées à la réalisation des produits programmés de l'Action 01002 ont été exécutées à hauteur de 15,04 millions FCFA sur une prévision de 693 millions FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 2,17%. Ce faible niveau d'exécution financière est imputable au retard dans le déblocage des ressources financières.
56. La troisième action est relative à « **l'intensification de la lutte contre la criminalité et le grand banditisme (01003)** » et est mise en œuvre par le CSD-DS. A travers cette action, il s'agit de réduire le taux d'évolution des infractions de 5% en fin d'année. Plusieurs produits ont été programmés dans le cadre de la mise en œuvre de cette action dont le bilan est présenté dans le tableau ci-après. Sur les quatre (4) indicateurs de produits programmés, deux (2) ont connu des progrès. Il s'agit de l'organisation de 34 562 patrouilles de sécurisation sur une prévision de 55 000 et de 3 967 patrouilles de sécurisation des massifs forestiers sur 30 000 prévues. Les données des deux (02) autres indicateurs de produits ne sont pas disponibles.

Tableau 3: situation des indicateurs des produits de l'action « intensification de la lutte contre la criminalité et le grand banditisme »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de patrouilles de sécurisation organisées	51 966	34 562	55 000
Nombre de patrouilles de sécurisation des massifs forestiers effectués	15 191	3 967	30 000
Nombre d'opération conjointe pour le démantèlement des circuits informels de commercialisation des motos organisées	0	NT	20
Nombre d'opérations conjointes pour le démantèlement des circuits informels de commercialisation des produits pétroliers organisées	0	NT	20

Source : Rapport de performance à mi-parcours du CSD-DS, août 2023

57. Sur une programmation financière de 1 107 000 000 de l'action 01003, 239 140 000 FCFA, ont été dépensés, soit un taux d'exécution de 21,60%.
58. La quatrième action porte **sur la « réinstallation des services de l'État dans les localités libérées de l'emprise des groupes Armés Terroristes » (01004)**. Cette action est mise en œuvre par les CSD DS et GE et mesurée par deux indicateurs d'actions. Au 30 juin 2023, seule la réinstallation de nouveaux services publics a connu un début de mise en œuvre avec huit (8) services publics réinstallés. Quant à l'indicateur relatif au nombre de localités libérées et dont tous les services publics sont fonctionnels, les chiffres ne sont pas encore disponibles. Concernant la situation de mise en œuvre des produits de cette action, trois (03) services de police (Solenzo, Seytenga et Mané), deux (02) services de gendarmerie (Falangountou et Solenzo), deux (02) sièges de circonscriptions administratives (Haut-Commissariat et Préfecture de Solenzo) et une collectivité territoriale (mairie de Solenzo) ont été réouverts.
59. Concernant les autres produits de cette action, la situation sécuritaire et la non transmission des données n'ont pas permis de les réaliser ou de les renseigner.
60. Au premier semestre 2023, aucune dépense n'a été engagée au titre de cette action sur une prévision financière de de 3 436 000 000 FCFA.
61. La cinquième action relative à **l'opérationnalisation de la Politique de Sécurité Nationale (01005)** est mise en œuvre par le CSD-DS et mesurée par deux (2) indicateurs à savoir : le taux d'exécution du budget d'investissement du Ministère de la défense pour une cible de 85% à fin 2023 et le nombre de stratégies sectorielles et spécifiques élaborées dont la cible est fixée à 4. Concernant la mise en œuvre des produits de cette action, seul l'indicateur relatif au niveau de mobilisation des ressources financières de la loi de programmation militaire a connu un progrès en s'établissant à 57,6% à fin juin 2023 pour une cible annuelle

de 100%. L'indicateur relatif au « nombre de village abritant les détachements de la police nationale », est resté stable à onze (11) de 2022 à 2023.

62. L'adoption tardive de la politique de sécurité nationale (09 mai 2023) et la non disponibilité de la note conceptuelle du Secrétariat général de la défense nationale, devant orienter l'élaboration des stratégies sectorielles et spécifiques, expliqueraient la non-mise en œuvre de ces produits.

Tableau 4: situation des indicateurs des produits de l'action « opérationnalisation de la Politique de Sécurité Nationale »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de village abritant les détachements de la police nationale	11	11	PM
Nombre de stratégies sectorielles et spécifiques élaborées	1	0	ND
Taux de mise en œuvre des stratégies sectorielles et spécifiques	ND	0	ND
Niveau de mobilisation des ressources financières de la loi de programmation militaire	50,52	57,6	100
Nombre de loi de programmation de la sécurité intérieure élaborée	0	0	PM
Disponibilité de la stratégie de protection civile	0	0	1
Disponibilité de la stratégie de lutte contre la fraude, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans le secteur aurifère	0	0	1

Source : Rapports de performances à mi-parcours des CSD-DS, août 2023

63. La sixième action relative à « **l'amélioration de la participation des Volontaires pour la défense de la patrie dans la lutte contre le terrorisme (01006)** » est mise en œuvre par le CSD-DS et appréciée par la, « proportion de communes à fort défis sécuritaire disposant de cellule VDP » dont la cible annuelle est fixée à 100% en fin 2023. L'état de réalisation des quatre (04) indicateurs de produits est présenté dans le tableau ci-dessous. La totalité des VDP victimes du terrorisme ont bénéficiés d'une prise en charge sanitaire et les ayants droits des VDP décédés au combat ont également bénéficiés d'une prise en charge financière. Aussi, 50 725 VDP ont bénéficié de prise en charge financière sur une cible de 50 000.

Tableau 5 : situation des indicateurs des produits de l'action « amélioration de la participation des Volontaires pour la Défense de la Patrie dans la lutte contre le terrorisme »

Indicateurs de produits	Réal. Au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de VDP ayant bénéficié de prise en charge financière	50 725	50 000
Proportion des VDP victimes du terrorisme bénéficiaires d'une prise en charge sanitaire	100	100
Proportion des ayants droits des VDP décédés au combat bénéficiaire d'une prise en charge financière	100	100
Nombre de groupe de VDP ayant bénéficié de renforcement de capacité (douanes)	NT	PM

Source : Rapports de performances à mi-parcours des CSD-DS, août 2023

64. Le coût global de réalisation de l'action est estimé à 7 865 000 000 de FCFA en 2023. L'exécution financière au premier semestre est de 5 898 750 000 FCFA soit un taux d'exécution financière de 75%.
65. La septième action, « **assèchement des sources d'approvisionnement des Groupes armés terroristes en ressources de tout genre (01007)** » est mise en œuvre par les CSD GE et CSM.
66. Cette action est appréciée par le nombre de cas de financement du terrorisme identifié et supprimé qui n'est pas disponible. Plusieurs produits ont été programmés dans la mise en œuvre de cette action dont le bilan est présenté dans le tableau suivant. Il ressort que deux (02) indicateurs ont atteint leurs cibles au premier semestre. Il s'agit de la disponibilité du répertoire actualisé de réseaux de transfert informel d'argent et du démantèlement de sept (07) circuits informels de commercialisation des produits pétroliers sur une cible annuelle de quatre (04). Aussi, trois (03) opérations de contrôle des produits pétroliers liquides et gazeux ont été organisées sur une cible annuelle de quinze (15).

Tableau 6 : situation des indicateurs des produits de l'action « assèchement des sources d'approvisionnement des Groupes armés terroristes en ressources de tout genre »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre d'opérations conjointes pour le démantèlement des circuits informels de commercialisation des motos organisées	0	0	2
Nombre de circuits informels de commercialisation des motos démantelés	0	0	PM
Nombre d'opérations de contrôle des cycles et cyclomoteurs	0	0	25

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre d'opérations conjointes pour le démantèlement des circuits informels de commercialisation des produits pétroliers organisés	0	0	5
Nombre de circuits informels de commercialisation des produits pétroliers démantelés	12	7	4
Nombre d'opérations de contrôle des produits pétroliers liquides et gazeux organisés	0	3	15
Un répertoire actualisé de réseaux de transfert informel d'argent est disponible	0	1	1

Source : Rapports de performances à mi-parcours des CSD-GE et CSM, août 2023

67. Sur une prévision de 195 250 000 de FCFA, seulement 13 000 000 ont été dépensés au titre de l'action 01007, soit un taux d'exécution financière de 6,66%.
68. En ce qui concerne la huitième action « **lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (01008)**, il s'agit de porter à 80% d'ici fin 2023 la proportion des personnes suspectées de terrorisme dont les avoirs ont été gelés. La situation de réalisation des indicateurs de produits à fin juin est présentée dans le tableau ci-après. Deux (02) indicateurs ont atteint leurs cibles sur les cinq (05). Il s'agit de la sensibilisation de six (06) structures saisissantes et de l'élaboration des listes périodiques nationales des personnes suspectées de terrorismes en vue du gel de leur avoir.

Tableau 7: situation des indicateurs des produits de l'action « lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Disponibilité du rapport de l'ENR/FT	0	0	1
Disponibilité du plan d'action de mitigation des risques de FT	0	0	1
Nombre de structures saisissantes sensibilisées	0	6	6
Les listes périodiques nationales des personnes suspectées de terrorismes sont élaborées en vue du gel de leur avoir	2	1	1
Disponibilité du rapport de l'ENR/BC-FT	0	0	1

Source : Rapports de performances à mi-parcours des CSD-GE, août 2023

69. Le taux d'exécution financière de mise en œuvre des produits de l'action est de 41,55%. En effet, sur une prévision de 340 000 000 de FCFA, 141 284 544 de FCFA ont été dépensés.
70. Pour ce qui est de la neuvième action à savoir **l'encadrement des sites miniers artisanaux et promotion de l'exploitation sémi-mécanisée (01009)**, elle est mise en œuvre par le CSD-DS et mesurée par la proportion de sites miniers artisanaux transformés en exploitation minière semi-mécanisée dont la valeur au terme du premier semestre 2023 est nulle pour une cible annuelle de cinq (05). Concernant l'exécution des produits au premier semestre 2023, 709 cartes d'artisans miniers ont été délivrés sur une prévision de 5 664. Cette faible performance s'explique en partie par l'inaccessibilité de certains sites.
71. L'exécution financière de cette action est ressortie à 1 492 000 de FCFA sur une prévision financière de 58 000 000 FCFA, soit un taux de 2,57.
72. Concernant la dixième action « **adoption et opérationnalisation d'une stratégie nationale de sécurisation des exploitations minières et renforcement de la résilience des sites miniers (01010)** » mise en œuvre par le CSD-DS, il s'agit de porter à 35% en 2023 le taux d'accroissement des recettes minières. Concernant l'exécution des produits, sur une cible de deux (2) nouvelles mines à mettre en exploitation, aucune n'a été ouverte au premier semestre, en raison de l'inaccessibilité des zones.
73. L'exécution financière de l'action est ressortie à 2,57%. En effet, sur une prévision de 58 000 000 de FCFA, 1 492 000 F CFA ont été engagée.
74. La onzième action est relative à la **sécurisation des juridictions et établissements pénitentiaires (01011)**. Elle est mise en œuvre par le CSD « Justice et droits humains » (CSD JDH) et évaluée par la proportion de juridictions ayant une unité spéciale judiciaire dont la cible annuelle en 2023 est fixée à 70%. Les indicateurs de produits de l'action n'ont pas connu d'évolutions au cours du premier semestre par rapport à l'année 2022 (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 8: situation des indicateurs des produits de l'action « sécurisation des juridictions et établissements pénitentiaires »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre d'Unités spéciales judiciaires fonctionnelles	19	19	21
Nombre d'EP dotés de matériel spécifique de sécurité	28	28	28
Taux d'exécution physique des travaux de construction de la Brigade d'Intervention de l'Administration Pénitentiaire (%)	0	0	10

Source : Rapports de performances à mi-parcours des CSD-JDH, août 2023

75. Sur une prévision globale de 365 000 000 FCFA, un montant de 99 217 350 FCFA a été consommé au 30 juin 2023 soit un taux d'exécution financière de 27,18%. Ce faible niveau d'exécution s'explique entre autres par l'insuffisance de ressources financières destinées aux renforcements des capacités des agents des USJ du fait de la régulation budgétaire et le retard dans le processus de contractualisation du marché de construction du camp BIAP.
76. L'action relative à l'amélioration de la gestion du système pénitentiaire a deux indicateurs à savoir « le taux d'occupation carcérale » et « le nombre d'évadés sous garde ». Les cibles 2023 de ces deux indicateurs sont respectivement de 160% et 16. Certains produits ont connu des avancées notables à savoir la mise en œuvre des mesures de réinsertion au profit de 719 détenus dont 100% des femmes et l'exécution du programme de formation des élèves GSP à 90%. Sur une prévision de 2 993 340 000 FCFA, un montant de 246 480 000 FCFA a été consommé au premier semestre pour la mise en œuvre de l'action.
77. L'action relative à **l'opérationnalisation de la Stratégie nationale de prévention de la radicalisation et de la lutte contre l'extrémisme violent (01012)** est mise en œuvre par les secteurs DS et JDH et mesurée par le « taux annuel de réalisation du plan d'actions de la stratégie » avec une cible annuelle de 100%. Les indicateurs de produits de cette action n'ont pas connu un début de réalisation. Cependant, les TDR d'une étude préalable à l'élaboration du programme de déradicalisation sont disponibles.
78. S'agissant de **l'amélioration de la capacité de surveillance électronique du territoire (01013)**, la situation à mi-parcours indique l'acquisition de treize (13) cartes d'un coût financier de 399 670 796 FCFA afin d'augmenter la capacité de surveillance électronique du territoire.
79. Au titre de l'action 01014 « **mise en œuvre de mesures exceptionnelles pour le rétablissement des réseaux et services de communications électroniques impactés par l'insécurité** », il est prévu en 2023 le rétablissement des services de communication électroniques dans 10 localités. Au premier semestre 2023, aucune localité n'a connu le rétablissement des services de communication électronique. Les produits y relatifs n'ont également pas connu d'avancée majeure du fait de la longueur et la complexité du processus qui nécessite de nombreuses concertations entre les acteurs. A mi-parcours 2023, il ressort un taux d'exécution nulle sur une prévision de 3 105 000 000 FCFA expliqué par le retard de démarrage du processus de contractualisation.
80. Concernant **la mise en exploitation des algorithmes d'analyse des données des médias sociaux pour détecter des menaces (01015)**, le bilan à mi-parcours indique l'écriture de deux (02) algorithmes électroniques.
81. Relativement à l'action 01016 « **renforcement de la supervision de l'infrastructure et mise à disposition de capacités de stockage et de puissance de calcul au profit de l'administration** », la « disponibilité d'une plateforme de monitoring/disponibilité de Datacenter normalisé » a été effective. Ce résultat a été rendu possible grâce à l'équipement actif du réseau et des serveurs de la plateforme de monitoring. Les deux autres produits n'ont pas connu de réalisation à mi-parcours et sont à l'étape de mobilisation des ressources. L'état d'avancement physique des produits est enregistré dans le tableau ci-après.

Tableau 9: situation des indicateurs de produits relatifs à l'action 01016 au premier semestre 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Disponibilité de la plateforme de monitoring (Equipement actif du réseau et des serveurs) est mise en œuvre	0	1	1
Nombre de composants (Nombre de disques/Nombre de barrette mémoire/Nombre de baies de stockage) livrés	992	0	1 636
Nombre de datacenters mutualisés	0	0	5

Source : rapport de performance à mi-parcours du secteur ITCH, août 2023

82. En terme financier, l'exécution de l'action 01016 ressort à 47 250 000 FCFA sur une prévision de 3 550 000 000 FCFA soit un taux d'exécution de 1,33%.
83. L'action relative au « **soutien à la diversification des partenariats en matière de défense et sécurité (01017)** » est mise en œuvre par le CSD-DS. Son indicateur n'a pas connu de progrès car aucun nouveau partenariat n'a été conclu en matière de défense et de sécurité.
84. Les indicateurs de produits programmés dans le cadre de la mise en œuvre de cette action ont connu des progressions au cours des six premiers mois de l'année 2023. Sur les quatre (4) indicateurs de produits de cette action, un seul a atteint sa cible au 30 juin 2023. En effet, trois (3) ateliers d'information et de sensibilisation ont été organisés sur le protocole et la libre circulation des personnes et des biens au profit des agents chargés du contrôle et des stagiaires des écoles et centres de formations (police et gendarmerie).
85. Deux (2) autres indicateurs de produits ont connu des avancées, même s'ils n'ont pas atteint leur cible. En effet, deux (02) ateliers de sensibilisations sur la qualification de menace terroriste sur trois prévus ont été organisés au profit des autorités nationales, des diplomates et de la presse. Aussi, 75 éléments FDS sur 100 prévus ont bénéficiés des documents de voyage pour les stages de formation et de perfectionnement.
86. Le taux d'exécution financière des produits de l'action 01021 ressort à 17,09% au 30 juin. En effet, 7 350 000 de FCFA ont été dépensés sur une prévision de 43 000 000 de FCFA

Tableau 10 : situation des indicateurs des produits de l'action « soutien à la diversification des partenariats en matière de défense et sécurité »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre d'éléments FDS bénéficiaires des documents de voyage pour les stages de formation et de perfectionnement	25	75	100

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Proportion de nouveaux accords en matière de défense et de sécurité négociée ayant bénéficié de l'accompagnement du MAECRBE	4	0	PM
Nombre d'ateliers de sensibilisations sur la qualification de menace terroriste organisés au profit des autorités nationales, les diplomates et la presse	0	2	3
Nombre d'ateliers d'information et de sensibilisation sur le protocole sur la libre circulation des personnes et des biens organisés au profit des agents chargés du contrôle et des stagiaires des écoles et centres de formations	3	3	3

Source : Rapport de performance à mi-parcours des CSD-DS, août 2023

II.1.2. Contribution des collectivités territoriales au renforcement de la sécurité intérieure et à la lutte contre le terrorisme

87. Au premier semestre 2023, les collectivités territoriales ont contribué à la lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale (Pilier 1). En effet, dans le cadre de **l'amélioration de la participation citoyenne dans la lutte contre le terrorisme (01001)**, elles ont organisé des séances de sensibilisation sur la responsabilisation des jeunes et des femmes dans la lutte contre le terrorisme et la construction de la paix. D'autre part, elles ont acquis 14 motos et des équipements d'éclairage au profit des forces de défense et de sécurité afin **de renforcer les capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité (01002)**.

II.1.3. Synthèse du Pilier 1 : Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale

88. Au premier semestre 2023, **l'exécution physique de l'ensemble des actions du pilier 1 ressort à 24,12% pour une exécution financière de 14,45%**. Les principales avancées concernant le pilier 1 portent sur : (i) le **renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense et de sécurité en vue de libérer les localités occupées par les terroristes (01002)** avec le recrutement de 53 725 VDP, la formation et la mise à disposition de 50 725 VDP et la mise à disposition de 250 agents à la brigade nationale des sapeurs-pompiers, la création de cinq (05) Groupements d'unités mobiles d'intervention (GUMI), la réalisation à 93,41% du réseau back bone et des réseaux métropolitains dans le cadre du projet smart Burkina Faso, l'exécution à 62% de la construction de la caserne des Eaux et forêts ; (ii) **l'intensification**

de la lutte contre la criminalité et le grand banditisme (01003) avec la réalisation de 34 562 patrouilles de sécurisation et de 3 967 patrouilles de sécurisation des massifs forestiers ; (iii) la réinstallation des services de l'État dans les localités libérées de l'emprise des groupes Armés Terroristes avec la réouverture de trois (3) commissariats de police, deux (2) Brigades territoriales de gendarmerie, deux (2) sièges de circonscriptions administratives, un siège de collectivité territoriale et (iv) **l'assèchement des sources d'approvisionnement des Groupes armés terroristes en ressources de tout genre (01007)** avec le démantèlement de sept (07) circuits informels de commercialisation des produits pétroliers et la réalisation de trois (03) opérations de contrôle des produits pétroliers liquides et gazeux.

89. Par ailleurs, d'autres progrès majeurs dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale se rapportent à : (i) la disponibilité de la plateforme de monitoring, l'acquisition de treize (13) cartes en vue d'augmenter la capacité de la surveillance électronique ; (ii) l'écriture de deux (02) algorithmes pour l'analyse des données des médias sociaux pour détecter les menaces pesant sur la sécurité nationale.
90. Les principales difficultés dans la mise en œuvre des actions de ce pilier concernent l'inaccessibilité des zones d'intervention du fait de l'insécurité, les lourdeurs dans le processus de contractualisation, la complexité de la technologie adaptée et les régulations budgétaires.

II.2. Pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire

91. Les interventions du Gouvernement prévues dans ce pilier visent à apporter une réponse adéquate à la crise humanitaire que traverse le Burkina Faso.
92. Ce pilier contribue à l'opérationnalisation de deux objectifs stratégiques à savoir l'OS1.1 : Renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent et l'OS 4.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché.

II.2.1. Objectif stratégique 1.1 : Renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent

93. Le renforcement de la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent s'opérationnalise à travers l'implémentation de cinq (5) actions.
94. En matière de « **soutien au retour volontaire des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité (02001)** », les secteurs TEPS, EF GE et PASP y interviennent. Le nombre de PDI volontairement retournées, intégrées ou réinstallées qui permet d'évaluer les progrès ressort à 76 000 au 30 juin 2023 sur une cible annuelle de 88 099.
95. L'intervention du secteur EF au niveau de l'action 02001 s'opère à travers 10 produits visant la mise en œuvre de la continuité éducative, dont le bilan à mi-parcours 2023 est indiqué dans le tableau ci-après.
96. La mise en œuvre des produits de cette action au premier semestre 2023 est relativement satisfaisante. Les principaux acquis observés sont relatifs à : (i) la prise en charge de 395 animateurs communautaires (autrefois appelés enseignants communautaires) sur 47 prévus ; (ii) la réalisation de 400 espaces temporaires d'apprentissage (ETA) dans les zones de repli sur 100 prévus ; (iii) la sensibilisation de 5 543 jeunes sur la culture de la paix et l'extrémisme violent sur une prévision de 4000 jeunes.
97. Cette performance s'explique entre autres par le transfert diligent des ressources aux structures déconcentrées (DR, DP) et la capitalisation des leçons apprises des années antérieures (l'identification précoce des bénéficiaires, le recrutement à bonne date des animateurs, etc.).
98. Toutefois, la prise en charge des élèves chefs de ménages et la subvention aux filles et autres enfants vulnérables, enregistre un taux d'exécution physique de 65% du fait que certaines régions n'ont pas transmis à bonne date l'expression de leurs besoins. Pour la location des

salles de classe, seulement 84 ont pu être louées sur une prévision de 267. S'agissant de l'acquisition de kits scolaires et de tables-bancs, le faible niveau d'exécution de 10% est dû à l'inscription tardive de ces activités dans le Programme d'urgence pour le sahel (PUS).

Tableau 11: situation des indicateurs de produits relatifs à la continuité de l'éducation en situation d'urgence au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de séances de sensibilisation	4	1	3
Nombre d'élèves chefs de ménage bénéficiaires de subvention	470	163	250
Nombre d'enseignants bénéficiaires de renforcement de capacités	1 650	211	1 000
Nombre de filles vulnérables bénéficiaires de la subvention	430	163	250
Nombre d'élèves bénéficiaires de kits scolaires	51 000	0	34 000
Nombre d'enseignants communautaires pris en charge	100	395	47
Nombre de salles de classe louées	299	84	267
Nombre de tables-bancs acquis	18 000	0	6 000
Nombre d'espaces temporaires d'apprentissage (ETA) réalisés dans les zones de repli	100	400	100
Nombre de jeunes sensibilisés sur la culture de la paix et l'extrémisme violent	3 950	5 543	4 000

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-EF

99. Le taux de réalisation physique des produits ci-dessus au 30 juin 2023 est de 62,33% pour un taux d'exécution financière de 21%, soit 179 215 000 FCFA engagé et visé sur une prévision de 853 600 000 FCFA.
100. La contribution du secteur TEPS à la mise en œuvre de l'action 02001 porte sur la mise en œuvre de huit (08) produits dont la situation est faite est dans le tableau ci-dessous.
101. Au 30 juin 2023, la formation des PDI en gestion organisationnelle et associative n'a pas connu d'évolution. Cette situation s'explique par le fait que l'activité est prévue pour être réalisée au second semestre 2023. Il en de même en ce qui concerne le renforcement des capacités de jeunes éleveurs PDI par la dotation des animaux reproducteurs, qui n'a pas connu un début de mise en œuvre car programmé pour être réalisé au deuxième semestre de l'année 2023. Toutefois, 714 jeunes déplacés internes / hôtes ont été bénéficiaires de

microprojets agropastoraux sur une prévision de 300, soit un taux de réalisation de plus de 100%. De même, 92 personnes vulnérables y compris les PDI ont bénéficié d'équipements/matériels de production, sur une prévision annuelle de 800, soit un taux de réalisation de 11,5%.

102. Quant au financement des projets d'entrepreneuriat de PDI, son niveau de réalisation physique est de 40,17%. Pour ce qui est de la mise à disposition des semences améliorées de céréales et maraichères aux personnes vulnérables y compris les PDI, sur une prévision de 1125,2 tonnes, 222,2 tonnes ont été mises à la disposition de ces dernières, soit un taux de réalisation physique de 19, 74%.
103. Le recrutement d'animateurs communautaires enregistre un taux satisfaisant de réalisation physique de 98,75%, dus au retour progressif de l'accalmie dans plusieurs communes qui a nécessité la réouverture de 395 établissements scolaires pour assurer la continuité éducative.

Tableau 12 : situation des indicateurs de produits de l'action 02001 du secteur TEPS au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal 2022	Réal au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de projets d'entrepreneuriat de PDI financés	0	35	85
Nombres de PDI formés en gestion organisationnelle et associative	0	0	50
Quantité de semences améliorées de céréales et maraichères mises à la disposition de personnes vulnérables y compris les PDI (Tonnes)	0	222,155	1 152,01
Quantité d'engrais mise à la disposition des personnes vulnérables y compris les PDI (Tonnes)	587	1839,1	3 072,10
Nombre de personnes vulnérables y compris les PDI bénéficiaires d'équipements/matériels de production	0	92	800
Nombre de jeunes éleveurs PDI ayant leurs capacités renforcées par la dotation des animaux reproducteurs	0	0	1 260
Effectif des jeunes déplacés internes / hôtes bénéficiaires de microprojet agropastoraux	0	714	300
Nombre d'animateurs communautaires recrutés	100	395	395

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD TEPS, août 2023

104. Le secteur GE participe à l'action (02001) par l'intermédiaire du projet Plan de stabilisation de l'axe Ouaga-Kaya-Dori (Plan OKD) et du projet communautaire de relèvement et de stabilisation du Sahel (PCRSS) dont la situation de réalisation des produits est consignée dans le tableau ci-dessous. Trois (03) indicateurs ont atteint leurs cibles au premier semestre. Il s'agit de : (i) la dotation des non vivres (Kits AME) à 34 618 bénéficiaires dans

le cadre de la mise en œuvre du PCRSS sur une cible de 33 480, (ii) la dotation d'intrants agricoles à 275 agriculteurs dans le cadre de la mise en œuvre du PCRSS sur une cible de 200 et (iii) de l'aménagement de 55 635 ha dans le cadre de la mise en œuvre du PCRSS sur une cible de 34 000. Concernant la situation de mise en œuvre du plan OKD, aucune activité n'a pu être menée sur l'axe Ouaga-Kaya-Dori du fait de la situation sécuritaire. Toutefois, la stratégie d'intervention sur cet axe a été revue à travers la mise en place d'un nouveau projet dénommé « Plan Ouaga-Kaya-Dori-Djibo» (Plan OKDD) dont l'exécution sera assurée par des agences (Enabel/GIZ, Oxfam, Expertise France, Association Laboratoire citoyennetés) ».

105. De même le nombre de bénéficiaires ayant un meilleur accès aux services socioéconomiques dans le cadre de la mise en œuvre du PCRSS connaît des avancés avec 117 135 bénéficiaires une cible de 200 000.

Tableau 13: situation des indicateurs de produits de l'action « soutien au retour volontaire des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de bénéficiaires d'un meilleur accès aux services socioéconomiques dans le cadre de la mise en œuvre du PCRSS	138 361	117 135	200 000
Superficie en ha aménagée dans le cadre de la mise en œuvre du PCRSS	-	275	200
Nombre de bénéficiaires des non vivres (Kits AME) dans le cadre de la mise en œuvre du PCRSS	16 320	34 618	33 480
Nombre d'agriculteurs bénéficiaires d'intrants agricoles dans le cadre de la mise en œuvre du PCRSS	2 923	55 635	34 000
Nombre de km de route réhabilitée dans le cadre de la mise en œuvre du PCRSS	-	Non échu	30
Nombre d'infrastructures (magasin de stockage) réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PCRSS	-	Non échu	17

Source : Rapport de performance à mi-parcours du CSD-GE, août 2023

106. Sur une prévision financière annuelle de 26 756 288 600 de FCFA au titre de l'action 02001 dans le cadre du projet OKD et PCRSS, ce sont 5 325 891 490 qui ont été dépensés au cours du premiers semestre soit un taux d'exécution de 20%.
107. La contribution du secteur PASP au « Soutien au retour volontaire des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité », (02001) se fait à travers la livraison de produits dont la situation de mise en œuvre est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14: Situation des indicateurs de produits dans le domaine agro-sylvo-pastoral dans les zones affectées par le terrorisme dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 02001

Indicateurs de produits	Réf. 2022	Réal. Au 30 juin 2023	Cible 2023
Quantité de semences améliorées de céréales et de cultures maraichères mises à la disposition des personnes vulnérables y compris les PDI (Tonnes)	3095,96	773,05	400
Quantité d'engrais mise à la disposition des personnes vulnérables y compris les PDI (Tonnes)	1786,14	1909	800
Nombre de personnes vulnérables y compris les PDI bénéficiaires d'équipements/matériels de production	745	1020	800
Nombre d'équipements/matériels mis à la disposition des personnes vulnérables y compris les PDI	745	1083	800
Nombre de jeunes éleveurs PDI re-capacités avec des animaux reproducteurs	1714	0	490
Effectif des jeunes déplacés internes / hôtes bénéficiaires de microprojets agropastoraux	ND	0	300

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-PASP, août 2023

108. A la date du 30 juin 2023, sur les six produits programmés, quatre (04) ont déjà dépassé leurs cibles annuelles en raison des efforts supplémentaires consentis par l'Etat et ses partenaires dans la mobilisation des ressources financières pour faire face à l'accroissement du nombre de PDI. La réalisation du produit relatif à la ré-capacitation des jeunes éleveurs PDI avec des animaux reproducteurs sera capitalisée à la phase de relèvement dans le cadre du PRSPV.
109. Sur le plan financier, la réalisation des produits relatifs aux intrants et matériels agricoles a coûté 2 418 365 000 FCFA sur une prévision de 1 320 000 000 FCFA correspondant à un taux de plus de 100%.
110. La deuxième action de ce pilier est relative à la **prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme (02002)**. Elle est mise en œuvre par les DS et TEPS. A travers cette action, il s'agit de prendre en charge 4 202 000 victimes et personnes affectées par le terrorisme sur le plan psycho-social.
111. Du secteur DS, neuf (09) produits sont attendus dans la mise en œuvre de cette action. La situation de réalisation de ces produits est présentée dans le tableau ci-après. Sur les neuf (9) indicateurs de produits, quatre (04) ont atteint leurs cibles. Il s'agit de la prise en charge au plan psycho-social de la totalité des gendarmes et policiers blessés ainsi que la prise en charge des familles de gendarmes et policiers portés disparus.
112. En outre, 2 208 078 de PDI et victimes des catastrophes sur une prévision de 4 200 000 et 100 femmes et filles (y compris les PDI) victimes de violences sur 2 000 prévues ont bénéficié d'une prise en charge au plan psycho social.

Tableau 15: situation des indicateurs de produits de l'action « prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Proportion des gendarmes blessés pris en charge au plan psycho social	-	100	100
Proportion des familles de gendarmes portés disparus pris en charge	-	100	100
Proportion de policiers blessés pris en charge au plan psycho social	-	100	100
Proportion des familles des policiers disparus pris en charge au plan psycho social	-	100	100
Nombre d'agents de l'administration du territoire victimes d'actes terroristes pris en charge	0	0	PM
Proportion des agents des Eaux et forêts blessés pris en charge au plan psycho social	0	0	PM
Proportion des familles des agents des Eaux et forêts portés disparus prises en charge au plan psycho social	0	0	PM
Nombre de PDI et victimes des catastrophes prises en charge au plan psycho social	3 038 542	2 208 078	4 200 000
Nombre de femmes et filles (y compris les PDI) victimes de violences prises en charge	6 594	100	2 000

Source : Rapport de performance à mi-parcours des CSD DS et TEPS, août 2023

113. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action (02002), la contribution du secteur TEPS porte sur les produits dont la situation est faite dans le tableau suivant.
114. Le nombre d'élèves chefs de ménage bénéficiaires et le nombre de filles et enfants vulnérables déplacés bénéficiaires de la subvention ont atteint chacun un taux d'exécution physique de 65%. L'octroi partiel des subventions se justifie par la transmission tardive de l'expression des besoins de certaines régions. S'agissant de l'octroi des kits scolaires aux élèves, il s'établit à 10% du fait des longues procédures d'acquisition qui ne facilitent pas la mise en œuvre diligente des activités. Quant à la dotation des filles vulnérables en kits d'hygiène, elle enregistre une contreperformance avec un taux de réalisation physique de 14,06 % expliqué par le fait qu'une grande partie des kits d'hygiène sont en cours d'acquisition avec l'accompagnement de partenaires pour être distribuer aux filles vulnérables des treize régions au cours du second semestre. Le produit relatif à l'appui psychosocial des enfants n'a pas encore connu un début de mise en œuvre.

Tableau 16 : Situation des indicateurs de produits en matière de prise en charge psychosociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal 2022	Réal au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre d'enfants bénéficiaires d'appui psychosocial	0	0	500
Nombre d'élèves chefs de ménage bénéficiaires de la subvention	470	163	250
Nombre de filles et enfants vulnérables déplacés bénéficiaires de la subvention	430	163	250
Nombre d'élèves bénéficiaires de kits scolaires	5 1000	0	3 4000
Nombre de filles vulnérables dotées en kits d'hygiène	7068	1125	8000

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD TEPS, août 2023

115. Au titre de la **prévention et la gestion des catastrophes et des crises humanitaires (02003)**, les secteurs TEPS et DS contribuent à l'atteinte de la proportion des ménages victimes de catastrophes et/ou de crises humanitaires pris en charge qui ressort à 47% au 30 juin 2023. Le seul produit du secteur TEPS relatif à l'élaboration de 10 plans de contingence enregistre un taux de réalisation physique de 80% avec 8 plans de contingence élaborés. Sur une prévision de 62 000 000 FCFA, 37 200 000 FCFA ont été dépensés soit un taux d'exécution financière de 60% expliqué par l'appui des partenaires avec le financement de 6 plans de contingence. Quant aux produits portés par le secteur DS prévention et gestion des catastrophes et des crises humanitaires, ils n'ont pas connu un début de mise en œuvre.
116. S'agissant de la **mise en place d'un plan de soutien aux Personnes déplacées internes, aux personnes pauvres et vulnérables et autres personnes affectées par le terrorisme (02004)**, elle est mise en œuvre par les secteurs EEA, TIA et PASP. Au 30 juin 2023, l'indicateur de l'action, nombre de PDI, de personnes pauvres et vulnérables et autres personnes affectées par le terrorisme bénéficiaires d'un soutien à la réinstallation et de l'accès aux filets sociaux connaît un faible niveau d'exécution. En effet, seulement 21 212 personnes ont bénéficié d'appuis pour la réalisation des Activités génératrices de revenus (AGR) sur une prévision annuelle de 1 594 859 personnes. Ce faible résultat est imputable à la non-mise en œuvre du Plan d'action opérationnel (PAO) de la stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil 2023-2027.
117. La contribution du secteur EEA à l'action (02004) est faite à travers les produits dont la situation à mi-parcours 2023 est consignée dans le tableau ci-dessous. Sur cinq (05) produits du volet approvisionnement en eau potable, trois (03) ont atteint leur cible. Il s'agit de la réalisation de 54 forages au profit des PDI et de leurs hôtes, la réalisation de 8 nouvelles AEPS dans les zones d'origine des PDI et la réhabilitation de 85 forages équipés de PMH. Cette performance a été possible grâce à l'intervention des acteurs non étatiques dont la programmation n'avait pas été prise en compte. Quant aux deux (02) autres produits, les

niveaux d'exécution varient entre 0 % (nombre de forages équipés de PMH réalisés dans les zones d'origine des PDI) et 45,5% (nombres de PEA réalisés dans les zones d'origine).

118. Concernant l'assainissement, un seul produit enregistre un taux de réalisation supérieur à 50% à savoir la réalisation de 156 blocs de latrines réalisées dans les sites d'accueil des PDI. Deux (02 produits) ont des niveaux d'exécution inférieurs à 10% (réalisation de 1 857 latrines familiales dans les ménages d'accueil des PDI et 4 latrines familiales dans les zones d'origine des PDI). La réalisation de latrines communautaires et institutionnelles dans les zones d'origine des PDI n'a pas connu de début de démarrage. S'agissant de l'opérationnalisation du Secrétariat Technique de Gestion des Urgences WASH, la création de la structure a été actée par le décret N°2023-0277/PRES-TRANS/PM/MEEA du 22 mars 2023 portant organisation du Ministère de l'environnement, de l'eau et de l'assainissement et il reste son opérationnalisation.
119. Quant au domaine de l'économie verte et du changement climatique, 1 408 foyers améliorés ont été acquis au profit des PDI sur une cible de 750, rendu possible grâce à l'appui de certains projets et programmes.

Tableau 17: Situation des indicateurs de produits relatifs à la « mise en place d'un plan de soutien à la réinstallation des PDI et autres personnes affectées par le terrorisme » au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal au 30 juin 2023	Cible 2023
Approvisionnement en eau potable			
Nombre de forages réalisés au profit des PDI et de leurs hôtes	99	54	20
Nombre de forages équipés de PMH réalisés dans les zones d'origine des PDI	62	0	83
Nombre de forages équipés de PMH réhabilités dans les zones d'origine des PDI	168	85	25
Nombres de PEA réalisés dans les zones d'origine des PDI	38	5	11
Nombre de nouvelles AEPS réalisées dans les zones d'origine des PDI	12	8	6
Assainissement			
Nombre de latrines familiales dans les ménages d'accueil des PDI	1043	1857	21000
Nombre de bloc de latrines réalisées dans les sites d'accueil des PDI	791	156	300
Nombre de latrines familiales réalisées dans les zones d'origine des PDI	-	4	7000

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de latrines communautaires et institutionnelles réalisées dans les zones d'origine des PDI		0	75
Existence de Secrétariat Technique de Gestion des Urgences WASH opérationnel	-	0	1
Economie verte et changement climatique			
Nombre de foyers améliorés acquis au profit des PDI	350	1 408	750

Source : Rapport de performance à mi-parcours du CSD EEA, Août 2023

120. Sur une prévision de 10 313 500 000 FCFA, 1 474 269 000 FCFA ont été mobilisés pour la réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable, en assainissement et l'acquisition de foyers améliorés au profit des PDI et leurs hôtes, soit un taux d'exécution de 14,3%.
121. Le secteur TIA concourt à la mise en œuvre de l'action (02004) à travers l'acquisition de foyers améliorés, l'installation de lampadaires solaires et la distribution de kits solaires au profit des PDI.
122. Au 30 juin 2023, 150 kits solaires ont été acquis et 1 000 lampadaires solaires ont été installés au profit des PDI. En revanche, la mise à disposition des foyers améliorés aux PDI n'a pas connu de démarrage.
123. Sur une prévision initiale de 2 607 500 000 FCFA, 34 740 000 FCFA ont été dépensés pour la réalisation de ces produits, soit un taux d'exécution financière de 1,33% expliqué par la faible mobilisation des ressources pour le financement des produits.
124. Le secteur PASP participe également à la mise en œuvre de l'action 02004 à travers la création de jardins nutritifs dont le résultat à mi-parcours est satisfaisant avec la livraison de quatre (04) jardins sur une cible annuelle de cinq (05). Ces jardins nutritifs ont coûté 112 millions FCFA sur une prévision initiale de 14,475 millions F CFA grâce à l'accompagnement financier du programme d'Appui à la gestion durable des ressources forestières (AGREF). Cette différence de coût s'explique par le type de jardin réalisé qui intègre les forages équipés de systèmes de pompage solaire.
125. S'agissant du **soutien au retour volontaire, à l'intégration locale et à la réinstallation des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité, (02005)**, il s'agit de portant à 88 099 à fin 2023 le nombre de PDI volontairement retournés intégrés ou réinstallés. Concernant l'exécution des produits de cette action au 30 juin 2023, 76 000 PDI retournées ont bénéficié d'assistance alimentaire pour une cible de 88 099 soit un taux d'exécution physique de 86,26%, performance expliquée par la conjugaison des efforts des différents intervenants. Aussi, des transferts monétaires ont été octroyés à 7 758 ménages PDI pour leur autonomisation, pour une cible de 12 586 soit un taux d'exécution physique de 61,64%.

Au titre de la **mise en place d'un plan de soutien aux PDI, aux personnes pauvres et vulnérables et autres personnes affectées par le terrorisme » (02006)**, il s'agit de soutenir la réinstallation et de l'accès aux filets sociaux à 1 594 859 PDI, personnes pauvres et vulnérables et autres personnes affectées par le terrorisme. Les neuf (09) produits prévus enregistrent dans l'ensemble, des taux moyens de réalisation au 30 juin 2023. Par ailleurs, la stratégie nationale de relèvement des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil, le nouveau Plan d'actions national intégré de l'Agenda Femmes Paix et Sécurité (PANI/FPS) et le programme national de filets sociaux ont été rendus disponibles.

126. De même, les six (06) autres produits ont connu des avancés au cours de la période sous revue. Il s'agit de : (i) l'octroi d'appui à 21 121 PDI et personnes vulnérables des communautés hôtes pour la réalisation d'AGR sur une cible de 79 298, (ii) l'octroi de kits d'installation à 34 213 à adolescents(es) déplacé(e)s internes handicapé(es) et vulnérables bénéficiaires de formation professionnelle sur une cible de 55 500, (iii) l'octroi de terrains aménagés à 276 ménages sur une cible annuelle de 2 775, (iv) l'assistance alimentaire à 735 258 PDI et communautés hôtes vulnérables sur une cible de 1 321 492, (v) l'appui au logement de 9 799 PDI sur une cible de 35 240 et (vi) l'octroi de transferts monétaire à 113 642 ménages pauvres et vulnérables, y compris des PDI sur une cible de 227 837.
127. Les principales difficultés qui ont eu des répercussions sur la réalisation des produits de l'action sont entre autres l'insuffisance des ressources financières et la non disponibilité des terrains par les propriétaires terriens au profit des PDI.

Tableau 18: situation des indicateurs de produits relatifs à la « mise en place d'un plan de soutien aux Personnes déplacées internes, aux personnes pauvres et vulnérables et autres personnes affectées par le terrorisme »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Disponibilité d'une stratégie nationale de relèvement (SNR) des personnes déplacées internes et des communautés d'accueil	0	0	1
Un nouveau Plan d'actions national intégré de l'Agenda Femmes Paix et Sécurité (PANI/FPS) élaboré	0	1	1
Nombre de kits d'installation octroyés aux adolescents(es) déplacé(e)s internes handicapé(es) et vulnérables bénéficiaires de formation professionnelle	0	34 213 dont 11 405 Femmes	55 500
Nombre de PDI et communautés hôtes vulnérables bénéficiaires d'assistance alimentaire	0	735 258 dont 490 172 Femmes	1 321 492

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de PDI et personnes vulnérables des communautés hôtes bénéficiaires d'appui pour la réalisation d'AGR	0	21 212	79 298
Nombre de ménages de PDI et communautés hôtes bénéficiaires de terrains aménagés pour exploitation économique	0	276	2 775
Nombres de PDI bénéficiaires d'appui au logement	0	9 799	35 240
Nombre de ménages pauvres et vulnérables, y compris des PDI bénéficiaires de transferts monétaires	118 038	113 642	227 837
Disponibilité du programme national de filets sociaux	0	1	1

Source : Rapport de performance à mi-parcours du CSD-TEPS, août 2023

128. Au 30 juin 2023, 42 194 ,486 millions FCFA ont été exécutés sur une prévision de 238 177 millions FCFA, soit un taux de 17,72%.
129. L'action **02007 « mise en œuvre d'un Programme d'Urbanisme de Crise (PUC) »**, portée par le secteur ITCH et mesurée par le niveau de mise en œuvre du programme d'urgence de renforcement de l'urbanité des villes et localités à forte prégnance de PDI reste nul au premier semestre 2023. Toutefois, quelques activités préalables ont connu un début de mise en œuvre avec l'élaboration des documents de programme (Prodoc) et du projet de rapport présentant la méthodologie de travail. L'état d'avancement de ces activités au 30 juin est estimé à 20% chacun. Quant à la réalisation d'un complexe des pupilles de la Nation, les études architecturales et techniques sont engagées et l'avant-projet sommaire est réalisé à 90%. En terme financier, sur une prévision de 12 139 000 000 FCFA, aucune dépense n'a été effectuée, les activités réalisées ne nécessitant pas de coût financier.
130. En ce qui concerne le **renforcement de la continuité de l'offre de soins et de services d'urgence, de base et de nutrition, au profit des populations affectées par le terrorisme, y compris les PDI (02009)**, le secteur de la santé y contribue par le nombre de postes de santé avancés créés et la proportion des formations sanitaires fermées remises en fonction dans les zones à forts défis sécuritaires qui sont calculés en fin d'année. La situation de mise en œuvre des produits, est présentée dans le tableau ci-dessous.
131. Au 30 juin 2023, la proportion des districts en besoin de kits d'urgence satisfaits est de 100%. Les principales actions réalisées sont l'approvisionnement des zones difficiles d'accès en intrants et en médicaments essentiels et la dotation en kits d'urgence médicamenteux et matériels médicotecniques. S'agissant de la proportion des malnutris pris en charge dans les zones à défis sécuritaires notamment dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est, du Centre-Nord, l'Est, du Nord et du Sahel, elle est de l'ordre de 34,9% au 30

juin 2023 pour une cible attendue en fin 2023 de 64%. Ce qui augure de bonnes perspectives pour l'atteinte de la cible en fin d'année.

132. En ce qui concerne la proportion d'agents ayant bénéficié de mesures de fidélisation, le niveau d'atteinte de l'indicateur est de 100% pour une cible de 60%. Le dépassement de la cible s'explique entre autres par les multiples rotations réalisées au niveau des agents de santé travaillant dans les zones à fort défis sécuritaires de même que des appuis alimentaires octroyés à certains de ces agents dans le besoin.

Tableau 19: Situation des indicateurs de produits en matière de renforcement de la continuité de l'offre de soins et de services d'urgence, de base et de nutrition, au profit des populations affectées par le terrorisme, y compris les PDI

Indicateur de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Proportion des districts en besoin de kits d'urgence satisfaits (%)	100	100	100
Pourcentage des malnutris pris en charge dans les zones à défis sécuritaires (%)	41,4	34,9	64
Proportion d'agents ayant bénéficié de mesures de fidélisation (%)	ND	100	60

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD Santé, août 2023

II.2.2. Objectif stratégique 4.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché

133. Le développement durable du secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché passe par l'opérationnalisation de l'action relative à **la prise de dispositions urgentes pour contenir la crise alimentaire et l'inflation (02010)**. Cette action mesurée par le nombre de commerçants contrôlés, le taux d'inflation et le nombre de mesures urgentes prises pour contenir la crise alimentaire et l'inflation est portée par les secteurs GE, CSM, et PASP.
134. Au 30 juin 2023, le niveau général des prix à la consommation de juin 2023 est ressorti à 8,5% pour une cible annuelle de $\leq 3\%$. Aussi sept (07) mesures ont été prises pour contenir la crise alimentaire et l'inflation sur une prévision de dix (10). Le taux élevé de l'inflation est tributaire de l'augmentation des prix des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « Restaurants et hôtels ».
135. Le seul produit porté par le CSD-GE dans le cadre de la mise en œuvre de l'action concerne la prise d'un arrêté fixant la liste des investissements du PUS-BF concernés par l'allègement

des procédures de passation des marchés. A fin juin 2023, l'arrêté N°2023-00036/MEFP/CAB portant fixation des types d'investissements et des zones concernés par le décret N°2022-0009/PRES/PM/MEFP du 20 janvier 2022 portant allègement des mesures relatives à la passation, à l'exécution, à la réception et au paiement des marchés publics et des délégations de service public dans le cadre de la mise en œuvre de la tranche 2023 du PUS-BF a été pris le 03 février 2023.

136. Au niveau du secteur CSM, des résultats sont satisfaisants et concernant les initiatives de mitigation de la crise alimentaire avec notamment la prise de sept (07) mesures urgentes sur une cible de dix (10). Toutefois, le niveau est assez faible pour l'indicateur lié au contrôle des commerçants où 3 457 commerçants ont été contrôlés sur une prévision de 17 000.
137. Les extrants livrés par les secteurs CSM et PASP qui ont permis ces résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous. Le taux d'exécution annuel du Plan de renforcement et de soutien aux personnes vulnérables (PRSPV) à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle est assez satisfaisant à mi-parcours avec un niveau de 33,93% pour une cible annuelle de 75%. En revanche, les deux (02) autres indicateurs à savoir la proportion des communes bénéficiant de points de vente à prix social et la quantité d'engrais mobilisée par la CAIMA, présentent des niveaux de réalisation faibles au regard des cibles annuelles. Ces faibles niveaux impliquent la nécessité de conjuguer les efforts en vue d'accélérer la mise en œuvre des produits au cours du second semestre, ce qui permettra de stabiliser les prix des produits de grande consommation et d'améliorer l'accès des populations aux céréales et aux intrants agricoles.
138. Concernant l'exécution financière, le montant exécuté au 30 juin 2023 pour les produits de l'action relative à la prise de décisions urgentes pour contenir la crise alimentaire et l'inflation s'élève à 57 855 993 720 FCFA sur une prévision de 235 060 323 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 24,61%. La baisse des allocations budgétaires et la suspension des cash transferts dans certaines régions ont impacté la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des produits de l'action.

Tableau 20: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'action 02010 au premier semestre 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au premier semestre 2023	Cible. 2023
Proportion des Communes bénéficiant de points de vente à prix social (%)	20,17	34,27	80
Quantité d'engrais mobilisée par la CAIMA (Tonnes)	75000	18000	73000
Taux d'exécution annuel du Plan de renforcement et de soutien aux personnes vulnérables (PRSPV) à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (%)	58	33,93	75

Source : rapports de performance à mi-parcours des secteurs CSM et PASP, août 2023

II.2.3. Contribution des collectivités territoriales à la réponse à la crise humanitaire

139. Pour répondre à la crise humanitaire (pilier 2), les collectivités territoriales ont réalisé plusieurs extrants.
140. En termes de **soutien au retour volontaire des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité (02001)**, les collectivités territoriales ont mis à la disposition des personnes vulnérables y compris les PDI 262,6 tonnes d'engrais, 402 tonnes de semences améliorées et des animaux reproducteurs.
141. Dans le cadre de la **mise en place d'un plan de soutien à la réinstallation des Personnes Déplacées Internes et autres personnes affectées par le terrorisme (02004)**, les collectivités territoriales ont réalisé au profit des personnes vulnérables et des personnes déplacées internes des infrastructures d'eau potable et d'assainissement (2 forages équipés de PMH, 110 latrines). Dans le domaine de la poursuite de l'éducation en situation d'urgence les collectivités ont entre autres doté 157 établissements hôtes en tables bancs.
142. **Pour favoriser l'intégration des personnes déplacées internes (02005)**, les collectivités locales ont doté les élèves des zones de repli des populations déplacées internes et les élèves déplacés internes de kits scolaires et mis en place des cantines d'urgence dans 225 écoles.
143. Pour renforcer **la continuité de l'offre de soins et de services d'urgence, de base et de nutrition au profit des populations affectées par le terrorisme, y compris les PDI (02009)**, des kits d'urgence ont été octroyés aux personnes affectées par le terrorisme et 320 enfants malnutris ont bénéficié de prise en charge dans les zones affectées par le terrorisme.

II.2.4. Synthèse de la réponse à la crise humanitaire

144. Dans le cadre de la mise en œuvre des actions du pilier 2 au premier semestre 2023, **le taux d'exécution physique ressort à 50,71% pour une exécution financière de 48,07%**. Les principaux progrès dans le cadre de ce pilier, se présente comme suit.
145. Les avancées majeurs obtenus dans l'opérationnalisation des **actions 02001 « nombre de PDI volontairement retournées, intégrées ou réinstallées »** et **02005 « nombre de PDI, de personnes pauvres et vulnérables et autres personnes affectées par le terrorisme bénéficiaires d'un soutien à la réinstallation et de l'accès aux filets sociaux »** sont entre autres : (i) la prise en charge au plan psycho social de 100% de gendarmes et policiers blessés, (ii) la prise en charge de 100% de famille de gendarmes et policiers portés disparus, (vii) l'octroi d'appui financier à 21 212 PDI , (iii) l'octroi de transferts monétaires à 113 642 personnes vulnérables des communautés hôtes pour la réalisation d'AGR et ménages pauvres et vulnérables, y compris des PD et (iv) la réalisation de services socioéconomiques au profit de 117 135 dans le cadre du projet PCRSS.

146. Relativement au CSD-EF, sur les dix (10) produits attendus de l'action 02001, quatre (04) ont atteint leurs cibles à savoir : (i) la location de 84 salles de classe pour la réouverture des établissements scolaires fermés sur une prévision annuelle de 267 ; (ii) la prise en charge de 395 animateurs communautaires sur une prévision de 47 ; (iii) la réalisation de 400 espaces temporaires d'apprentissage (ETA) dans les zones de repli sur une cible de 100 et (iv) la sensibilisation de 5 543 jeunes sur la culture de la paix et la lutte contre l'extrémisme violent.
147. S'agissant du CSD TEPS, sur l'ensemble des actions qui concourent à l'atteinte de l'OS 1.1, seul le soutien au retour volontaire, à l'intégration locale et à la réinstallation des personnes déplacées dans leurs zones d'origine et garantie de leur sécurité connaît des avancées remarquables avec un taux de réalisation physique de 86,26% induit par l'apport d'assistance alimentaire à 528 596 PDI retournées. Il en est de même en ce qui l'élaboration des plans de préparation et de réponse (dits de contingence) aux catastrophes et crises qui enregistre un taux de réalisation physique de 80% avec 8 plans élaborés sur 10 prévus. La prise en charge psycho-sociale des victimes et personnes affectées par le terrorisme et la prévention et la gestion des catastrophes et des crises humanitaires enregistrent de moyennes performances avec des taux de réalisation respectifs de 47,79% et 47%.
148. Au titre du CSD EEA, les principaux progrès dans le volet approvisionnement en eau potable concernent la réalisation de 84 forages au profit des PDI et de leurs hôtes, la réhabilitation de 85 forages équipés de PMH et la réalisation de 08 nouvelles AEPS (03) dans les zones d'origine des PDI. Concernant l'assainissement, 156 blocs de latrines ont été réalisées dans les sites d'accueil des PDI. Quant au domaine de l'économie verte et du changement climatique, 1 408 foyers améliorés ont été acquis au profit des PDI sur une cible de 750.
149. Les progrès majeurs dans le secteur PASP portent sur la réalisation de 80% des jardins nutritifs et la mise à disposition de 222,2 tonnes de semences améliorées de céréales et maraîchères, d'engrais et d'équipements au profit des PDI.
150. Quant à l'OS 4.1, opérationnalisé à travers la **prise de dispositions urgentes pour contenir la crise alimentaire et l'inflation 02010**, au 30 juin 2023, le niveau général des prix à la consommation est ressorti à 8,5% pour une cible annuelle de $\leq 3\%$ et sept (07) mesures ont été prises pour contenir la crise alimentaire et l'inflation sur une prévision de dix (10).
151. Les acquis majeurs de l'exécution des produits de l'action 02010 concernent entre autres : (i) la prise d'un arrêté fixant la liste des investissements du PUS-BF concernés par l'allègement des procédures de passation des marchés, (ii) la prise de l'arrêté N°2023-00036/MEFP/CAB portant fixation des types d'investissements et des zones concernés par le décret N°2022-0009/PRES/PM/MEFP du 20 janvier 2022 portant allègement des mesures relatives à la passation, à l'exécution, à la réception et au paiement des marchés publics et des délégations de service public dans le cadre de la mise en œuvre de la tranche 2023 du PUS-BF,
152. Les principaux facteurs qui ont entravé la mise en œuvre des actions de ce pilier portent sur les régulations budgétaires au niveau du budget général, l'inscription tardive des activités

dans le Programme d'urgence pour le sahel (PUS), la persistance de la crise sécuritaire ; l'insuffisance et le déblocage tardif des ressources financières, la suspension des cash transferts dans certaines régions.

153. Des stratégies de mobilisation de ressources pourront être mises en œuvre pour lever les fonds nécessaires à l'atteinte des objectifs. Il convient également de sécuriser les ressources allouées à la mise en œuvre des activités et d'anticiper sur l'élaboration des documents du PUS, la mise à disposition des ressources financières conséquentes aux différentes structures et à bonne date permettra d'atteindre les objectifs souhaités.

II.3. Pilier 3 : Refonder l'Etat et améliorer la gouvernance

154. Les interventions du Gouvernement inscrites dans ce pilier 3 visent à refonder l'Etat et à améliorer toutes les formes de gouvernance. Ce pilier opérationnalise quatre (04) axes de la Politique nationale de développement. Il s'agit de : (i) Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix, (ii) Axe 2 : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique, (iii) Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale et (iv) Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

II.3.1. Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix

155. A travers cet axe, le PA-SD met en œuvre les actions liées à l'objectif stratégique OS 1.2 : Renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national.

II.3.1.1. Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national

156. Cet objectif stratégique est porté par trois (03) secteurs de planification à savoir Défense et sécurité (DS), Justice et droits humains (JDH) et Commerce et services marchands (CSM) à travers la mise en œuvre de quatre (04) actions déclinées dans le PA-SD.
157. Ainsi, s'agissant de la première action « **consolidation de l'accès aux documents d'identité et aux données de l'ONI (03001)** », mise en œuvre par le CSD Défense et sécurité, les cibles visées sont d'améliorer le niveau d'accès aux données de l'ONI et de délivrer de 1 575 000 documents d'identification composés de 1 500 000 CNIB et 75 000 passeports.
158. Au 30 juin 2023, 546 839 CNIB et 49 546 passeports ont été délivrés. Quant au niveau d'améliorer de l'accès aux données de l'ONI, le processus de conception et d'opérationnalisation de la plateforme technique n'est qu'au stade du recrutement d'un prestataire.
159. Au terme du premier semestre 2023, des six (06) produits associés à cette action, trois (03) ont connu un début de réalisation. Il s'agit de ceux en lien avec la délivrance des documents d'identification, notamment pour les CNIB et des passeports réalisés respectivement à hauteur 36,46% et de 66,06% des cibles annuelles et dans une moindre mesure du mécanisme de vérification et d'authentification des documents d'identité » avec une réalisation de 5% pour une cible annuelle de 100%. En revanche, les trois autres produits relatifs à l'ouverture de 2 antennes régionales de l'ONI, à la réalisation effective de la tranche annuelle de la mise en œuvre de la carte d'identité biométrique CEDEAO et à la numérisation attendue de 200 000 fonds de dossiers des demandeurs de documents d'identité numérisés n'ont connu aucun début de mise en œuvre. Cette situation s'explique

entre autres par le non transfert des ressources financières à l'ONI depuis la promulgation de la loi instaurant la carte biométrie CEDEAO et au processus d'acquisition en cours du matériel pour la numérisation des fonds de dossiers des demandeurs CNIB.

160. En termes d'engagement financier pour la mise en œuvre des produits de l'action, 514 559 834 FCFA ont été dépensés au premier semestre sur une prévision de 1 461 000 000 FCFA, correspondant à un taux d'exécution financière 35,22%.
161. La deuxième action « **modernisation et sécurisation des documents d'état civil (03002)** », impulsée par les CSD Justice et droits humains et Défense et sécurité, vise à porter la proportion des centres d'état civil informatisés et mis en réseau à 15% en 2023.
162. Pour la mise en œuvre de cette action, sept (07) produits ont été planifiés en 2023. A mi-terme, la performance reste mitigée. Seulement deux (02) de ces produits enregistrent des avancées au rang desquels la disponibilité effective de l'avant-projet de loi spécifique sur l'état civil et la délivrance de 12 188 actes d'état civil sur une prévision de 70 600 au moyen des audiences foraines. Les audiences foraines ayant permis la délivrance des actes se sont tenues dans les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest, du Centre-Nord, du Nord, du sahel, de l'Est, et du Centre-Est.
163. En revanche, aucune réalisation n'a été enregistrée en ce qui concerne l'informatisation et la mise en réseau de 23 centres principaux d'état civil, la formation des acteurs sur la gestion de l'état civil de 19 centres, la supervision de 40 centres principaux d'état civil, le renforcement en équipements et infrastructures de 40 centres d'état civil et l'accompagnement de 19 centres principaux dans la formation de ses acteurs. Ce faible niveau de réalisation des livrables est expliqué entre autres par le retrait du partenaire qui s'était engagé à accompagner les activités relatives au renforcement des capacités opérationnelles des structures de l'état civil. Sur le plan budgétaire, sur une prévision de 221 300 000 FCFA, seulement 86 881 000 FCFA ont été dépensés dans la mise en œuvre de cette action, correspondant à un taux d'exécution de 39,26%.
164. Au titre de la troisième action relative à la « **fusion et centralisation des bases de données d'identité des personnes** » (03003), même si l'ambition de rendre effective l'interopérabilité entre toutes les bases de données d'identités existantes et à venir à partir de 2024 avec la mise en place du système FID, le processus a été engagé. Cependant, à mi-parcours 2023, aucune réalisation n'a été constatée dans l'exécution des deux (02) produits engagés. En effet, l'élaboration de la stratégie d'interopérabilité suit son cours avec notamment la disponibilité des rapports provisoires de cadrage et de l'état des lieux et l'interopérabilité de 10 bases de données prévues pour 2023 se fait attendre.
- Sur le plan budgétaire, aucune exécution n'a été faite sur une prévision de 255 000 000 FCFA, en raison de la non-validation des rapports de cadrage et de l'état des lieux.
165. Quant à la dernière action portant sur « **l'accroissement de l'accès de la population aux services de base grâce à l'interopérabilité des bases de données d'identification des personnes** » (03004), l'ambition affichée est d'accroître la proportion de la population qui a une preuve d'identité unique avec un accès à au moins 10 services de base dès 2024. Dans

cette optique, au titre de l'année 2023, deux (02) produits ont été programmés avec un niveau de réalisation satisfaisant à mi-parcours. Il s'agit notamment du projet de loi sur l'identification dont l'avant-projet a été pré-validé et de la mise en place du système Foundational ID qui est à l'étape de finalisation de l'état des lieux et du profilage de la cible.

166. Sur le plan budgétaire, sur une prévision de 322 020 000 FCFA pour la réalisation de ces produits, 107 364 000 FCFA ont été dépensés au 30 juin 2023, soit un taux d'exécution de 33,34%.
167. En somme, relativement aux actions de l'axe 1 portant sur la consolidation de la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix déclinées dans le PA-SD, les avancées au premier semestre 2023 sont moyennes et imposent des défis pour améliorer la cadence pour le reste de l'année. Les avancées enregistrées ont trait à (i) la consolidation de l'accès aux documents d'identité et aux données de l'ONI à travers la production de 546 839 CNIB et la délivrance de 49 546 passeports au profit des populations et (ii) la modernisation et sécurisation des documents d'état civil par la délivrance de 12 188 actes d'état civil délivrés lors des audiences foraines. Toutefois, une attention particulière devrait être accordée à la plupart des extraits des quatre actions pour améliorer leur niveau de réalisation afin de tendre vers les cibles visées.

II.3.2. Axe 2 : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique

168. L'axe 2 du Pilier 3 du PA-SD poursuit la mise en œuvre de quatre (04) objectifs stratégiques de la PND dont la situation de mise en œuvre se présente dans les sections ci-dessous.

II.3.2.1. Objectif stratégique 2.1 : Promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance politique

169. L'objectif stratégique 2.1 vise la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance politique. Quinze (15) actions, implémentées par trois secteurs de planification que sont Justice et droits humains (JDH), Transformations industrielles et artisanales (TIA) et Gouvernance administrative et locale (GAL), concourent à l'atteinte de cet objectif.
170. Au premier semestre de l'année, l'état de mise en œuvre de ces actions fait par domaines montre quelques acquis en matière de justice et de droits humains et dans une moindre mesure en matière d'accès à l'information. En revanche, dans le domaine de la démocratie, les résultats se font toujours attendre.
171. *Ainsi en matière de justice et droits humains*, quatre (04) actions sont déclinées dans le PA-SD.

S'agissant de première action relative à l'amélioration du fonctionnement des juridictions (03034), l'indicateur d'action est « le temps moyen de traitement des affaires de flagrant délit ». Sa cible en 2023 est de 55 jours. Quinze (15) produits contribuent à sa réalisation.

Au terme du premier semestre 2023, la situation de la réalisation des produits attendus est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 21: Situation des indicateurs de produits au 30 juin 2023 de l'action : Amélioration du fonctionnement des juridictions

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Taux d'exécution du programme d'équipement des juridictions	100%	50%	100%
Nombre total de bureaux d'accueil de juridictions fonctionnels	18	18	22
Disponibilité du rapport d'évaluation			1
Nombre de nouvelles applications développées au sein du Ministère en charge de la Justice	5	1	2
Nombre de juridictions pilotes où le logiciel de la chaîne administrative est déployé	3	0	1
Nombre de juridictions et établissements pénitentiaires contrôlés	17	0	11
Proportion des recommandations issues des rapports d'audit-contrôle des services judiciaires, pénitentiaires et des droits humains mises en œuvre	48%	ND	50%
Nombre d'études d'officiers publics judiciaires contrôlés	10	0	10
Taux d'exécution du programme de recrutement autorisé du personnel judiciaire	100%	0	100%
Nombre de TD/TA dont les capacités techniques ont été renforcés	69	0	50
Proportion des structures du Ministère en charge de la Justice ayant obtenu la moyenne	72,50%	89,18%	85%
Nombre de manuels élaborés sur la justice et les droits humains	1	0	1
Nombre de structures judiciaires et des droits humains dont les archives sont organisées	2	0	2
Taux de recouvrement des amendes pénales	35%	27,52%	100%
Fonctionnalité de l'Agence nationale de gestion et de	-	Oui	Oui

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
recouvrement des avoirs saisis ou confisqués			
Nombre d'acteurs judiciaires et pénitentiaires sensibilisés sur la corruption	168	0	150

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-JDH, août 2023

172. De l'analyse de tableau, six (06) produits ont enregistré un début de mise en œuvre avec des taux au 30 juin 2023 d'au moins 50% de la cible annuelle hormis l'extrant relatif au recouvrement des amendes pénales qui enregistre un taux de 27,52%. Il s'agit de la proportion des structures du Ministère en charge de la Justice ayant obtenu la moyenne et de la Fonctionnalité de l'Agence nationale de gestion et de recouvrement des avoirs saisis ou confisqués dont les cibles sont atteintes ainsi que de l'exécution du programme d'équipement des juridictions à hauteur de 50%. Aussi, on note le développement d'une nouvelle application sur deux (02) prévues au sein du Ministère en charge de la Justice et la fonctionnalité de 81,8% des bureaux d'accueil et de renseignements des juridictions prévus.
173. En terme d'engagement financiers, au 30 juin 2023, sur un budget prévisionnel de 755 450 000 FCFA au titre de cette action, 262 000 000 FCFA ont été consommés, soit un taux d'exécution financière de 34,68%.
174. Pour ce qui est de la deuxième action portant sur **l'amélioration de l'accès à la justice (03035)**, la cible annuelle visée est de porter à 100% en 2023 la proportion de personnes éligibles assistées.
175. Pour la mise en œuvre de cette action, neuf (09) produits ont été planifiés dont la situation d'exécution au terme du premier semestre 2023 est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 22: situation des indicateurs de produits au 30 juin 2023 de l'action : Amélioration de l'accès à la justice

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de personnes bénéficiaires d'une assistance judiciaire	787	459	750
Disponibilité du rapport d'étude sur la prise en charge des victimes et témoins	0	1	1
Disponibilité des textes relatifs au mécanisme d'assistance et de protection des victimes et des témoins de certaines infractions pénales			1

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Disponibilité du rapport d'étude sur les mécanismes de justice traditionnelle et les modes alternatifs de règlement des conflits	0	0	1
Nombre d'acteurs d'OSC, d'autorités coutumières et religieuses sensibilisées sur l'organisation et les procédures judiciaires	-	25	100
Taux d'exécution des travaux de reconstruction de la cour d'appel de Ouagadougou	-	18,25	20
Taux d'exécution des travaux de réhabilitation du palais de justice de Bobo-Dioulasso	20%	98%	80%
Fonctionnalité du tribunal de Fada N'Gourma	-	Non	Oui
Nombre d'actions de communication en lien avec la justice mise en œuvre	4	0	2

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-JDH, août 2023

176. De l'analyse du tableau, il ressort que le niveau d'exécution reste moyennement satisfaisant. En effet, deux produits relatifs à l'élaboration du rapport d'étude sur la prise en charge des victimes et témoins et de l'exécution de la tranche annuelle des travaux de réhabilitation du palais de justice de Bobo-Dioulasso ont déjà atteint leur cible au 30 juin 2023. En outre, des avancées notables sont enregistrées dans la réalisation des produits ayant trait à l'accompagnement de personnes vulnérables à une assistance judiciaire et à la réalisation des travaux de reconstruction de la cour d'appel de Ouagadougou avec des niveaux d'atteinte des cibles annuelles respectivement de 61,2% et de 91,3%. A cela s'ajoute la sensibilisation d'acteurs d'OSC, d'autorités coutumières et religieuses sur l'organisation et les procédures judiciaires, même si le niveau d'atteinte de la cible à mi-parcours n'est qu'à hauteur de 25%.
177. En revanche, force est de reconnaître que quatre (4) autres produits n'ont pas connu un début de mise en œuvre à la date de 30 juin 2023.
178. Sur plan budgétaire, sur une prévision de 1 767 350 000 FCFA, seulement 58 540 000 FCFA ont été consommés. Ce niveau taux d'exécution financière jugé très faible (3,31%) s'explique par le fait que la plupart des produits sont des investissements dont le paiement se fera à la fin des travaux.
179. Pour ce qui est de l'action relative au **renforcement de l'indépendance de la justice (03036)**, elle vise essentiellement à poursuivre les efforts d'amélioration du cadre juridique et réglementaire avec l'adoption d'un texte attendu pour l'année 2023.

180. Pour la mise en œuvre de cette action, quatre (04) produits ont été planifiés dont l'état d'exécution au 30 juin 2023 est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 23 : Situation des indicateurs de produits au 30 juin 2023 de l'action : Renforcement de l'indépendance de la justice

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Existence de texte prévoyant l'ouverture du CSM au personnel non-magistrat			1
Nombre de magistrats sensibilisés sur la déontologie dans le domaine de la Justice	91	0	55
Nombre de sessions d'instances statutaires du CSM tenues	7	5	8
Proportion de postes pourvus par appel à candidature aux postes de responsabilité de la magistrature	100%	100%	100%

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-JDH

181. Il ressort du tableau ci-dessus qu'en dehors de la proportion de postes pourvus par appel à candidature qui a atteint sa cible et la tenue de 5 sessions des instances statutaires du CSM sur une cible de 8, aucune avancée n'a été enregistrée dans l'élaboration de texte prévoyant l'ouverture du CSM au personnel non-magistrat et la sensibilisation des magistrats sur la déontologie dans le domaine de la justice.
182. En terme d'engagement financier, sur un budget prévisionnel de 171 000 000 FCFA, un montant de 48 500 000 FCFA a été dépensé au 30 juin 2023, soit un taux d'exécution de 28,36%.
183. Quant à la quatrième action portant sur le **renforcement de l'effectivité des droits humains (03037)**, elle vise à améliorer le taux de mise en œuvre des recommandations de l'examen périodique universel troisième cycle (EPU) avec une cible annuelle de 85%.
184. Sept (07) produits ont été identifiés pour la mise en œuvre de cette action. Le tableau suivant présente les niveaux d'atteinte des indicateurs des produits de l'action au 30 juin 2023.

Tableau 24 : Situation des indicateurs de produits au 30 juin 2023 de l'action « renforcement de l'effectivité des droits humains »

Indicateurs de produit	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de sites /regroupements des déplacés internes visités pour s'assurer du respect des droits humains	6	0	10

Indicateurs de produit	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Le nombre de FDS formés en droits humains et en droit international humanitaire	230	183	492
Nombre de rapports dus aux organes de traités transmis	3	2	3
Nombre d'acteurs socio-professionnels sensibilisés sur le DIH et les droits humains	2 438	15 014	540
Proportion de plaintes des victimes de violation des droits humains traitées	100%	100%	100%
Proportion des cas de violation et d'atteintes aux droits humains traités et suivis	100%	0%	100%
Proportion de cas de violations ayant fait l'objet d'investigation	100%	20%	100%
Nombre de lieux de détention visités pour s'assurer du respect des droits humains	61	0	45

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-JDH, août 2023

185. A mi-parcours 2023, le tableau ci-dessus indique que deux (02) indicateurs ont atteint les cibles. Il s'agit du nombre d'acteurs sensibilisés sur le DIH et les droits humains dont la réalisation est de 15 014 pour une cible de 540 et la proportion de plaintes des victimes de violation des droits humains traitées qui est de 100%.
186. Trois (03) autres indicateurs ont connu des avancées au premier semestre 2023. En effet, 183 FDS ont été formés sur les droits humains et droit international humanitaire pour une cible de 492, Deux rapports dus aux organes de traités ont été transmis sur une programmation de trois et la proportion de cas de violations ayant fait l'objet d'investigation a un taux d'exécution de 20% pour une cible annuelle de 100%.
187. En revanche, les produits en lien avec la visite de sites /regroupements des déplacés internes et de lieux de détention pour s'assurer du respect des droits humains ainsi que celui relatif au traitement et suivi des cas de violation et d'atteintes aux droits humains n'ont pas connu un début de mise en œuvre.
188. Le taux de réalisation financière des produits de l'action au 30 juin 2023 est de 28,19% pour une prévision annuelle de 262 962 000 FCFA.
189. ***Dans le domaine de la promotion de la démocratie***, des huit (08) actions déclinées dans le PA-SD, seules deux ont connu un début de mise en œuvre. Pour ce qui est la première action portant sur **l'adoption d'une nouvelle constitution (03009)** attendu en 2024, le principal extrant planifié pour 2023 à savoir la disponibilité d'un avant-projet de la nouvelle Constitution n'a pu être effectif au 30 juin 2023. Cependant, un comité multisectoriel a été mis en place et un projet de feuille de route du processus d'élaboration et d'adoption du

projet de Constitution de la 5^{ème} république a été élaboré. En termes d'engagement financier, sur une dotation de 25 000 000 FCFA, le montant exécuté est de 7 788 500 FCFA, soit un taux d'exécution de 33%.

190. Quant à la deuxième action, elle est relative au **renforcement de la supervision des activités politiques et associatives (03011)** avec pour cible de porter à 400 le nombre d'OSC suivies et à 100% la proportion des partis et formations politiques suivis en 2023. Au 30 juin de la même année, les réalisations ne sont respectivement que de 16,25% et 9,33%.
191. Des quatre (04) produits identifiés pour impulser cette action, 65 OBNL ont fait l'objet de suivi sur une cible de 400 de même que 07 partis et formations politiques pour une cible de 75 au 30 juin 2023. Aussi, une première version du projet de loi portant régime juridique des partis et formations politiques est disponible. Quant à l'exécution de la tranche annuelle de création de la plateforme de suivi et de contrôle, aucune réalisation n'a été faite.
192. Sur le plan budgétaire, au 30 juin 2023, aucun montant n'a été dépensé dans le cadre de la réalisation des produits sur une prévision de 91 350 000 FCFA. Cette situation est due aux difficultés de déblocage des ressources au premier semestre pour ce qui concerne le suivi des OBNL et des partis et formations politiques.
193. Concernant la troisième action portée par le CSD-GAL, relative à **la définition d'une orientation de la politique extérieure (03014)** attendue en 2023, le principal extrant planifié à savoir la disponibilité de la loi n'a pas pu être effective au 30 juin 2023. Cependant, un avant-projet de loi est élaboré et transmis au COTEVAL pour examen.
194. Sur trois (03) produits attendus en 2023, deux ont connu une évolution à mi-parcours. Il s'agit du dialogue avec la CEDEAO pour la mise en place du mécanisme de suivi et d'évaluation de la Transition avec l'organisation de deux (02) séances sur quatre (04) prévues et des accords recensés dont trente-huit (38) sur une prévision de quatre-vingt (80). En revanche, la loi portant orientation de la politique extérieure du Burkina Faso n'est pas disponible.
195. Au plan budgétaire, sur une programmation de 27 000 000 FCFA, les dépenses exécutées au 30 juin 2023 s'élèvent à 12 000 000 FCFA, soit un taux de réalisation de 44,44%.
196. Par contre, le six (06) autres actions dont les textes devraient être disponible en 2023 n'ont pas connu d'évolution. Il s'agit notamment de : (i) **l'institution d'un plafonnement des dépenses des campagnes électorales (03005)** ; (ii) **la réglementation du financement privé des partis politiques (03006)** ; (iii) **la révision du code électoral (03007)** ; (iv) **la refonte du fichier électoral (03008)** ; (v) **la relecture de la loi sur les libertés d'association (03010)** et (vi) **la stabilisation du nombre et de la nomenclature des ministères dans une loi organique et à terme, dans la Constitution (03013)**. Cette situation est expliquée entre autres par la prise en compte de l'institution d'un plafonnement des dépenses des campagnes et la réglementation du financement privé des partis politique dans le projet de loi portant régime juridique des partis et formations politiques en cours. Pour les produits relatifs au processus électoral, les activités sont en cours et pour lesquels des mesures d'accélération sont mises pour accélérer leur réalisation d'ici la fin de l'année.

197. *Dans le domaine de l'accès à l'information*, une seule action est déclinée dans le PA-SD et portée par le CSD ITCH. « **Renforcement et sécurisation des infrastructures de communication** » (03082) avec pour ambition d'améliorer la couverture du territoire par la télévision, la radio et la presse écrite dont les cibles fixées pour l'année 2023 sont respectivement de 98%, 96% et 80%.
198. Pour la réalisation de cette action, deux produits essentiels ont été planifiés. Ainsi, au 30 juin 2023, la reprise des travaux de construction du siège de la RTB est effective avec un niveau d'exécution estimé à 30% qui est inférieur à la cible annuelle de 40%. En revanche, l'acquisition de lots d'équipement n'a pas encore abouti et est au stade de passation des marchés avec la transmission du dossier d'appel d'offres à Direction générale du contrôle des marchés publics et engagements financiers (DGCMEF).
199. Sur le plan budgétaire, le niveau d'exécution reste satisfaisant. En effet, sur des prévisions de 1 490 500 000 FCFA, les dépenses ont été exécutées à hauteur de 1 353 873 154 FCFA, correspondant à un taux de 90,83%.

II.3.2.2. Objectif stratégique 2.2 : Promouvoir la bonne gouvernance administrative et moderniser l'administration publique

200. L'objectif stratégique 2.2 qui vise la promotion de la bonne gouvernance administrative et la modernisation de l'administration publique s'opérationnalise à travers huit (08) dont sept (07) déclinés dans le PA-SD et une (01) au niveau sectoriel.
201. La première de ces actions porte sur **l'accélération du processus de redécoupage administratif du territoire (03015)**, impulsée par le CSD-GAL. Pour l'année 2023, la cible est de rendre disponible le projet de loi sur redécoupage du territoire.
202. Dans cette optique, six (06) produits ont été planifiés en 2023 et aucune réalisation n'a été constatée dans la première moitié de l'année. Il s'agit notamment, (i) de la loi portant orientation de l'organisation générale de l'administration du territoire au Burkina Faso et ses textes d'application, (ii) du projet de redécoupage du territoire, (iii) de la loi portant corps des Chefs de circonscription administrative (CCA), (iv) de la loi de programmation de l'administration du territoire et (v) de la cartographie des entités administratives sous menaces terroristes, attaquées et abandonnées qui n'ont pu être disponible. A cela s'ajoute la formation des 180 CCA et personnel indiqués à l'utilisation du code Réseau de communication interne (RCI) qui n'est toujours pas effective. Cette contreperformance s'explique par la situation sécuritaire qui ne permet pas de conduire convenablement le processus.
203. Cependant, en terme d'engagement financier, sur une prévision de 46 000 000 FCFA, un montant de 8 512 500 FCFA a été dépensé au 30 juin 2023, soit un taux d'exécution financière de 18,5%.

204. La deuxième action, également portée par le CSD-GAL, est relative à la **gestion efficace des ressources humaines de l'administration publique (03016)** avec comme cible de l'action, de porter à 90% la proportion des agents publics dont l'avancement est à jour en 2023.
205. Au terme du premier semestre 2023, la situation de réalisation des cinq (05) produits attendus en 2023 est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 25: situation des indicateurs de produits de l'action « gestion efficace des ressources humaines de l'administration publique » au 30 juin 2023 »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. Au 30 juin 2023	Cible 2023
Disponibilité d'un document d'évaluation de la mise en œuvre de la loi n° 081-2015/CNT	0	1	1
Disponibilité du texte pour la gestion des ressources humaines en période de crise	0	0	1
Proportion des concours directs et professionnels dont les candidatures sont reçues en ligne	100	100	100
Proportion de concours professionnels composés en ligne	75	89,06	100
Proportion des agents dont les actes de carrière (intégration, reclassement, retraite) ont été signés dans les délais	51,98	61,8	60

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-GAL, août 2023

206. Au 30 juin 2023, excepté l'adoption de la législation pour la gestion des ressources humaines en période de crise qui n'est pas effective, l'exécution des autres produits est satisfaisante dont trois d'entre eux ont atteint leurs cibles annuelles. Il s'agit de la disponibilité d'un document d'évaluation de la loi n°081-2015/CNT du 24 novembre 2015 portant statut général de la fonction publique d'État, de la Proportion des concours directs et professionnels dont les candidatures sont reçues en ligne et de la proportion des agents dont les actes de carrière (intégration, reclassement, retraite) ont été signés dans les délais. Quant à la proportion de concours professionnels composés en ligne, le niveau d'atteinte de la cible est de 89,1%.
207. Sur le plan budgétaire, seulement 37 360 590 FCFA pour une prévision de 534 840 000 FCFA, soit un taux 6,99% ont été retracés pour le compte de cette action. Ce montant n'intègre pas spécifiquement les coûts liés à la réception en ligne aux concours directs et professionnels et à la composition en ligne aux concours professionnels suite à des difficultés de capitalisation. Cependant, les ressources déjà engagées pour l'organisation du recrutement en 2023 s'élève à 2 496 756 726 FCFA pour une prévision de 2 920 870 500 FCFA.

208. La troisième action, mise en œuvre par le CSD-GAL, vise la **dépolitisation de l'administration publique et la promotion du mérite (03017)** avec pour cible de rendre disponible la loi et son décret d'application y afférente en 2023. Au 30 juin 2023, la loi n°002-2023/ALT du 16 mars 2023 portant renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'administration publique a été adoptée. En ce qui concerne le décret d'application, un projet de décret portant conditions et modalités de nomination aux fonctions techniques est disponible.
209. Par ailleurs, programmée pour commencer en 2024, la vulgarisation de la loi portant renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'Administration publique a débuté dans le mois d'avril 2023 dans trois (03) régions (Plateau central, du Centre-sud et des Hauts-Bassins). Cette vulgarisation a été faite au profit des élèves des écoles et centres de formations professionnelles lors des campagnes de vulgarisation des outils modernes de l'Administration.
210. Au plan budgétaire, sur une prévision annuelle de 38 427 000 FCFA, au total 8 054 000 CFA ont été consommés au 30 juin 2023, soit un taux d'exécution financière est de 20,95 %.
211. Concernant la quatrième action relative à **la modernisation et la performance de l'Administration publique (03018)**, mise en œuvre par le CSD-GAL, elle a pour cible de porter le niveau de la performance de l'Administration publique à 70% en 2023.
212. Pour la mise en œuvre de l'action, la performance est très faible. En effet, aucun des quatre (04) produits planifiés en 2023 n'a encore été rendu disponible à mi-parcours de l'année, même si le processus a été engagé pour certains. Il s'agit notamment de l'élaboration du guide d'élaboration de manuel de procédures dans l'Administration publique dont un projet est disponible, d'un référentiel de qualité propre à l'Administration publique dont l'étude diagnostique est réalisée et les membres de la cellule technique formés et du rapport de l'étude pour la réforme du système d'évaluation de la performance des agents publics dont le processus est en phase de collecte de données. En outre, aucun des deux (02) nouveaux e-services développés prévus ne l'est encore.
213. En terme d'engagement financier, un montant de 9 837 100 FCFA ont été engagé pour la réalisation des différents produits sur des prévisions de 48 900 000 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 19,71%.
214. La cinquième action, relative à **la suppression des institutions non indispensables (03019)** et portée par le CSD-JDH, a déjà atteint sa cible annuelle de 2023 à mi-parcours avec la suppression prévue d'une institution. En effet, au 30 juin 2023, la suppression du Haut Conseil pour le Dialogue Social (HCDS) a été effective par décret n°2023-443/PRES-TRANS du 14 avril 2023. En outre, le décret portant suppression du Haut Conseil pour la Réconciliation et l'Unité Nationale (HCRUN) a été adopté en conseil des ministres du 21 juin 2023 pour régulariser sa suppression survenue en 2022. La mise en œuvre de cette action n'a nécessité d'aucun coût financier.

215. La sixième action relative à la « **mise en place et au déploiement de plateformes transversales** » (03020) est implémentée par le CSD-CSM avec pour cible 2023 d'accroître de 35, le nombre de structures publiques utilisant au moins les plateformes CIM et SIGED.
216. Ainsi, au 30 juin 2023, onze (11) d'entre elles utilisent au moins l'une des plateformes soit un taux d'atteinte de la cible de 31,4%.
217. Bien que les livrables programmés enregistrent un début de mise en œuvre, la performance reste faible pour ce qui est de la dématérialisation des procédures avec quatre (04) effectives sur une cible de 100 en 2023. Il en est de même pour le déploiement des plateformes réalisé à hauteur d'un tiers de leur cible à savoir 4 structures sur 15 prévues utilisant le CIM et 7 structures sur 20 utilisant le SIGED. Pour ce dernier, sa mise en œuvre est faite selon un plan prédéfini nécessitant la disponibilité des structures pour la collecte de données et les formations. Au titre des réalisations financières, sur une prévision de 1 105 000 000 FCFA, seulement 15 000 000 FCFA ont été exécutés correspondant à un taux de 1,36%.
218. Quant à la septième action, elle porte sur la « **Systématisation du recrutement par appel à candidatures des Directeurs Généraux des entreprises et des établissements publics** » (03012). Mise en œuvre par le CSD- TIA, elle a pour ambition de porter la proportion des postes de responsabilité des entreprises et des établissements publics promus sur appel à candidature à 50% en 2023.
219. Pour impulser cette dynamique, la relecture des textes régissant les sociétés à capitaux publics prévue pour 2023 se fait toujours attendre au 30 juin 2023 avec pour conséquence pour l'heure tous les postes pourvus sont par nomination directe au conseil des Ministres.
220. Quant à la huitième, elle est portée au niveau sectoriel par le CSD-GAL et a trait à la **promotion de la communication gouvernementale**. Elle vise à améliorer la proportion des activités gouvernementales médiatisées et celle de productions audiovisuelles réalisées par le SIG en les portant à 100% en 2023.
221. Au 30 juin 2023, la cible relative aux productions audiovisuelles est déjà atteinte tandis que celle portant sur la médiatisation des activités gouvernementales est de l'ordre de 29,27%.
222. Pour la mise en œuvre de cette action, sept (07) produits sont programmés avec des niveaux de réalisations diverses comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 26: situation des indicateurs de produits de l'action « promotion de la communication gouvernementale » au 30 juin 2023 »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Proportion de comptes rendus du conseil des ministres publiés et diffusés	92,5	50	100
Nombre de chroniques du Gouvernement publiées	17	0	5
Nombre de communiqués de presse publiés	443	50	200

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de points/conférences de presse tenus	15	7	15
Nombre d'émissions « dialogue avec le Gouvernement » diffusées	0	0	3
Nombre de films documentaires/Gouv actions réalisés	12	99	10
Nombre de publications sur l'action gouvernementale diffusées	28	0	28

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-GAL, août 2023

223. Au 30 juin 2023, la performance, relativement satisfaisante pour les livrables ayant connu un début de mise en œuvre, oscille entre 25% et 100%. Il s'agit notamment de la réalisation de films documentaires/Gouv actions (100%), la publication et la diffusion des comptes rendus du conseil des ministres (50%), la publication des communiqués de presse (25%) et la tenue des points/conférences (47%). Le niveau exceptionnel enregistré en matière de réalisation de films s'explique par la tenue d'évènements majeurs, notamment le FESPACO et la SNC, qui ont occasionné la production massive d'éléments audiovisuels. En revanche, aucune réalisation n'a été constatée en termes de publications de chroniques du Gouvernement et de diffusions de publications sur l'action gouvernementale et d'émissions « dialogue avec le Gouvernement ». Sur le plan budgétaire, le taux d'exécution financière est de 45,92% au 30 juin 2023 pour une prévision de soixante-sept millions (67 000 000) FCFA

II.3.2.3. Objectif stratégique 2.3 : Promouvoir la bonne gouvernance économique, financière et les coopérations régionale et internationale

224. L'objectif stratégique 2.3 vise la promotion de la bonne gouvernance économique, financière et des coopérations régionale et internationale. Il se met en œuvre à travers vingt (20) actions.
225. Au titre de la gouvernance économique et financière, 14 actions sont répertoriées dans le PA-SD et une portée au niveau sectoriel.
226. La première action est relative à **l'allègement des conditions d'accès au financement des PME/PMI (03023)**. Mise en œuvre par le CSD-GE, la cible visée en 2023 est de rendre disponible les mesures de facilitation des conditions d'accès au financement des PME/PMI à travers l'adoption d'un texte.
227. Dans ce sens, au 30 juin, le niveau de réalisation des deux produits associés est fort appréciable. En effet, deux (02) textes ont été adoptés pour une cible de 1 dans le cadre de

l'adoption de textes réglementaire portant allègement des conditions d'accès au financement des PME/PMI. Les textes adoptés sont le décret N°2023-0537/PRES-TRANS/PM/MDICAPME/MEFP/MAEGRBE du 04 mai 2023 portant adoption du Guide pour les négociations de traités d'investissement du Burkina Faso et le décret N°2023-0538/PRES-TRANS/PM/MDICAPME/MEFP/MAEGRBE du 04 mai 2023 portant adoption du modèle national de Traité Bilatéral d'Investissement du Burkina Faso. Aucune PME ou coopérative de jeunes et de femmes n'a été financée à travers le « Guichet résilience et réinsertion socio-économique de la Transition ». En effet, la mise en place du guichet n'a pas encore fait l'objet d'adoption en Conseil des ministres étant donné que le financement du projet n'est pas encore acquis. A cet effet, des requêtes ont été adressées aux partenaires techniques et financiers (BADEA, BOAD et la FAO).

228. Sur une prévision de 1 001 000 000 FCFA, le taux d'exécution est de 0% du fait de la non disponibilité des ressources pour le financement du Guichet résilience et réinsertion socio-économique de la Transition.
229. La deuxième action porte sur **l'informatisation du cadastre foncier national et la détermination d'une autorité unique de rattachement (03025)**. Elle est mise en œuvre par le CSD-GE avec pour cible annuelle de porter à 100% le niveau de déploiement des plateformes en 2023.
230. Au 30 juin 2023, des quatre produits attendus, seulement deux ont connu un début de mise en œuvre avec des niveaux de réalisation satisfaisants comme l'illustre le tableau ci –après.

Tableau 27: situation des indicateurs de produits de l'action « informatisation du cadastre foncier national et détermination d'une autorité unique de rattachement »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de références cadastrales numérisées dans eCadastre	434 274	311 048	500 000
Nombre de propriétaires de parcelles identifiés dans eCadastre	98 729	0	150 000
Nombre de parcelles évaluées dans eCadastre	0	0	150 000
Nombre de rapports sur le processus de la refonte globale des textes régissant le foncier au Burkina Faso	0	0	1
Niveau de déploiement de la plateforme e-cadastre	75%	100%	100%

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-GE, août 2023

231. Il ressort que le niveau de déploiement de la plateforme e-cadastre a atteint sa cible et la numérisation des références cadastrales dans eCadastre est réalisée à hauteur de 62,2% avec une large couverture des communes de la région des Hauts Bassins (33 communes touchés pour 215 499 références numérisées). En revanche, l'identification de propriétaires de

parcelles, l'évaluation de parcelles dans eCadastre et l'élaboration du rapport sur le processus de la refonte globale des textes régissant le foncier au Burkina Faso n'ont pu être effectives. En outre, les deux extraits exécutés par le CSD-ITCH dans le cadre de la mise en œuvre de cette action ont été entièrement livrés à mi-parcours. Il s'agit de la numérisation de tous les plans d'aménagements et la création de la base de données spatiales et des métadonnées sur les lotissements des treize régions du Burkina Faso. Au plan budgétaire, même si aucune budgétisation n'a été planifiée pour la réalisation des produits de l'action délivrés par le CSD-GE, l'exécution de deux extraits du CSD-ITCH ont coûté 31 553 896 FCFA au 30 juin 2023 sur une dotation de 330 000 000 FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 9,56%.

232. La troisième action est relative à **l'informatisation du système des marchés publics et de la comptabilité matière (03026)** et portée par le CSD-GE. La cible de l'action pour l'année 2023 est de porter à 3 le nombre d'autorités contractantes où l'e-GP est déployé et à 100% la proportion des structures de l'Etat et de ses démembrements où le SIGCM est déployé. Au 30 juin, les valeurs des indicateurs ne sont pas disponibles.
233. Au terme du premier semestre 2023, la situation de la réalisation des trois (03) produits attendus qui se présente comme suit dans le tableau ci-après est appréciable.

Tableau 28: situation des indicateurs de produits de l'action « informatisation du système des marchés publics et de la comptabilité matière »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Niveau de conception et d'opérationnalisation de la plateforme de gestion des marchés publics (%)	42	45	65
Niveau d'exhaustivité du compte central des matières de l'Etat (%)	50	50	65
Niveau de déploiement de SIGCM dans les EPE et les Collectivités Territoriales (%)	50	50	65

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-GE, août 2023

234. Même si aucune cible annuelle n'a été atteinte au 30 juin 2023, le niveau de réalisation est de 69,2% pour la conception et la fonctionnalité de la plateforme e-GP et de 76,9% pour l'élaboration du compte central des matières de.
235. Le niveau d'exécution financière des produits de l'action est faible au premier semestre, se situant à 4,50%. Sur une prévision de 25 000 000 FCFA, 1 125 000 FCFA ont été dépensés.
236. La quatrième action, mise en œuvre par le CSD-GE, porte **sur l'amélioration de la gestion budgétaire et du patrimoine de l'Etat (03027)**, dont la situation de réalisation des indicateurs cibles de l'action est inscrite dans le **Tableau 29**. A mi-parcours, les cibles en lien avec les proportions des marchés publics exécutés selon les procédures de droit commun et selon

les procédures exceptionnelles sont atteintes et le niveau d'exécution du budget est au-delà des 50%.

Tableau 29 : Situation des indicateurs de l'action « amélioration de la gestion budgétaire et du patrimoine »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Proportion des marchés publics exécutés selon les procédures de droit commun (%)	75,23	92,31	≥ 85
Proportion des marchés publics exécutés selon les procédures exceptionnelles (%)	24,77	7,69	< 15
Taux d'exécution du budget base LFI (%)	100,80	57,68	95-105

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-GE, août 2023

237. Quatre (04) produits contribue à la réalisation de cette action dont la situation est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 30 : situation des indicateurs de produits de l'action « amélioration de la gestion budgétaire et du patrimoine de l'Etat » au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Disponibilité du budget citoyen	0	1	1
Nombre d'opérateurs (EPE, CT, SE) basculés en mode budget programme	0	2	4
Nombre de textes relatifs à la commande publique relu	0	0	6
Nombre de textes encadrant l'achat et l'utilisation des moyens roulant de l'Etat relus	0	1	2

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-GE, août 2023

238. Au terme du premier semestre, exceptée la relecture des textes à la commande publique qui n'a pas encore évoluée, le niveau de réalisation des trois produits engagés est satisfaisant. Le rapport sur le budget citoyen a été élaboré et publié sur le site web de la Direction générale du budget ainsi que le basculement effectif en mode programme de 2 opérateurs sur 4 visés. Quant à la relecture des textes encadrant l'achat et l'utilisation des moyens roulant de l'Etat, sur les deux 2 prévus l'un l'a été matérialisé par l'adoption en Conseil des Ministres du 07 juin 2023. De même, la lettre circulaire n°2023-0009/PRES/PM/CAB du 02 février 2023 du Premier ministre prorogeant le délai de suspension de l'achat des moyens roulants de l'Etat a été prise.

239. Sur une prévision financière de 146 653 000 FCFA, 53 094 880 FCFA ont été consommés au premier semestre soit un taux d'exécution de 36%.
240. La cinquième action à savoir : **diligence d'une enquête sur les flux financiers illicites dans le domaine minier (03028)** est portée par le CSD-GE. Sa mise en œuvre en 2023 est appréciée à travers la disponibilité du rapport d'enquête sur les flux financiers illicites dans le domaine minier ».
241. Il est attendu un seul produit de la mise en œuvre de cette action. Il s'agit de : une enquête sur les flux financiers illicites dans le domaine minier est réalisée. En 2023, il est prévu la finalisation des outils de collecte des données, l'identification du schéma et des acteurs de collecte de données, la collecte des données et l'estimation des flux financiers illicites par la méthode des pays partenaires à partir des données UNCOMTRADE.
242. Au premier semestre, le processus d'exécution du seul produit mise en œuvre de cette action a été engagé et s'est traduit par l'achèvement de la première phase de collecte de données auprès des acteurs institutionnels et des entreprises minières et la réalisation en cours de la seconde phase qui concerne les acteurs de la chaîne de production artisanal d'or est en cours avec l'INSD. Aussi, une estimation des flux financiers illicites par la méthode des pays partenaires à partir des données UNCOMTRADE¹ est faite et le projet de rapport d'estimation est disponible, le rapport définitif étant attendu pour fin 2023.
243. A mi-parcours, le taux d'exécution financière est de 79%. En effet, sur une prévision de 38 417 500 FCFA, 30 250 000 FCFA ont été dépensés.
244. La sixième action porte sur **l'assainissement du marché intérieur (03029)** et est impulsée par le CSD-GE. La cible de l'action est de porter à 315 le nombre de cas de fraude, d'usage de faux réprimés. A fin juin 2023, 50% de la cible a été réalisé, matérialisé par la répression de 161 cas.
245. Au premier semestre 2023, des huit (08) produits concourant à la réalisation de l'action, seuls quatre enregistrent des niveaux de réalisation satisfaisants même si aucune cible n'a été atteinte.

Tableau 31 : situation des indicateurs de produits de l'action « assainissement du marché intérieur » au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. Au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de cas de fraude, d'usage de faux réprimés	558	161	315
Nombre d'entreprises contrôlées sur l'application de la réglementation en matière douanière, fiscale, commerciale et environnementale	114	97	150

¹ Base de données des Nations Unies sur les statistiques du commerce

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. Au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de sorties terrain pour le contrôle de la régularité et de la détention et de la destination des marchandises en circulation ou en transit effectués	300	384	520
Nombre de spots publicitaires radiophoniques ou télévisuels en matière douanière, fiscale, commerciale et environnementale produits	0	1	2
Nombre de spots publicitaires radiophoniques ou télévisuels en matière douanière, fiscale, commerciale et environnementale diffusés	0	0	6
Disponibilité d'un système informatisé de lutte contre la fraude	0	0	1
Disponibilité de la loi portant création, composition, attribution et fonctionnement de la CNLF	0	0	1
Disponibilité de Stratégie globale de lutte contre la fraude	0	0	1

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-GE, août 2023

246. Comme le montre le tableau ci-après, l'extrant en lien avec la production de spot publicitaires est exécuté à hauteur de 50%, celui portant sur le contrôle de la régularité et de la détention et de la destination des marchandises en circulation ou en transit à 74%, le contrôle sur l'application de la réglementation en matière douanière, fiscale, commerciale et environnementale à 65% et la répression des cas de fraudes à hauteur de 51%.
247. En revanche, aucune réalisation n'a été constaté pour les 4 autres produits à savoir la disponibilité d'un système informatisé de lutte contre la fraude, de la loi portant création, composition, attribution et fonctionnement de la CNLF et de la stratégie globale de lutte contre la fraude ainsi que de la diffusion des spots publicitaires
248. Le taux de mise en œuvre des produits de cette action est de 7%. Pour une prévision de 137 000 000 FCFA, seulement 8 927 500 FCFA ont été dépensés
249. La septième action porte sur **l'élaboration d'une nouvelle Etude nationale prospective (03030)**. Portée par le CSD-GE, la cible visée est de poursuivre le processus de réalisation de cette étude attendue en 2025.
250. A ce titre, cinq (05) produits ayant trait à la réalisation d'études spécifiques sont planifiés. Au 30 juin 2023, seuls les rapports de l'étude rétrospective macroéconomique et de celui de la rétrospective sociale pour l'ENP post 2025 ont été rendu disponible. Ceux portant sur la rétrospective sécuritaire et politique ainsi que le diagnostic stratégique se font toujours attendre. Au plan budgétaire, le niveau d'exécution des produits de l'action reste faible

avec un taux de moins de 1% (0,5%). Sur une prévision de 94 000 000 FCFA à peine 466 358 FCFA ont été dépensés. Cette situation s'explique par le fait que les activités absorbant le plus de ressources n'ont pas connu un début de mise en œuvre.

251. La huitième action porte **la production de rapports thématiques (03031)** dans le cadre du suivi des Objectif du développement durable (ODD). Mise en œuvre par le CSD-GE, elle a pour cible annuelle 2023 la disponibilité du rapport national volontaire. Au 30 juin, la cible a été atteinte.
252. Il est de même pour la réalisation des trois (03) produits de l'action. Outre le rapport national volontaire de suivi de la mise en œuvre des ODD, le document de projet du cadre de planification et d'études prospectives et le rapport régional sur la mise en œuvre des ODD ont été élaborés. Sur une prévision annuelle de 101 054 174 FCFA, la réalisation des produits a coûté au premier semestre 55 558 380 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 55%.
253. La neuvième action concerne **l'audit des ministères et Institutions (03032)**. Implémentée par le CSD-GE, elle vise essentiellement à porter le taux de mise en œuvre des recommandations des audits à 100% en en 2023.
254. A mi- terme, sur les quatre (04) indicateurs des produits liés à l'action, seuls deux (02) présentent une tendance acceptable. Il s'agit notamment de l'audit de 04 établissements publics sur 10 prévus et de l'audit de 12 projets et programmes sur 40 visés. En revanche, aucune réalisation n'a été encore constatée pour ce qui est de l'audit planifié de 5 entreprises publiques et de la disponibilité du rapport d'audit de la commande publique exercices 2021 et 2022.
255. Sur une prévision financière de 35 000 000 FCFA, les dépenses exécutés pour l'obtention des produits s'élèvent à 22 748 900 FCFA au premier semestre, soit un taux d'exécution financière de 65%.
256. Le **renforcement du fonctionnement des pôles judiciaires spécialisés (03033)** est la dixième action en matière de promotion de la gouvernance économique avec pour indicateur la « proportion de recommandations mises en œuvre ».
257. Pour la mise en œuvre de cette action, un seul produit est programmé en 2023. Il s'agit de l'élaboration d'un rapport sur le fonctionnement des pôles ECOFI qui n'a pas encore été rendu disponible au premier semestre. Ce retard s'explique par le désistement du consultant qui avait été recruté pour mener l'étude. De ce fait, aucun paiement n'a été fait sur une prévision de 26 000 000 FCFA.
258. Quant à la onzième et dernière action en matière de gouvernance économique, relative à : l'optimisation de la mobilisation des ressources, elle est portée au niveau sectoriel par le CSD-GE. La cible visée en 2023 est portée à 100% le taux de réalisation des recouvrements de recettes intérieures et d'améliorer le taux de pression fiscale.
259. A fin juin 2023, le taux de recouvrement des recettes intérieures s'est établi à 50,29%. Les recettes propres ont été mobilisées à hauteur de 1 231,05 milliards FCFA sur des prévisions

annuelles de 2 447,80 milliards FCFA. Par rapport à l'objectif semestriel de 1 160,22 milliards FCFA, le taux de recouvrement est de 106,10%.

260. Quatre produits (04) comptant sept (07) indicateurs sont rattachés à l'action dont l'état de mis en œuvre, relativement satisfaisant, est récapitulé dans le tableau ci-après.

Tableau 32: situation des indicateurs de produits de l'action « optimisation de la mobilisation des ressources » au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. Au 30 juin 2023	Cible 2023
Niveau de mise en œuvre de la facturée normalisée au niveau du RNI	83,48%	81,35%	85%
Niveau de mise en œuvre de la facturée normalisée au niveau du RSI	18%	22,60%	25%
Niveau de mise en œuvre de la facturée normalisée au niveau de la CME	18%	22,60%	25%
Disponibilité d'un système de facture normalisée électronique certifié	0	0	0
Disponibilité d'un dispositif juridique et d'un mécanisme de délivrance de quitus fiscal	Non	Oui	Oui
Nombre de quitus délivrés/nombre de personnes soumises à l'obligation du quitus fiscal	0%	0%	100%
Fonctionnalité de la plateforme e-douanes	Non	Non	Oui

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-GE, août 2023

261. A mi-parcours 2023, un des produits a atteint sa cible. Il s'agit de la disponibilité d'un dispositif juridique et d'un mécanisme de délivrance de quitus fiscal. A cela s'ajoute la facture normalisée avec un niveau d'atteinte de sa mise en œuvre de 96% au niveau du RNI et de 90% au niveau du RSI et de la CME. En revanche, aucune réalisation n'a été enregistrée en ce qui concerne la disponibilité d'un système de facture normalisée électronique certifié, l'obligation du quitus fiscal et la fonctionnalité de la plateforme e-douanes.
262. Le taux d'exécution financière des produits de l'action est de 54%. En effet, sur une prévision financière de 681 831 075 FCFA, 370 600 000 FCFA ont été dépensés.
263. Concernant la douzième action, elle porte sur la **valorisation de la préférence nationale en matière de commande publique et dans le secteur minier (03022)** même si aucun produit n'avait été programmé en 2023, Toutefois, des extrants ont été réalisés. Il s'agit de la mise en œuvre de l'accord-cadre signé entre le Gouvernement et la CMA-BF pour la fourniture des biens et services pour lesquels les artisans burkinabè disposent d'une compétence pour

leur production. Au titre du premier semestre 2023, douze (12) contrats ont été signés entre la CMA-BF et des structures publiques.

264. Au plan budgétaire, la réalisation des extraits de cette action n'a enregistré aucune exécution sur l'allocation prévisionnelle de 25 370 000 FCFA.
265. S'agissant de la treizième action, elle est relative à l'« **amélioration du climat des affaires (03024)** » et impulsée par le CSD-TIA. Sa mise en œuvre a pour cible 2023 de porter à 100% le taux de fonctionnalité du dispositif institutionnel de pilotage et de suivi de l'amélioration de l'environnement des affaires à 100% et créer au moins 18 000 entreprises.
266. A mi-parcours, les avancées enregistrées se matérialisent par la création effective de 9 750 entreprises, représentant 54,2% de la cible annuelle.
267. La situation de mise en œuvre des produits associés à cette action est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 33 : situation des indicateurs de produits de l'action 03024 au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Taux de fonctionnalité des instances et organes du CODESP	95	67	100
Nombre d'événements organisés	5	02	3
Nombre d'échantillons prélevés et analysés	9 771	4 410	8 000
Nombre d'instruments étalonnés et vérifiés	7 141	3 535	7 200
Nombre de certificats NBF octroyés	73	41	70
Nombre de produits labellisés	01	0	01
Nombre de labels exploités	02	01	02
Disponibilité d'un nouveau code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'État	01	00	01
Disponibilité d'un rapport recensant les réformes proposées	01	01	

Source : Secrétariat technique CSD-TIA, 2023

268. Du constat fait au 30 juin 2023, il apparaît qu'à l'exception des extraits relatifs la labélisation de produits et à la disponibilité d'un nouveau code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'État, les sept autres extraits affichent des niveaux de réalisation satisfaisant avec des niveaux de réalisation des cibles d'au moins 45% à mi-parcours.
269. La mise en œuvre de ces produits a nécessité la mobilisation de 112 363 250 F CFA sur une prévision de 569 300 000 F CFA, soit un taux d'exécution financière de 19,74%.

270. Concernant la quatorzième action, elle a trait à la **mise en place d'un mécanisme de financement de la planification, de l'aménagement urbain et du logement (03038)** et porté par le CSD-ITCH. Sa cible annuelle est d'atteindre un taux de mise en place des organes du Fonds national du développement urbain et des logements (FONADUL) de 50% en 2023. A mi-parcours, la mise en œuvre de cette action enregistre un niveau appréciable. La cible visée a été atteinte avec un taux de mise en place des organes évalué à 80%. Les ressources prévisionnelles d'un montant de 100 000 000 FCFA ont été exécutées à hauteur de 7 187 000 FCFA, correspondant à un taux de 7,2%.
271. Quant à quinzisième et dernière action rentrant dans le cadre de la promotion de la gouvernance économique et financière, elle est relative à la **relecture des textes régissant le foncier et la prévention des dérives en matière de construction et de foncier (03039)**. Pour une cible visée d'adopter deux (02) lois à terme en 2023, l'une l'a été à fin juin. Il s'agit de la loi N°008-2023/ALT portant promotion immobilière au Burkina Faso.
272. Cette tendance découle de la mise en œuvre d'extrants dont l'état de réalisation est consigné dans le tableau ci-après.

Tableau 34 : Situation des indicateurs de produits relatifs à l'action 03039 au premier semestre 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au premier semestre 2023	Cible. 2023
Disponibilité de la loi portant code de l'urbanisme adoptée	0	0	1
Disponibilité de la loi portant promotion immobilière adoptée	0	1	1
Nombre d'aménagements et de constructions contrôlés	750	1 367	1 000
Disponibilité du rapport de l'étude en vue du plafonnement des prix de parcelles	0	0	1

Source : rapport de performance à mi-parcours du secteur ITCH, août 2023

273. Du constat fait de ce tableau, sur les quatre extrants programmés dans le cadre de cette action, deux ont déjà atteint leur cible annuelle. Les activités en vues de rendre effective l'adoption de la loi portant code l'urbanisme et la disponibilité du rapport d'étude sur le plafonnement des prix des parcelles qui sont en cours devraient s'accélérer au cours du second semestre.
274. Sur une prévision globale de 1 140 000 000 FCFA, les dépenses liées à la mise en œuvre des produits de l'action s'élèvent à 138 765 842 FCFA au premier semestre, ce qui représente 12,2%.
275. **En matière de promotion de coopération internationale et régionale**, cinq (05) actions sont déclinées dans le PA-SD.

276. S'agissant de la première action relative au **renforcement et élargissement des liens d'amitié et de coopération du Burkina Faso (03040)**, elle est mise en œuvre par le CSD-GAL avec cible la disponibilité du nouveau décret portant définition des juridictions des Missions diplomatiques et Postes consulaires en 2023.
277. Pour la réalisation de cette action, quatre (04) produits sont attendus dont l'état d'exécution à mi-parcours est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 35 : Situation des indicateurs de produit de l'action « renforcement et élargissement des liens d'amitié et de coopération du Burkina Faso »

Indicateurs de produit	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Disponibilité du nouveau décret portant définition des juridictions des Missions diplomatiques et Postes consulaires	ND	0	01
Nombre de commissions mixtes de coopération et de sessions de suivi participées	03	04	04
Nombre de conclaves internationaux auxquels le Burkina Faso a pris part	-	0	04
Nombre de nouvelles représentations diplomatiques et de nouveaux postes consulaires	0	01	02

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-GAL, août 2023

278. De l'analyse du tableau, il ressort que dans la première moitié de l'année, la performance est au rendez en ce qui concerne l'organisation et la participation du Burkina Faso aux sessions de Commissions mixtes de Coopération et aux sessions des comités de suivi avec l'atteinte de la cible. En effet, le Burkina Faso a participé aux sessions de commissions mixtes de coopération avec la République de Guinée, le Royaume de Maroc et le Royaume de Belgique et à une réunion de suivi et de préparation de la prochaine commission mixte avec la République du Mali. Par ailleurs, le pays a accru d'un (01), sur deux (2) prévues, le nombre de nouvelles représentations diplomatiques et de nouveaux postes consulaires. En revanche, le Burkina n'a participé pour l'heure à aucun des quatre (04) conclaves internationaux prévus et la disponibilité du nouveau décret portant définition des juridictions des Missions diplomatiques et Postes consulaires se fait toujours attendre.
279. Sur une programmation de 34 000 000 FCFA, l'exécution financière s'est établie à 14 750 000 FCFA au 30 juin 2023 soit un taux d'exécution de 43,38%.
280. La deuxième action porte sur la **consolidation de la présence du Burkina Faso dans les instances internationales (03041)**. Mise en œuvre par le CSD-GAL, elle a pour cible 2023 d'accroître de cinquante (50), le nombre total de Burkinabè dans les instances statutaires des organisations régionales et internationales.

281. Dans cette dynamique, des trois (03) produits attendus, à mi-parcours 2023, seul le taux de participation du Burkina Faso aux instances des organisations internationales a atteint 30% pour une cible annuelle de 60% ; les deux autres n'ayant connu aucune réalisation. Il s'agit du plan d'action de l'organisation internationale de la francophonie avec un taux de réalisation nul et de l'intégration de Burkinabè dans les instances statutaires des organisations régionales et internationales dont le nombre n'est pas disponible. Sur une prévision de 27 000 000 FCFA, l'exécution financière s'est établie à 8 888 000 FCFA au 30 juin 2023, soit un taux d'exécution de 32,92%.
282. La troisième action, portée par le CSD-GE, concerne **l'amélioration de la participation des Burkinabè de l'extérieur au processus de développement socio-économique et politique du Burkina Faso (03042)**. Elle a pour ambition d'accroître le montant des transferts des Burkinabè de l'extérieur en FCFA à travers la réalisation attendu de quatre produits en 2023.
283. A mi-parcours, les résultats de cette action sont moins fastes. En effet, exceptée l'organisation de 36 activités économiques sur les 89 prévues, aucune réalisation n'a été enregistrée pour ce qui est de l'organisation des 8 missions consulaires programmées, de l'adoption des 02 documents de stratégie portant sur les Burkinabè de l'extérieur et de la mise en place du Haut conseil des Burkinabè de l'extérieur par adoption d'un décret. Le taux d'exécution financière au premier semestre est de 0,77%. Sur des prévisions annuelles de 520 775 000 FCFA, seulement 4 028 120 FCFA ont été consommés.
284. La quatrième action, impulsée par le CSD-GAL, a trait à **l'amélioration de la gestion des réfugiés et des apatrides (03043)**. Elle a pour cible annuelle de porter à 80% la proportion des demandes d'asile accordées en 2023. A mi-parcours, l'avancée est nette avec une proportion estimée à 62,5%.
285. Pour la mise en œuvre de l'action, les deux (02) produits attendus ont enregistrés des niveaux de réalisation satisfaisants au premier semestre 2023. En effet, sur une prévision de quatre (04) sessions d'éligibilité et de recours, deux (02) ont été organisées et trois (03) demandeurs d'asile recensés et enregistrés sur une prévision de quatre (04). En terme d'engagement financier, sur une prévision de 10 500 000 FCFA, à peine 1 500 000 FCFA ont été consommés en fin juin 2023, soit un taux d'exécution de 14,39%termes.

II.3.2.4. Objectif stratégique 2.4 : Renforcer la décentralisation et la bonne gouvernance locale

286. Six (06) actions, portées par les CSD-GAL et GE, concourent à l'atteinte de cet objectif stratégique. Leur situation de mise en œuvre se présente comme suit.
287. La première action relative à la **poursuite du développement des économies locales (03046)** est implémentée par le CSD-GE. Elle a pour cible de porter à 10% en 2023, la part des ressources propres dans le budget des Collectivités territoriales (CT).

288. Au terme du premier semestre 2023, la situation d'exécution de vingt (20) produits concourent à la mise en œuvre de cette action est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 36: situation des indicateurs de produits de l'action « poursuite du développement des économies locales »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de rapports du profil socio-économique des régions	1	0	1
Nombre d'infrastructures entièrement réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PADEL	300	210	300
Nombre d'infrastructures réalisées à 75% dans le cadre de la mise en œuvre du PADEL	200	60	200
Nombre de marchés construits dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	0	0	4
Nombre de boutiques construites dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	125	0	50
Nombre de gares routières construites dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	0	0	3
Nombre de Km de pistes rurales aménagées dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	0	30	250
Nombre de Km de caniveaux d'évacuation d'eau pluviale construits dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	0	15	30
Linéaire couvert par l'éclairage public (Km) dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	0	0	30
Nombre d'ha de bas-fonds aménagés dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	0	0	420
Nombre d'ha de périmètres maraichers aménagés dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	0	4	35
Nombre d'infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	54	0	43
Nombre de salles de classes construites dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	165	100	100

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de formations sanitaires normalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	4	0	10
Nombre de complexes scolaires construits dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	0	0	2
Nombres de CSPS construits dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	0	0	15
Linéaire de routes bitumées à Bagré (Bagrépole) (Km)	0	0	25
Nombre de bénéficiaires de cash transfert dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR	29 136	29 132	35 000
Nombre de complexes scolaires construits et équipés dans le cadre de la mise en œuvre du PRISE	6	11	19
Nombre de CSPS construits et équipés dans le cadre de la mise en œuvre du PRISE	12	0	2
Nombre de forages positifs et d'AEPS réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PRISE	38	6	40

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-GE, août 2023

289. Il ressort que plus de la moitié des extrants n'a connu aucune réalisation. Ils concernent majoritairement ceux du PUDTR. Toutefois, à la date du 30 juin, la livraison prévue des 100 salles de classes construits dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR a été effective.
290. En outre, des avancées significatives sont notées, matérialisées par la réalisation de 210 infrastructures et 60 exécutés à hauteur de 75% dans le cadre de la mise en œuvre du PADEL et l'aménagement de 30 km de pistes rurales et la construction de 15 Km de caniveaux d'évacuation d'eau pluviale dans le cadre de la mise en œuvre du PUDTR. Pour le compte du PRISE, 6 forages sur 40 et 11 complexes scolaires sur 19 ont été respectivement réalisés.
291. Le taux d'exécution financière de ces produits à mi-parcours est de 34%. Sur les prévisions annuelles de 57 064 183 245 FCFA, 19 634 399 831 FCFA ont été dépensés.
292. La deuxième action concerne **l'accélération de la construction des Pôles de croissance et de compétitivité (03047)**. Mise en œuvre par le CSD-GE, la cible visée est l'effectivité de la mise en place d'un de pôles de croissance et de compétitivité (PC) fonctionnels en 2024.
293. Dans le cadre de ce processus, un seul produit portant sur l'accélération de la mise en œuvre du pôle de croissance de Samandeni est attendu. Au 30 juin 2023, l'objectif de rendre fonctionnel le dispositif institutionnel et de conduire 9 études dans le cadre de la formulation du document cadre de l'agropole de Samandeni n'est pas encore atteinte.

Toutefois, la première session 2023 du Groupe technique de suivi de la préparation de l'agropole a été tenue et a permis de valider 5 des 9 études prioritaires de formulation dudit pôle. En outre, la sélection des consultants pour la réalisation de 3 des 4 études restantes est effective. Sur le plan budgétaire, aucune dépense n'a été faite au premier semestre sur les sur les 30 000 000 FCFA prévus.

294. La troisième action est relative à la **réforme du dispositif de financement de la décentralisation (03048)**. Portée par le CSD-GE, elle a pour cible 2023 de porter la part du budget de l'Etat transférée aux collectivités territoriales à 15%. Au 30 juin, cette cible a été atteinte, ressortant à 15,45%.
295. Au terme du premier semestre, l'exécution du principal produit associé s'est bien orientée avec le renforcement de l'appui à la mobilisation des ressources au profit des CT matérialisé par le transfert de 34 585 243 000 FCFA aux Collectivités territoriales pour la prise en charge des compétences transférées. Le taux d'exécution de cet extrait est de 25%. Sur les prévisions de 10 148 000 FCFA, les dépenses exécutées s'élèvent à 2 500 000 FCFA.
296. La quatrième action a trait à **l'amélioration de la gouvernance des collectivités territoriales (03044)** et portée par le CSD-GAL. Pour l'année 2023, la cible est la tenue dans les délais de 1484 sessions des délégations spéciales.
297. Au terme du premier semestre 2023, la situation d'exécution des six (06) produits concourant à cette action révèle qu'aucune réalisation n'a été enregistrée. Il s'agit notamment du niveau de mise en œuvre du programme commune modèle attendu à 100%, de la formation de 550 membres des délégations spéciales, de la disponibilité de la loi de programmation financière des ressources financières à transférer aux CT, du guide d'évaluation sur les critères d'évaluation des performances des CT, du plan de communication de soutien à la décentralisation dont un projet est disponible et de la Stratégie nationale de décentralisation et son plan d'actions triennal dont des projets sont également disponibles. Au plan budgétaire, aucun montant n'a été dépensé au 30 juin 2023, sur la prévision de 240 000 000 FCFA.
298. Cette contreperformance est due au fait que certaines activités planifiées pour la réalisation des extraits sont prévues pour se tenir aux 3ème et 4ème trimestre 2023.
299. La cinquième action concerne la **réforme du code des collectivités territoriales (03045)**. Mise en œuvre par le CSD-GAL, elle vise la disponibilité du nouveau code des CT pour 2023. La situation d'exécution au 30 juin 2023 fait état de la disponibilité d'un draft de la loi en attente de validation en conseil de cabinet du MATDS.
300. Pour la mise en œuvre de l'action, la situation d'exécution des trois produits attendus à savoir la finalisation du nouveau code général des collectivités territoriales, l'élaboration des textes d'applications du nouveau code général des collectivités territoriales et la vulgarisation du nouveau code général des collectivités territoriales est mitigée. Au 30 juin seuls trois (03) rencontres ont été tenues dans la cadre de la disponibilité du nouveau Code général des collectivités.

II.3.2.5. Synthèse de l'approfondissement des réformes institutionnelles et modernisation de l'administration publique

301. **S'agissant de l'objectif stratégique 2.1 : promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance politique**, les performances à mi-parcours concernent (i) l'amélioration du fonctionnement des juridictions (03034) avec l'exécution à 50% du programme d'équipement des juridictions et le recouvrement à 27,52% des amendes pénales ; (ii) l'amélioration de l'accès à la justice (03035) avec l'octroi de l'assistance judiciaire à 459 personnes, la formation et la sensibilisation de 25 acteurs d'OSC, d'autorités coutumières et religieuses sur l'organisation et les procédures judiciaires et la réhabilitation à 98% du palais de justice de Bobo-Dioulasso et (iii) le renforcement de l'effectivité des droits humains (03037) par la formation de 183 FDS en droits humains et en droit international humanitaire, la sensibilisation de 15 014 acteurs socio-professionnels sur le DIH et les droits humains et le traitement de 100% des plaintes des victimes de violation des droits humains.
302. **Au titre de l'objectif stratégique 2.2 : promouvoir la bonne gouvernance administrative et moderniser l'administration publique**, les principaux résultats concernent : (i) **la gestion efficace des ressources humaines de l'administration publique (03016)** avec la disponibilité d'un document d'évaluation de la mise en œuvre de la loi n° 081-2015/CNT, la réception en ligne des candidatures de tous les concours directs et professionnels, la composition de 89,06% des concours professionnels en ligne et la signature dans les délais des actes de carrière (intégration, reclassement, retraite) de 61,8% ; (ii) **la dépolitisation de l'administration publique et promotion du mérite (03017)** avec l'adoption de la loi n°002-2023/ALT du 16 mars 2023 portant renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'administration publique et (iii) **la promotion de la communication gouvernementale** avec la publication de 50 communiqués de presse, la tenue de sept (07) points/conférences de presse et la réalisation de quatre-vingt-dix-neuf (99) films documentaires/Gouv actions.
303. **Au titre de l'objectif stratégique 2.3 : promouvoir la bonne gouvernance économique, financière et les coopérations régionale et internationale**, les avancées au cours du premier semestre portent sur : (i) **l'informatisation du cadastre foncier national et détermination d'une autorité unique de rattachement (03025)** avec la numérisation de 311 048 et le déploiement de la plateforme e-cadastre ; (ii) **l'informatisation du système des marchés publics et de la comptabilité matière (03026)** avec la conception et l'opérationnalisation à 45% et le déploiement de SIGCM à 50% dans les EPE et les Collectivités Territoriales ; (iii) **l'assainissement du marché intérieur (03029)** par la répression de 161 cas de fraude et d'usage de faux, le contrôle de 97 entreprises sur l'application de la réglementation en matière douanière, fiscale, commerciale et environnementale et la réalisation de 384 sorties terrain pour le contrôle de la régularité et de la détention et de la destination des marchandises en circulation ou en transit ; (iv) **l'élaboration d'une nouvelle Etude nationale prospective (03030)** avec la disponibilité des rapports des études rétrospective macroéconomique et rétrospective sociale pour l'ENP post 2025 ; (v) l'audit des ministères

et Institutions (03032) avec la réalisation des audits de quatre (04) établissements publics et douze (12) projets et programmes ; (vi) **le renforcement et élargissement des liens d'amitié et de coopération du Burkina Faso (03040)** avec la participation du Burkina Faso à quatre (04) commissions mixtes de coopération et l'ouverture de l'ambassade du Burkina Faso en République islamique d'Iran et (vii) l'optimisation de la mobilisation des ressources financières à hauteur de 1 231,05 milliards FCFA sur des prévisions annuelles de 2 447,80 milliards FCFA.

304. **Pour ce qui est de l'objectif stratégique 2.4 : renforcer la décentralisation et la bonne gouvernance locale**, les principaux résultats sont liés à la poursuite du développement des économies locales (03046) avec entre autres la réalisation 210 d'infrastructures à 100%, l'aménagement de 30 de Km de pistes rurales, la construction de 100 salles de classe, le cash transfert à 29 132 et la réalisation de six (06) forages positifs et d'AEPS.
305. Les autres acquis majeurs enregistrés ont porté sur : (i) l'adoption de deux (02) décrets portant sur le guide pour les négociations de traités d'investissement du Burkina Faso et le deuxième sur le modèle national de Traités Bilatéraux d'Investissement du Burkina Faso ; (ii) la création de 9 750 nouvelles entreprises ; (iii) l'octroi de 41 certificats NBF ; (iv) la création du Fonds National pour les Aménagements Urbains et le Logement (FONAUUL) ; (v) l'adoption de la loi N°008-2023/ALT portant promotion immobilière au Burkina Faso ; (vi) le contrôle de 178 aménagements et de 1189 constructions ; (vii) la mobilisation et la numérisation des plans d'aménagement et (viii) la disponibilité d'une base de données spatiales et des métadonnées sur les lotissements des treize régions du Burkina Faso
306. Des défis sont attendus au cours du second semestre en matière de systématisation du recrutement par appel à candidatures des Directeurs Généraux des entreprises et des établissements publics, de valorisation de la préférence nationale en matière de commande publique et dans le secteur minier, de disponibilité d'un nouveau code de bonnes pratiques de gouvernance des sociétés d'Etat.
307. Pour parvenir à lever les défis, les efforts de l'Etat et de ses partenaires doivent donc se renforcer.

II.3.3. Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale

308. L'ambition de consolidation du développement du capital humain et de la solidarité nationale, déclinée dans le pilier 3 du PA-SD se fait à travers six (06) objectifs stratégiques dont les situations de réalisation sont présentées dans les sections ci-dessous.

II.3.3.1. Objectif stratégique 3.1 : Promouvoir la santé de la population et accélérer la transition démographique

309. Cet OS s'opérationnalise à travers trois (03) actions mises en œuvre par le secteur de planification Santé. L'état d'opérationnalisation de ces actions est présenté ci-après.

310. Relativement à la première action portant sur **la poursuite des réformes en matière de santé (03049)**, mesurée par le nombre de contacts par habitant et par an dans la population générale et par le nombre de contacts par habitant et par an pour les enfants de moins de 05 ans, les initiatives engagées au premier semestre ont permis d'atteindre respectivement les taux de 0,87 pour une prévision annuelle >1,5 et de 0,91 pour un taux >2,5.
311. Le nombre de contacts par habitant et par an dans la population générale est en bonne progression vers l'atteinte de sa cible. Quant au nombre de contacts par habitant et par an pour les enfants de moins de 05 ans, des efforts doivent être fournis afin d'espérer l'atteinte de la cible en fin d'année.
312. Le tableau ci-dessous donne la situation des indicateurs des produits de l'action au premier semestre.

Tableau 37: situation des indicateurs de produits de la poursuite des réformes en matière de santé (03049), au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réf 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de prestations gratuites offertes aux enfants de moins de 05 ans	9 224 627	3 857 062	13 286 126
Nombre de prestations gratuites offertes aux femmes	5 796 065	2 649 124	13 800 216
Nombre de prestations gratuites offertes aux personnes âgées	0	0	1 129 458
Nombre de prestations gratuites offertes aux personnes affectées par le VIH	52 381	0	89 782
Niveau de fonctionnalité du Centre d'appel d'urgence du SAMU de Ouagadougou (%)	0	75	100
Niveau de fonctionnalité du Centre d'appel d'urgence du SAMU de Bobo Dioulasso (%)	10	10	50
Proportion de CHU/CHR mettant en œuvre la dispensation individuelle nominative (%)	67	73,70	70
Pourcentage d'enfants âgé de 9 ans ayant reçu une dose de vaccin HPV au niveau national	0	50,9%	100%
Pourcentage d'enfants ayant reçu une dose de vaccin hépatite B à la naissance (%)	0	35%	90%
Nombre de séances de sport pour tous organisées	16 438	13 113	15 000

Indicateurs de produits	Réf 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de participants aux séances de sport pour tous	2 168 352	1 017 741	1 500 000

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD Santé, août 2023

313. Dans le cadre de l'opérationnalisation de la stratégie de la gratuité des soins offerts aux femmes et aux enfants de moins de 5 ans, le niveau de réalisation des prestations gratuites offertes aux enfants de moins de 05 ans se situe à 3 857 062 pour une cible de 13 286 126 soit 29,03% et celui des prestations gratuites offertes aux femmes se situe à 2 649 124 pour une cible de 13 800 216, soit 19,2%. La gratuité des prestations aux personnes âgées et aux Personnes vivant avec le VIH (PV VIH) ne sont pas encore effectives.
314. D'une manière générale, des efforts sont consentis pour la mise en œuvre de la mesure de gratuité. Cependant, des insuffisances dans l'allocation de ressources financières engendrent des difficultés dans le fonctionnement des formations sanitaires.
315. Concernant les centres d'appel d'urgence du Services d'aide médicale d'urgence (SAMU), la fonctionnalité attendue de celui de Ouagadougou n'est toujours pas effective mais est en bonne tendance avec un niveau de réalisation de 75%. Quant à celui de Bobo-Dioulasso, le taux d'exécution des travaux est d'environ 10% pour une cible annuelle de 50%.
316. Dans le cadre de la mise en œuvre de la pharmacie hospitalière, la dispensation individuelle nominative au lit du malade est à 73,7% au niveau des CHU/CHR pour une cible de 70%. Au 30 juin 2023, la couverture vaccinale des enfants ayant reçu une dose de vaccin contre l'hépatite B et le Human papillomavirus (HPV) sont respectivement de 35% et 50,9%.
317. De plus, les deux extrants relatifs à l'organisation du sport pour tous ont enregistré des niveaux de réalisation satisfaisants. Il s'agit de la proportion de séances de sport pour tous organisées (87, 42%) et de la proportion de participants au sport pour tous (67,85%). Ces résultats s'expliquent par l'ouverture de nouveaux sites de pratique et par la prise de conscience de la nécessité de pratiquer les activités physiques et sportives pour faire face à l'évolution des modes de vie de plus en plus sédentaire et aux maladies qui y sont liées. Il faut cependant noter que la collecte de données n'a pas permis de prendre en compte les sites de certains promoteurs privés compte tenu du caractère informel du domaine.
318. En termes d'exécution financière, même si toutes les données ne sont pas encore disponibles pour apprécier les taux, le montant total alloué en 2023 pour les soins au profit des femmes et des enfants de moins de 5 ans s'élève à 28 500 000 000 F CFA pour une prévision de 53 147 649 508 F CFA, soit un taux d'exécution de 53,6%.
319. Concernant la deuxième action relative à la **poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de santé communautaire (03050)**, l'indicateur portant sur la proportion de villages disposant d'au moins deux Agents de santé à base communautaire (ASBC) fonctionnels est de 95,4% à mi-juin 2023 pour une cible de 100% à fin d'année. La situation de réalisation des indicateurs d'extrait est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 38: Situation des indicateurs de produits de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de santé communautaire (03050) au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Proportion d'ASBC ayant bénéficié de l'intégralité de leur motivation financière (%)	97,5	98	100
Proportion de districts couverts par la délégation des tâches en planification familiale (PF)	40	45,71	52,85
Nombre de nouveaux postes de santé communautaire (PSC) fonctionnels	2	0	60

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD Santé, août 2023

320. Concernant la disponibilité des ressources humaines en santé communautaire et les interventions de qualité offertes à la population, les indicateurs sont en bonne progression vers l'atteinte de la cible de fin d'année. Quant à la fonctionnalité des services de santé communautaires, aucun nouveau poste de santé communautaire n'a été construit.
321. **Quant à l'action relative à la poursuite des investissements en matière de santé (03051),** les effets sont appréciés à travers l'évolution du rayon moyen d'action théorique y compris le privé. La réalisation a été de 5,4 km pour une cible de 5,1 km en fin d'année. L'atteinte de la cible est conditionnée par la construction et l'opérationnalisation de nouvelles formations sanitaires dont l'état de réalisation est consigné dans le tableau ci-après.

Tableau 39: Situation des indicateurs des produits en matière de poursuite des investissements en matière de santé (A3051) au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de nouveaux CSPS construits et équipés	27	27 et (2 en cours)	29
Nombre de nouveaux CSPS transformés en CM	44	(16 en cours de réception)	
Niveau de réalisation (%) des CMA normalisés (Pô et Diébougou)	Po : 50 Diébougou : 50	Po : 74% Diébougou : 59%	Po : 100 Diébougou : 100
Niveau de réalisation (%) de la construction et de l'équipement de nouveaux CMA (Kampti, N'Dorola, Karangasso- Vigué, Léna, Mani)	Léna : 5 K-vigué : 5 Kampti : 45 N'Dorola : 58 Mani : 95	Léna : 07% K-vigué : 13% Kampti : 52% N'Dorola : 58% Mani : 98%	Léna : 20 K-vigué : 20 Kampti : 60 N'Dorola : 60 Mani : 100

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Niveau de réalisation (%) de la première phase du centre de cancérologie de Tengandogo	75	98	100
Niveau de réalisation (%) de la construction et de l'équipement du nouveau CHU de Bobo-Dioulasso	23	40	75
Niveau de réalisation (%) de la construction et de l'équipement du centre de radiothérapie de Bobo-Dioulasso	23	50	100
Niveau de réalisation (%) de la construction du CHU de Bassinko	5	5	10
Niveau de réalisation (%) de la construction du CHR de Manga	70,75	81,5	100
Niveau de fonctionnalité (%) du pool mère enfant du nouveau CHRU de Dédougou	70	70	100
Niveau de réalisation (%) de la construction du CHRU de Fada	0	0	15
Niveau de réalisation (%) de la construction du CHRU de Gaoua	0	0	15
Niveau de réalisation (%) de la construction du centre de neurochirurgie spécialisé de Tengandogo	62	76	80
Niveau de réalisation (%) de la construction et de l'équipement du centre de gériatrie de Ouagadougou	91	100	100
Niveau de réalisation (%) de la construction du centre de gériatrie de Bobo-Dioulasso	0	0	10
Niveau de réalisation (%) de la mise à niveau du CHR de Fada (ancien site)	31,69	31,69	60

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Niveau de réalisation (%) de la construction et de l'équipement du Centre régional de transfusion sanguine de Dori	0	0	0
Nombre de sportifs couverts médicalement par le centre national médico-sportif	2 095	1 052	2 000
Nombre de manifestations sportives couvertes médicalement	44	16	40
Nombre d'athlètes contrôlés au dopage	115	25	70

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD Santé, août 2023

322. Le niveau de progression global des indicateurs vers l'atteinte de la cible de 2023 est moyen.
323. En ce qui concerne les infrastructures prévues pour être livrées ou rendues fonctionnelles en 2023, en dehors du service pool mère enfant du CHR de Dédougou, le CHR de Manga, le centre de gériatrie de Ouaga, la première phase du centre de cancérologie de Tengandogo, les taux de réalisation sont assez satisfaisants.
324. Les constructions du CHU de Bobo-Dioulasso et du Centre de radiothérapie de Bobo progressent bien également et les cibles pourraient être atteintes en fin d'année.
325. La construction du CHU de Bassinko n'a pas connu de progression.
326. S'agissant de la construction des nouveaux CMA, ceux de Kampti et N'dorola sont réalisées à plus de 50% pour une cible de 60% tandis que les CMA de Léna et Karangasso-Vigué sont à moins de 15% pour une cible de 20%. Le CMA de Mani a un taux de réalisation satisfaisant de 98%.
327. Par ailleurs, les travaux de transformation de 13 CSPS en CM sont terminés et il reste leur équipement. On note également que 3 autres CSPS transformés en CM sont en attente de réception (région de l'Est) et les travaux de 3 autres sont en cours d'achèvement (région du Plateau central).
328. Quant aux autres chantiers d'infrastructures sanitaires en cours de réalisation, les avancées restent faibles. Il s'agit notamment du Centre de neurochirurgie spécialisé de Ouagadougou, du CHR de Fada, du Centre régional de transfusion sanguine de Dori qui est à l'arrêt pour cause d'insécurité et du Centre de gériatrie de Bobo.
329. Quant à la fonctionnalité du Centre national médico-sportif, elle reste encourageante, car les indicateurs ont une bonne tendance en général vers l'atteinte des cibles de fin d'année.
330. Concernant l'exécution financière elle est respectivement de 18,98% et de 21,82%.

II.3.3.2. Objectif stratégique 3.2 : accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie

331. Cet objectif stratégique se met en œuvre à travers cinq (05) actions du PA-SD portées par le CSD éducation et formation et dont les niveaux de réalisation sont présentés ci-après.
332. En ce qui concerne l'Action 03052 portant sur la **poursuite de la réforme du système éducatif** (intégration de valeurs socioculturelles, républicaines, renforcement de la professionnalisation, etc.), la cible visée est de porter le taux d'accroissement annuel des effectifs de l'EFTP à 9% en 2023.
333. Au 30 juin 2023, les deux (02) produits de l'action qui portent sur l'élaboration et la validation de 12 référentiels de l'EFTP et de 2 curricula des TIC n'ont pas connu de réalisation. Toutefois, des termes de référence sont validés et les ressources sont disponibles pour l'élaboration de cinq (05) référentiels de l'EFTP, des curricula des TIC et de sept (07) curricula pour l'éducation civique au post-primaire et secondaire et du cadre d'orientation juridique, pédagogique et didactique sur l'introduction des métiers au primaire et au post-primaire. Le taux d'exécution physique de l'ensemble des produits est de 0% contre un taux d'exécution financière de 31,61%.
334. Au titre de l'action 03069 relative à **l'amélioration de la qualité et l'accès au système éducatif**, les cibles visées sont de porter en 2023 à 86% le taux brut de scolarisation au primaire et à 22% le taux brut de scolarisation au secondaire.
335. La situation de réalisation des indicateurs des 10 produits inscrits au PA-SD global au 30 juin 2023 est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 40: Situation des indicateurs de produits de l'action visant l'Amélioration de la qualité et l'accès au système éducatif au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de salles de classe construites pour la résorption des paillotes	6	0	117
Nombre de nouvelles salles de classe construites pour la résorption des CEG dans les salles d'emprunt	0	0	64
Nombre de nouvelles salles de classe construites pour le préscolaire	1	0	38
Nombre de nouvelles salles de classe construites pour l'expansion et la normalisation des écoles incomplètes	15	0	30

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de nouvelles salles de classe construites pour le post-primaire et le secondaire général	28	0	36
Nombre d'établissements d'EFTP bénéficiaires de nouvelles infrastructures complémentaires	0	0	10
Nombre d'ateliers équipés dans les établissements d'EFTP	4	0	4
Nombre de lycées scientifiques construits	1	3	6
Nombre de centres de formation équipés	0	0	10
Effectif des apprenants formés dans les Centres de formation professionnelle	8 048	5 847 dont 1573 femmes	5 730

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-EF, août 2023

336. Au titre des constructions des lycées scientifiques régionaux, trois (03) sont achevées sur les six (06) programmées. Il s'agit de celui de Ziniaré dont la réception définitive a été prononcée, celui de Gaoua qui a fait l'objet d'une réception provisoire et celui de Manga dont la réception technique est programmée au second semestre. Pour les trois (03) autres, le lycée scientifique de Banfora est au stade de maçonnerie et enduits, celui de Fada N'Gourma au stade de finition et la remise du site du lycée scientifique de Ouagadougou est prévue au mois de juillet en vue du démarrage des travaux.
337. La mise en œuvre de certaines activités notamment l'équipement des Centres de formation professionnelle n'a pas démarré. Cette situation s'explique notamment par la non validation du projet de dépenses par les PTF en raison de l'incohérence entre le schéma comptable prévu dans le manuel de procédures et celui prévu dans le document technique et financier. Pour pallier cette insuffisance, un avenant a été proposé aux partenaires.
338. Par ailleurs, l'un des produits majeurs de cette action concerne la réhabilitation du lycée Philippe Zinda KABORE, dont les procédures de passation des marchés sont à l'étape de la notification de l'attribution provisoire aux entreprises devant réaliser les travaux (deux lots sur trois). En outre, les résultats des propositions financières pour le recrutement du bureau de suivi-contrôle est à l'étape de la publication. Le troisième lot des travaux est en cours de réexamen par la commission d'attribution des marchés.
339. Le taux d'exécution physique de l'ensemble des produits de cette action est de 39,52%.
340. S'agissant de l'action relative à la **mise en œuvre du fichier national des élèves, de l'inscription en ligne des élèves et de la production des cartes d'identité scolaires au Burkina Faso (03054)**, la cible de couvrir 2 provinces en 2023 est déjà atteinte à mi-parcours. Les deux provinces pilotes touchées sont le Boulgou et le Kourwéogo.

341. Aussi, la plateforme intégrée expérimentée est l'indicateur de produit. A la date du 30 juin 2023, cette plateforme web dénommée « Fichier d'Identification unique des élèves du Burkina Faso » (FIUE-BF) est en cours d'expérimentation dans les provinces pilotes à travers notamment la collecte et la saisie des données de formation de classes, l'importation de ces données dans la plateforme, l'enrôlement des élèves, la saisie des décisions de fin d'année, l'édition et la distribution des cartes d'identité scolaires.
342. Le taux d'exécution financière de l'action est de 8%.
343. Pour ce qui est de l'action portant sur **le renforcement de la gouvernance de l'enseignement supérieur (03055)**, la cible annuelle est de porter à 53% la proportion de filières ayant normalisé leurs années académiques en 2023.
344. Au terme du premier semestre, la situation des indicateurs des quatre (04) produits rattachés à l'action est consignée dans le tableau ci-après.

Tableau 41: Situation des indicateurs de produits de l'action « renforcement de la gouvernance de l'enseignement supérieur »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Proportion des filières ayant achevé les semestres dans les délais	45	ND	60
Livre blanc élaboré	0	0	1
Nombre de textes de base indispensables à la désignation des présidents et directeurs généraux d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche et du CNRST élaborés	0	0	3
Nombre d'assistants, assistants hospitalo-universitaires et attachés de recherche recrutés	158	45	203

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-EF, août 2023

345. Au 30 juin 2023, l'acquis majeur a trait au recrutement d'assistants, assistants hospitalo-universitaires et attachés de recherche recrutés dont la réalisation est de 45 pour une cible 203. En effet, une première phase a permis de recruter 35 assistants, cinq (05) assistants hospitalo-universitaires et cinq (05) attachés de recherche.
346. Concernant le nombre de textes de base indispensables à la désignation des présidents et directeurs généraux d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche et du CNRST et la disponibilité du Livre blanc, ils n'ont pas connu d'évolution. Toutefois, un avant-projet du Livre blanc et des projets de trois (03) textes de base indispensables à la désignation des présidents et directeurs généraux d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche et du CNRST sont disponibles. En ce qui concerne la proportion des filières ayant achevé

les semestres dans les délais, les données de cet indicateur sont calculées en fin d'année. Le taux de réalisation financière de l'ensemble des produits de l'action est de 5,88%.

347. S'agissant de l'action relative à **l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur (03056)**, la cible visée est d'accroître le nombre d'étudiants et étudiantes pour 100 000 habitants à 1 056 en 2023 et la proportion d'étudiants et étudiantes ayant achevé un cycle ainsi que la proportion des étudiants inscrits dans les filières de l'EFTP au public respectivement à 70% et 11,3%.

348. La situation des indicateurs de produit de l'action est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 42: Situation des indicateurs de produits de l'action « amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de cités et résidences universitaires construites/réhabilitées	0	0	1
Nombre d'étudiants bénéficiaires des aides et prêts par an	97 630	55 356	80 000
Nombre d'étudiants bénéficiaires de bourses	9 617	6 938	9 300
Nombre d'étudiants demandeurs de logement hébergés	7 562	7 722	8 099
Nombre de plats servis par an dans les restaurants universitaires	11 000 000	5 279 586	11 600 000
Nombre de bâtiments pédagogiques construits	1	1	2
Nombre d'amphithéâtres construits	2	0	1
Nombre d'espaces numériques ouverts construits	0	1	1
Nombre d'ordinateurs livrés aux étudiants à prix subventionnés	8 279	4 320	20 000

Source : rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-EF, août 2023

349. Au 30 juin 2023, sur les neuf (09) indicateurs de produits que compte cette action, un seul à savoir le nombre d'espaces numériques ouverts construits a atteint sa cible. Il s'agit de l'Espace numérique ouvert (ENO) de Karpala. Quatre (04) autres indicateurs de produits ont des niveaux de réalisation oscillant entre 50% et 98%. Il s'agit du nombre d'étudiants bénéficiaires des aides et prêts par an (67%), du nombre d'étudiants bénéficiaires de bourses (75%), du nombre d'étudiants demandeurs de logement hébergés (96%) et du nombre de bâtiments pédagogiques construits (75%) dont (100%) pour le bâtiment pédagogique du

Centre Universitaire de Gaoua et (50 %) pour celui de Université Norbert ZONGO. Le taux de réalisation financière des produits de l'action à mi-parcours est de 39,39%.

II.3.3.3. Objectif stratégique 3.3 : Promouvoir la recherche et l'innovation et renforcer leur utilisation en faveur de la transformation de l'économie

350. Cet objectif stratégique est mis en œuvre à travers deux (02) actions portées par le CSD-Recherche et innovation (RI).
351. Concernant la **promotion de la recherche et de l'innovation (03057)**, l'ambition affichée pour 2023 est d'augmenter de 111 le nombre de chercheurs, d'enseignants chercheurs et d'enseignants hospitalo-universitaires pour 1 000 000 d'habitants.
352. L'état de réalisation des indicateurs des produits de l'action est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 43: Situation des indicateurs de produits de l'action 03073 : promotion de la recherche et de l'innovation

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Quantité de semences forestières produites (kg)	7 973,85	5 256,5	8 500
Nombre d'espèces forestières produites	69	65	100
Nombre total de technologies, procédés, méthodes et innovations générés par an	47	22	50
Station spatiale satellitaire Burkina SAT opérationnelle	0	0	1
Nombre d'études réalisées dans le cadre de la construction du technopole pharmaceutique de Kokologho	0	2	4
Taux d'exécution des travaux de construction du technopole pharmaceutique de Kokologho (%)	0	0,18	1,20
Nombre d'attachés de recherche recrutés	14	5	30
Nombre de prototypes de technologies fabriqués	0	3	3
Nombre de projets de recherche et d'innovation sélectionnés	33	0	20

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de PTBA de projets de recherche et d'innovation financés	97	21	66
Nombre de fiches techniques/documents de vulgarisation validés par an	437	210	300

Source : Rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-RI, août 2023

353. Du tableau ci-dessus, il ressort au terme du premier semestre 2023, un niveau d'exécution satisfaisant des produits. Le nombre de prototypes de technologies fabriqués a déjà atteint sa cible annuelle au 30 juin 2023 (3 pour une cible de 3). Cette performance est due au niveau de maturité très avancé des prototypes au moment de la programmation.
354. Aussi, huit produits ont connu un début de mise en œuvre, parmi lesquels trois (03) ont un niveau de réalisation satisfaisant. Il s'agit de la quantité des semences forestières produits qui ont atteint un niveau de production de 5 256,5 pour une cible de 8500 ; de la production de 65 espèces forestières pour une cible de 100 et des études réalisées dans le cadre de la construction de la technopole pharmaceutique de Kokologho. Par contre, deux (02) produits n'ont pas connu de début de mise en œuvre en raison notamment du fait que les activités sont prévues pour être réalisées au deuxième semestre.
355. En ce qui concerne le financement de l'action, sur une prévision financière de 24 412 110 000 F CFA pour l'année 2023, la réalisation est estimée à 1 386 440 536 F CFA au 30 juin 2023, soit un taux d'exécution financière de 5,67%.
356. S'agissant de la **promotion de l'utilisation des résultats de la recherche, des inventions et des innovations, (A3058)**, la cible visée est de vulgariser au moins 15 nouveaux résultats de technologies, d'inventions et d'innovations vulgarisées en 2023.
357. Au terme de la première moitié de l'année, les principaux produits attendus et programmés dans le PA-SD n'ont connu aucune évolution. Il s'agit notamment de l'incubation de 10 technologies, innovations et inventions, de la construction d'une vitrine d'exposition de technologies, inventions et innovations construites et la révision/réajustement d'une stratégie de valorisation pour 2023.
358. En revanche d'autres produits sectoriels concourant l'atteinte la cible connaissent un niveau d'exécution satisfaisant tel que retracé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 44 : Situation des indicateurs de produits de l'action « promotion de l'utilisation des résultats de la recherche, des inventions et des innovations »

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Quantité de semences forestières améliorées diffusées (kg)	5 512,64	2 878,43	8 000

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre d'espèces forestières diffusées	72	58	70
Nombre de résultats issus de la recherche forestière publiés	16	7	25
Nombre d'articles scientifiques publiés	511	471	575
Proportion de réalisation du parc d'innovation de Bagré	0,16	0,072	0,16
Quantité de semences améliorées mise à la disposition des producteurs à prix subventionné (tonne)	2 680,56	2 644,42	8 240
Quantité de semences fourragères certifiées mise à la disposition des producteurs (tonne)	57,95	394,36	310
Nombre de technologie à économie d'énergie diffusées	0	12	20

Source : Rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-RI, août 2023

A mi-parcours 2023, la quantité de semences fourragères certifiées mise à la disposition des producteurs a déjà atteint sa cible annuelle (394,36 pour une cible de 310). A cela s'ajoutent La diffusion de 58 espèces forestières pour une cible de 70, la publication de 471 articles scientifiques pour une cible de 575 et la diffusion de 12 technologies à économie d'énergie sur une cible de 20.

359. Sur le plan budgétaire, le coût des produits de l'action s'élève à 1 869 529 150 F CFA sur une programmation financière de 7 406 930 000 F CFA, soit un taux d'exécution de 25,24%. Ce faible niveau d'exécution est dû à la mise à disposition tardive des crédits et à la programmation de la plupart des activités au second semestre.

II.3.3.4. Objectif stratégique 3.4 : Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes

360. Le CSD-TEPS contribue à l'atteinte de l'OS 3.4 à travers huit (8) actions du PA-SD.
361. Pour ce qui est de la première action concernant la **poursuite de l'opérationnalisation du RAMU (03059)**, la cible visée est porter le taux de couverture de l'assurance maladie universelle à 3% en 2023.

362. Au terme du premier semestre, aucune réalisation n'a été enregistrée dans le cadre la mise en œuvre des trois produits attendus.

Il s'agit notamment de l'adoption de 06 décrets d'application de la loi RAMU dont des concertations ont eu lieu avec les acteurs et ont permis de trouver un consensus autour de cinq (05)² sur six (06) des textes en question, l'accessibilité à 90% des assurées aux prestations garanties par le RAMU et de la confection de **carte d'assurés CNAMU** à 200 000 bénéficiaires. Par ailleurs, un logiciel est en cours de développement pour l'immatriculation de la population assujettie au RAMU. Le taux d'exécution financière est de 3,06%.

363. Pour ce qui est du **renforcement du cadre juridique du marché du travail (03060)**, deuxième action, la cible visée est de porter à 30% la proportion des textes d'application du code du travail et des codes de sécurité sociale adoptés.

364. Au terme de la première moitié de l'année, le niveau de réalisation des trois produits attendus est relativement satisfaisant, excepté l'adoption effective des 10 textes d'application de la loi n°004/2021 portant régime de sécurité sociale applicable aux travailleurs salariés et assimilés, 2 textes d'application de la loi N°003 /2021 portant régime de sécurité sociale applicable aux agents publics de l'Etat sur 5 l'ont été et la disponibilité du code du travail se fait toujours attendre.

365. Dans le cadre de la **promotion du dialogue social en milieu de travail (03061)**, troisième action, la cible visée est de porter à 54,55% la proportion des cadres de concertation tenus. Au 30 juin 2023, la cible est réalisée à moitié avec un niveau estimé à 27,27%

366. Au 30 juin 2023, des deux (02) produits associés à cette action à savoir la disponibilité du décret instituant des cadres de concertation avec les syndicats dans les ministères /institutions et la tenue de six (06) des cadres (rencontre gouvernement-patronat, rencontre gouvernement-syndicat, CCT, CCNIT, CTNCSST, AT-juridictions, CNC/SN-PFTE), il ressort que trois (03) cadres de concertation ont effectivement été tenus. Quant à l'adoption du décret, il se fait toujours attendre.

367. Pour ce qui est de la quatrième action portant sur la **réduction des pires formes de travail des enfants (03062)**, elle vise à réduire de la prévalence des enfants impliqués dans les activités économiques à 40,3%³ en 2023.

368. Dans cette optique, trois produits sont planifiés. L'exécution de ces produits au premier semestre 2023 fait d'un qui a atteint sa cible. Il s'agit du taux de fonctionnalité de l'application Koglkamba avec un niveau de réalisation de 90% pour une cible de 80%.

2 Il s'agit des projets de décrets portant approbation de modèles types de convention entre les organismes de gestion du RAMU et les prestataires de soins de santé ; détermination des conditions et modalités du contrôle médical ainsi que de l'expertise médicale ; fixation des conditions et modalités du contrôle administratif ; fixation des modalités d'affiliation et d'immatriculation des assujettis au RAMU, des personnes à leur charge ainsi que des indigents et celui portant détermination des conditions et modalités de répartition et de prélèvement de la cotisation ainsi que des délais de son versement aux organismes de gestion (décret taux d'appel à cotisation).

³ Résultats préliminaires de l'enquête nationale sur le travail des enfants réalisée en 2022

369. Les deux autres n'ont pas connu d'évolution. Cependant, un avant-projet de texte a été validé par le Comité national de coordination de la Stratégie nationale de lutte contre les pires Formes de travail des enfants (CNC/ SN-PFTE). Aussi le rapport d'enquête sur le travail des enfants, est en cours d'élaboration avec la disponibilité des résultats préliminaires.
370. Concernant la **réinsertion socioprofessionnelle des travailleurs déflatés et retraités (03063)**, cinquième action, elle a pour ambition d'accroître à 80% la proportion des travailleurs déflatés et retraités ayant bénéficié d'un accompagnement. Au 30 juin 2023, cette proportion est de 20,69%.
371. Pour la mise en œuvre de cette action deux (02) produits ont été programmés et connaissent des évolutions diverses au 30 juin 2023. Ainsi, 41 projets de travailleurs de retraités et déflatés dont 11 projets de femmes ont été financés pour une cible de 190 et 145 travailleurs déflatés et retraités dont 27 femmes ont bénéficié de formation en production agro-sylvo-pastoral et halieutique pour une cible de 392. Le taux d'exécution financière de l'action est de 24,60%. En effet, 93 258 602 FCFA ont été dépensés sur prévision annuelle de 379 150 000 FCFA.
372. S'agissant de la sixième action relative à la **promotion de la mutualité sociale (03064)**, l'objectif en 2023 est de porter à 47% la proportion de communes disposant de mutuelles.
373. Dans cette dynamique, des deux associés, une seule a connu un début de mise en œuvre au premier semestre de l'année. En effet, 81 personnes dont 37 femmes sur 300 ont été sensibilisées sur l'importance des mutuelles sociales et la proportion de mutuelles immatriculées conformément à la réglementation n'est qu'à 0% pour une cible de 5%.
374. Le taux d'exécution financière de mise en œuvre des produits de l'action est de 31,10%.
375. Pour ce qui est de la septième action, elle est relative au **renforcement de la protection des enfants en difficulté (3065)**. Pour l'année 2023, l'ambition affichée est d'accroître la proportion des enfants victimes de violence pris en charge pour la porter à 85%.
376. Au terme du premier semestre, l'exécution de deux (02) des trois produits associés à cette action reste bien orientée. En effet, 2 006 enfants vulnérables y compris ceux porteurs d'handicap et ceux affectés par des actes terroristes ont été scolarisés sur 4 000 prévus et 5 197 enfants victimes de violences et d'abus divers dont 2 491 filles pris en charge. Quant au produit en lien avec les bourses accordées aux orphelins des pensionnés de la CARFO et CNSS, elle n'a pas encore connu un début de mise en œuvre.
377. Sur une prévision financière de 563 675 000 FCFA, 186 891 000 ont été consommés soit un taux de 33,16%.
378. Quant à la huitième et dernière action, elle porte **sur l'amélioration de l'employabilité des jeunes (3066)**. La cible visée en 2023 est de créer au moins 50 000 emplois.
- Dans cette dynamique, quatre (04) extrants ont été planifiés avec des niveaux d'exécution à mi-parcours satisfaisants et dont la situation est présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 45: situation des indicateurs de produits de l'action amélioration de l'employabilité des jeunes

Indicateurs de produits	Réal 2022	Réal au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de projets financés	2511	1936 dont 935 femmes	2 700
Nombre de jeunes formés en TRE, TIC.,	3856	1387 dont 259 femmes	4895
Nombre de demandeurs d'emploi dotés de projets bancables	124	03	20
Nombre de bénéficiaires de prêts suivis et accompagnés	1200	2471	5000

Source : Rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-TEPS, août 2023

379. L'analyse du tableau montre que tous les indicateurs ont connu une évolution au premier semestre. En effet, 1 936 projets dont 935 projets de femmes ont été financés sur 2 700 prévus. Aussi, 1 387 jeunes dont 259 femmes ont été formés en technique de recherche d'emploi et TIC sur 4 895 prévus. Par ailleurs, de 2471 bénéficiaires de prêts ont reçu un suivi-accompagnement. Le taux d'exécution financière de mise en œuvre des produits de l'action est de 68,41%. En effet, 1 179 752 800 FCFA ont été dépensés sur une prévision annuelle de 1 724 564 000 FCFA.
380. Dans l'ensemble, les contre-performances observées dans la mise en œuvre de ces actions rentrant dans le cadre de la promotion de l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes s'expliquent entre autres par la programmation attendue de certains produits au deuxième semestre, le retard dans le déblocage des ressources affectées aux structures de mise en œuvre de ces produits et la restructuration institutionnelle engagée au sein du ministère en charge de la jeunesse et de l'emploi.

II.3.3.5. Objectif stratégique 3.5 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles

381. Une seule action visant le renforcement de **l'autonomisation des femmes et des filles (03067) est déclinée dans le PA-SD et concourt à la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. La cible pour l'année 2023 est d'accompagner 149 513 femmes/filles en appuis pour leur autonomisation.**
382. Au terme du premier semestre, la situation d'exécution des trois produits associés à cette action est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 46: situation des indicateurs de produits en lien avec l'autonomisation des femmes et des filles

Indicateurs de produits	Réal 2021	Réal au 30 juin 2022	Cible. 2022
Nombre de femmes bénéficiaires de technologies de production, de transformation et de conservation	200	150	200
Nombre de femmes bénéficiaires de crédits octroyés par les fonds nationaux de financement	127 460	54 092	117 886
Nombre de femmes bénéficiaires de crédits formées	4388	3418	4750

Source : Rapport de performance à mi-parcours 2023 du CSD-TEPS, août 2022

383. Au 30 juin 2023, l'état de mise en œuvre de ces produits est satisfaisant avec des niveaux d'exécution de 75% de la cible en terme d'octroi de technologies de production, de transformation et de conservation à des femmes, de 46% pour l'octroi de crédits par les fonds nationaux de financement et de 72% en terme de formation des femmes bénéficiaires de crédits.

II.3.3.6. Objectif stratégique 3.6 : Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité

384. Dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité, trois (03) actions sont mises en œuvre.
385. Relativement à la première action, elle a trait à **l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement (03068)**. Mise en œuvre de le CSD-EEA, elle pour ambition d'améliorer les taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement en les portant respectivement 79% et 27% en 2023 et la proportion de communes urbaines disposant d'un système fonctionnel de gestion des déchets solides et celle de la population satisfaite de la qualité du cadre de vie dans les trois plus grandes villes du Burkina Faso à hauteur de 31% et 14,5% respectivement.
386. *Ainsi en matière d'accès à l'eau potable*, au premier semestre de l'année, le niveau de réalisation des extrants planifiés est satisfaisant et se présente comme suit dans le tableau ci-dessous.

Tableau 47 : Situation des indicateurs de produits relatifs à l'approvisionnement en eau potable

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de forages équipés de PMH réalisés	1 882	493	1 358
Nombre de PEA réalisés	352	33	115

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre d'AEPS neuves réalisés	304	20	203
Nombre AEPS réhabilitées	24	8	44
Nombre de forages équipés de PMH réhabilités	493	283	1 457
Longueur de réseau de distribution d'eau réalisée	156	36,079	1 000
Volume en m3 de la capacité de stockage d'eau	-	0	12 716
Volume en m3/j de la capacité de production d'eau	3 896	1 100	19 860

Source : Rapport de performance à mi-parcours du CSD EEA, Août 2023

387. Il ressort du tableau que des huit (08) indicateurs de produit, à l'exception de celui relatif au volume en m3 de la capacité de stockage d'eau qui n'a pas connu de d'évolution, les autres enregistrent des pourcentages d'atteinte des cibles variant entre 0,4% et 36,3%. Plusieurs chantiers sont en cours et devraient permettre d'atteindre des taux satisfaisants en fin d'année.
388. *Pour ce qui est du volet assainissement* de l'action 03068, le résultat est moins faste. Des neuf (09) produits mis en œuvre, seulement trois ont enregistré des niveaux d'exécution terme du premier semestre 2023, notamment la réalisation effective de 340 latrines communautaires et institutionnelles sur une cible annuelle de 245, la réalisation de seulement 6,4km de caniveau sur 24,8 km attendus et le suivi de 17 plans de gestion environnementale et sociale pour une cible annuelle de 140. Les autres produits n'ayant enregistré de résultats ont trait notamment à la construction de 03 STBV, à l'élaboration d'un schéma simplifié de gestion des déchets solides au profit des centres urbains construites, à la réalisation de 2 unités urbaines de traitements et de valorisation des déchets solides dans les chefs-lieux de régions et à l'existence de la loi portant interdiction totale des emballages et sachets plastiques au Burkina Faso et d'un texte sur les conditions de gestion des produits chimiques et des déchets dangereux
389. Sur une prévision financière de 134 101 100 000 FCFA, 6 693 430 000 FCFA ont été mobilisés pour la mise en œuvre des produits de l'action, soit un taux d'exécution financière de 5,0%.
390. Cette faible performance est expliquée entre autres par le non déblocage des ressources financières au premier semestre pour l'élaboration des schémas directeurs simplifiés de gestion des déchets solides et le manque de financement pour opérationnaliser le projet de construction des 2 unités industrielles de traitement et de valorisation des déchets solides urbains. Pour ce qui est de la loi sur les emballages et les sachets plastiques ainsi que les textes sur les conditions de gestion des produits chimiques et des déchets dangereux, les projets de documents ont été élaborés et sont en attente d'adoption.
391. Pour ce qui concerne **l'accès des populations à l'énergie de qualité (03069)**, deuxième action, elle est mise en œuvre par le CSD-TIA. La cible visée en 2023 de cette action est de porter

le taux d'électrification nationale à 26%, la proportion de la population ayant accès à l'électricité à 57% et le taux de couverture électrique nationale à 46%.

392. Au terme du premier semestre, la situation d'exécution des produits associés à cette action est déclinée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 48 : Situation des indicateurs des produits en lien avec l'accès des populations à l'énergie de qualité

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Nombre de km de lignes construites	1 616	39	6 733
Nombre de localités rurales électrifiées	472	104	488
Nombre de ménages raccordés à l'électricité	983 289	1 086 990	1 335 073
Nombre de lampadaires déployés pour l'éclairage public	2 158	ND	2 700

Source : Rapport de performance à mi-parcours du CSD TIA, août 2023

393. L'analyse du tableau révèle des avancées notables au niveau du nombre de ménages raccordés à l'électricité soit 103 701 ménages. Cependant, les niveaux du nombre de localités rurales électrifiées et du nombre de km des lignes construites sont faibles en raison du temps d'attente de l'avis de non objection des partenaires financiers. Il en est de même du nombre de lampadaires déployés pour l'éclairage public.
394. De façon générale, les difficultés liées à la mise en œuvre des produits de l'action sont, entre autres, l'inaccessibilité de certaines localités du fait de la situation sécuritaire, la suspension de l'appui financier et la complexité des conditions de décaissement de certains partenaires techniques et financiers (PTF).
395. En termes d'exécution financière, le montant engagé pour la mise en œuvre des produits de l'action au cours de la période sous revue est de 37 804 242 335 pour une prévision initiale de 178 780 988 000 F CFA soit un taux d'exécution de 21,15%.
396. S'agissant de la dernière action portant sur **l'amélioration de l'accès des ménages aux logements décents (03070)**, elle est portée par le CSD-ITCH. L'ambition affichée est de porter au terme de l'année 2023, le nombre de logements décents à 9 783.
397. A la date du 30 juin 2023, la mise en œuvre des extrants associés s'est traduit la construction de 727 logements (tout type confondus) dont le détail est retracé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 49 : Situation des indicateurs de produits relatifs à l'accès des ménages aux logements décents

Indicateurs de produits	Réal 2022	Réal au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de nouveaux logements construits	821	144	1 500
Nombre de logements sociaux construits en faveur des PDI	322	312	400
Nombre de ménages à revenu faible assistés	0	0	500
Nombre de logements économiques construits	180	271	300

Source : Rapport de performance à mi-parcours du CSD ITCH, août 2023

398. De l'analyse du tableau, le nombre de logements économiques construits enregistre un niveau appréciable avec une réalisation de 271 sur une prévision de 300. Quant au nombre de nouveaux logements construits et le nombre de logements sociaux construits en faveur des PDI, sur une cible de 1 900 logements, 456 (dont 312 au profit des PDI) ont été réalisés au cours du premier semestre 2023 soit un taux de réalisation de 24%.

II.3.3.7. Synthèse de la consolidation du développement du capital humain et de la solidarité nationale

399. Six (06) objectifs stratégiques contribuent à l'opérationnalisation de l'Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale.
400. En matière de promotion la santé de la population et l'accélération la transition démographique, les principales avancées concernent : (i) la poursuite des réformes en matière de santé (**03049**), avec l'octroi de prestations gratuites de santé à 3 857 062 enfants de moins de 05 ans et à 2 649 124 de femmes, l'administration à 35% des enfant de doses de vaccin contre l'hépatite B et à 50,9% des enfants de doses contre le Human papillomavirus (HPV) et l'organisation de 13 113 séances de sport pour tous avec 1 017 741 participants ; (ii) la **poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de santé communautaire (03050)** avec la disponibilité des ressources humaines en santé communautaire et l'offre d'interventions de service de santé de qualité à la population ; (iii) la poursuite des investissements en matière de santé (A3051) avec la réalisation des travaux de construction des CMA de Po de Mani à 74% et 98%, de la première phase du centre de cancérologie de Tengandogo à 98%, du CHR de Manga à 81,5%, du Centre de neurochirurgie spécialisé de Tengandogo à 76% ainsi que la transformation de 16 CSPS en CM.
401. Au titre de l'accroissement de l'offre et l'amélioration de la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation, les principales avancées portent sur : l'amélioration de la qualité et l'accès au système éducatif (03053) avec la formation de 5 847 dont 1 573 femmes dans les Centres de formation professionnelle ; (ii) mise en œuvre du

fichier national des élèves, de l'inscription en ligne des élèves et de la production des cartes d'identité scolaires au Burkina Faso dans deux (02) provinces pilotes Boulgou et Kourwéogo) ; (iii) le renforcement de la gouvernance de l'enseignement supérieur (03055) avec le recrutement de 45 assistants, assistants hospitalo-universitaires et attachés de recherche ; (iv) l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement supérieur (03056) avec l'accord des aides et des prêts à 55 356 étudiants, des bourses à 6 938 étudiants, l'hébergement de 7 722 étudiants, la fourniture de 5 279 586 de plats par les restaurants universitaires et la subvention de 4 320 ordinateurs au profit des étudiants.

402. S'agissant de la promotion de la recherche et l'innovation et le renforcement de leur utilisation en faveur de la transformation de l'économie, les principaux résultats au premier semestre portent, entre autres, sur la production de 7 973,85 kg de semences forestières, la vulgarisation de 210 fiches techniques/documents, la publication de 471 articles scientifiques, la mise à la disposition des producteurs à prix subventionné de 2 644,42 tonnes de semences améliorées et de 394,36 tonnes semences fourragères certifiées et la diffusion de 12 technologie à économie d'énergie
403. (iv) l'objectif stratégique 3.4 : Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes,
404. Concernant la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, les principales avancées concernent la mise à disposition de technologies de production, de transformation et de conservation à 150 femmes, l'octroi de crédits par les fonds nationaux de financement à 54 092 femmes et la formation de 3 418 femmes bénéficiaires de crédits
405. Pour ce qui est de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité, les principaux résultats obtenus concernent : (i) l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement (A 03068) avec la réalisation de 493 forages équipés de PMH et de 33 PEA, la réhabilitation de 283 forages équipés de PMH et la réalisation de 340 latrines communautaires et institutionnelles ; (ii) l'accès des populations à l'énergie de qualité (A 03069) avec l'électrification de 104 localités et le raccordement à l'électricité de 103 701 ménages ; (iii) l'amélioration de l'accès des ménages aux logements décents (A 03070) avec la construction de 727 logements tout type confondus.

II.3.4. Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois

II.3.4.1. Objectif stratégique 4.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché

406. Neuf (09) actions du CSD-PASP concourent à l'atteinte de l'objectif stratégique 4.1. Les niveaux d'exécution des tranches annuelles desdites actions sont analysés comme suit par domaines.
407. *Ainsi, en matière de production végétale*, les actions à mener concernent: (i) le **développement de la production agricole sous maîtrise d'eau (03071)** où la cible de l'action est d'aménager 6 600 ha de Superficie de bas-fonds et plaines ; (ii) **l'amélioration de l'accès des ménages aux intrants et équipements de qualité (03072)**, avec comme cibles de l'action, les ambitions de porter à 25%, la proportion des ménages utilisant les intrants (semences améliorées, NPK, Urée) et à 3,5%, le taux d'utilisation des équipements agricoles motorisés. **L'opérationnalisation des réformes du secteur agro-sylvo-pastoral (03075)** participe de l'accroissement de la production végétale, avec comme cibles annuelles d'action, la mise en place de 5 nouvelles unités de production de compost et l'installation d'au moins un (01) un promoteur privé rizicole.
408. Au terme du premier semestre 2023, la situation de la réalisation des produits attendus relatifs aux actions d'amélioration de la production végétale.

Tableau 50: Situation des indicateurs de produits du domaine de la production végétale

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. Au 30 juin 2023	Cible. 2023
Action 03071 : Développement de la production agricole sous maîtrise d'eau			
Nombre de modèles d'exploitation agricole AIRP réalisés	82	16	250
Superficie de bas-fonds aménagés (Ha)	2 476,1	1553,5	5 000
Superficie de périmètres irrigués aménagés (Ha)	490	353	1 600
Nombre d'équipements d'irrigation mis à la disposition des producteurs	4379	14 770	1 030
Action 03072 : Amélioration de l'accès des ménages aux intrants et équipements de qualité			
Quantité d'engrais mise à la disposition des producteurs à prix subventionné (Tonnes)	30 772,9	2 090,2	23 373

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. Au 30 juin 2023	Cible. 2023
Quantité de semences mise à la disposition des producteurs à prix subventionné (Tonnes)	3 998,84	1 503,46	8 240
Nombre d'équipements (motorisé ou à traction animale) mis à la disposition des producteurs	2 395	8	1 613
Action 03075 : Opérationnalisation des réformes du secteur agro-sylvo-pastoral			
Superficie couverte par l'assurance agricole (Ha)	17 920	17500	40 000
Nombre de promoteurs privés installés	NA	ND	5
Nombre de promoteurs privés rizicoles installés	NA	0	1

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-PASP, août 2023

409. Exceptée la mise à disposition des producteurs, d'équipements d'irrigation qui a déjà excédée sa cible annuelle, l'analyse du tableau montre de faibles niveaux de réalisations à mi-parcours des produits par rapport aux cibles fixés. Il s'agit notamment du niveau des aménagements agricoles (basfonds et périmètres irrigués) est imputable à l'inaccessibilité des sites du fait de la situation sécuritaire. Concernant les intrants et matériels agricoles, des actions diligentes doivent être conduites au second semestre afin d'accélérer leur acquisition et leur distribution aux producteurs. Il en est de même pour la mise en place des modèles d'exploitations agricoles AIRP, dont la cible annuelle n'est réalisée qu'à hauteur de 6,4%. Comme les modèles d'exploitations agricoles AIRP dont la réalisation implique les acteurs privés, les nombres de promoteurs privés installés pour la riziculture ou la production de compost, à savoir aucun, montrent que des efforts doivent être fournis au second semestre afin de réaliser les cibles annuelles en ces matières.
410. Sur le plan financier, les ressources ont été exécutées à hauteur de 20,5% (11 521 044 708) pour le développement de la production agricole sous maîtrise d'eau (03071), 7,7% (1 621 685 489) pour l'amélioration de l'accès des ménages aux intrants et équipements de qualité (03072) et 20,7% (131 250 000) pour ce qui est **d'opérationnalisation des réformes du secteur agro-sylvo-pastoral (03075)** au 30 juin 2023.
411. *Pour ce qui est de l'accroissement et de l'amélioration de la production animale*, elle se réalise à travers essentiellement, l'action 03076 : **amélioration de la santé animale et la gestion durable des ressources animales** dont la situation de réalisation des indicateurs cibles de l'action est inscrite dans la **Tableau 51**. A mi-parcours, les taux de couverture vaccinale contre les principales maladies du programme vaccinale des animaux sont assez faibles, particulièrement pour la peste des petits ruminants (0,62%) et la Péripleurite contagieuse bovine (6,34%).

Tableau 51 : Situation des indicateurs d'action du domaine de la production animale

Indicateurs	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Action : Amélioration de la santé animale et la gestion durable des ressources animales			
Taux de couverture vaccinale contre la Maladie de Newcastle (MNC) (%)	40,6	21,25	70
Taux de couverture vaccinale contre la Peste des petits ruminants (PPR) (%)	8,5	0,62	30
Taux de couverture vaccinale contre la Péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) (%)	26	6,34	70
Taux de couverture des besoins fourragers	74	ND	100

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-PASP, août 2023

412. Concernant les produits devant impulser les niveaux des indicateurs de l'action, la quantité de semences fourragères mise à la disposition des acteurs et le nombre de kits distribués pour la production fourragère ont déjà dépassé leur cible annuelle tandis la quantité d'aliments concentrés mis à la disposition des acteurs présente un niveau de réalisation satisfaisant à mi-parcours, avec un taux d'atteinte de la cible évaluée à plus de 65%. Cependant, une attention particulière doit être prêtée, aux cours du second semestre, à la vaccination de la volaille contre la MNC et des bétails contre la PPR et la PPCB. Des efforts doivent également être déployés en matière d'aménagement de pêcheries et d'empoissonnement des plans d'eau.

Tableau 52: Situation des indicateurs de produits du domaine de la production animale

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Effectif de volailles vaccinées contre la MNC (En millions)	15	7,79	32
Effectif de bovins vaccinés contre la PPCB (en milliers)	2 197	546,59	6 500
Effectif de petits ruminants vaccinés contre la PPR (En milliers)	1 602	118,08	14 000
Nombre de pêcheries aménagées annuellement	1	0	9
Quantité d'aliments concentrés mis à la disposition des acteurs (Tonnes)	1 308,68	2302,27	3 500
Quantité de semences fourragères mise à la disposition des acteurs (Tonnes)	85,38	366,72	310

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Nombre de kits distribués pour la production fourragère	328	155	28
Nombre de plans d'eau empoisonnés annuellement	119	1	100

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-PASP, août 2023

413. Sur le plan budgétaire, une prévision globale de 7,92 milliards FCFA, le taux d'exécution financière au 30 juin 2023 de l'action s'élèvent à 2,93 Milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 37,07%. En lien avec les exécutions physiques, les produits relatifs à la mise à disposition des semences et kits de production fourragère affichent des taux d'exécution financières supérieurs à 100% à mi-parcours de l'année.
414. ***Dans le domaine de la production forestière***, les actions programmées en vue de générer les progrès escomptés ont trait d'une part à l'**accroissement de la production des ressources forestières et fauniques (03078)**. Pour 2023, les cibles de réalisation de cette action sont de produire respectivement 300 mille stères de bois de chauffe produit dans les chantiers d'aménagements forestiers et de collecter un million eux cent mille (1 200 000) tonnes de produits forestiers non-ligneux. Pour le **renforcement de la transformation des produits forestiers non-ligneux (03079)**, l'ambition est de porter à 75%, le Taux de transformation des PFNL. A mi-parcours les situations de réalisation des produits attendus devant booster la production forestière est présentée par action, dans le **Tableau 53** ci-dessous.

Tableau 53: Situation des indicateurs de produits du domaine de la production forestière

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Action 03078 : Accroissement de la production des ressources forestières et fauniques			
Nombre de jardins nutritifs créés	112	112	30
Nombre de forêts privées à fort potentiel ligneux créées	0	0	79
Nombre de forages réalisés dans les aires de protection faunique	0	0	15
Nombre de barrages réalisés dans les aires de protection faunique	0	0	05
Nombre de barrages réhabilité dans les aires de protection faunique	0	0	05
Superficie des chantiers d'aménagement forestiers sous aménagement (ha)	139 786	139 786	389 940
Nombre de collectivités territoriales appuyées	13	1	25

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de technologies/techniques d'amélioration de la productivité des espèces ligneuses et arbres fruitiers	06	ND	07
Action 03079 : Renforcement de la transformation des produits forestiers non-ligneux			
Nombre de lots d'équipements de transformations de PFNL acquis	NA	0	40
Nombre d'unités de transformation de PFNL mises en place	11	0	4

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-PASP, août 2023

415. Il ressort du tableau qu'à l'exception du « nombre de jardins nutritifs créés » qui a dépassé sa cible annuelle et de la superficie des chantiers d'aménagement forestiers sous aménagement qui s'établit à hauteur de 35,8 % de sa cible annuelle, les autres produits n'ont pas connu d'avancées majeures au 30 juin 2023, en raison principalement de la situation sécuritaire et des contraintes financières. Pour le second semestre, des efforts doivent être déployés pour l'acquisition de lots d'équipements de transformations de PFNL et la mise en place d'unités de transformation de PFNL.
416. A mi-parcours, sur des prévisions budgétaires globales de 2 035 000 000 FCFA pour **l'accroissement de la production des ressources forestières et fauniques (03078)** et le **renforcement de la transformation des produits forestiers non-ligneux (03079)** seul le produit relatif à la mise en place de jardins nutritifs a occasionné des dépenses d'un montant de 436 millions FCFA (pour 47 millions programmés). Ce taux de décaissement est rendu possible grâce aux contributions des partenaires techniques et financiers.
417. Dans le domaine de la sécurisation foncière, les actions définies dans le PA-SD sont relatives à la **sécurisation foncière des aménagements et des exploitations (03073)** et au **renforcement de la professionnalisation des acteurs des filières ASPHF (03077)**. Pour 2023, l'ambition est de porter à 30%, la proportion des terres agro-pastorales sécurisées avec un acte foncier rural pour ce qui est de la première d'entre ces deux actions, de porter à 27%, la proportion des organisations professionnelles agricoles immatriculées dans le registre des sociétés coopératives et de mettre en place 1250 entreprises ASPHF.
418. Sur les trois (03) indicateurs d'action, seul le nombre d'entreprises ASPHF mises en place a été renseigné et affiche un faible niveau de réalisation, soit 19 entreprises ASPHF sur une programmation annuelle de 1 250 entreprises. Toutefois, l'analyse des indicateurs de produits (**Tableau 54**) montre quelques résultats encourageant à mi-parcours notamment pour ce qui est des indicateurs relatifs à la superficie des espaces pastoraux balisés annuellement, au nombre de fermiers agricoles sortis des centres de formation professionnelle agricole (CFPA), au nombre d'interprofession mis en place et au nombre de coopératives dans le domaine des PFNL mises en place. Ces indicateurs affichent en effet des niveaux de réalisation d'au moins 50% des cibles annuelles au 30 juin 2023. Des efforts

doivent être consentis au second semestre pour accélérer la livraison des produits relatifs à l'immatriculation des plaines et bas-fonds, des zones pastorales, et à l'installation des fermiers agricoles. L'incubation des jeunes formés devrait constituer également un point d'attention au cours du second semestre, avec un accent particulier à accorder à l'accélération des aménagements prévus à leur profit.

Tableau 54: Situation des indicateurs de produits des actions du domaine de la sécurisation foncière

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Action 03073 : Sécurisation foncière des aménagements et des exploitations			
Superficie de plaines et bas-fonds immatriculés (Ha)	6 859,45	0	3 532
Superficie des espaces pastoraux balisés annuellement (Ha)	1 990,47	5 267,23	54 672
Superficie des zones pastorales immatriculées (Ha)	0	0	6 000
Superficie des terres sous pratique de gestion durable de paysage (Ha)	NA	ND	200 000
Action 03077 : Renforcement de la professionnalisation des acteurs des filières ASPHF			
Nombre de jeunes incubés	10	9	50
Nombre de fermiers agricoles sortis des centres de formation professionnelle agricole (CFPA)	1433	937	1143
Nombre de fermiers agricoles installés	NA	0	150
Nombre d'organisations des producteurs immatriculées dans les registres des sociétés coopératives	4 735	1200	5 000
Nombre d'interprofession mis en place	1	1	2
Nombre de coopératives dans le domaine des PFNL mises en place	345	81	100

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-PASP, août 2023

419. Au titre des réalisations financières pour l'action relative au **renforcement de la professionnalisation des acteurs des filières ASPHF (03077)**, les ressources ont été exécutées à hauteur de 691,27 millions FCFA représentant 55,16%. Les données sur l'exécution financière relative à la **sécurisation foncière des aménagements et des exploitations (03073)** ne sont pas disponibles.

420. Au niveau de l'amélioration de l'accès au marché, elle est mise en œuvre à travers l'action relative au **renforcement de l'accès à un marché sécurisé (03074)**. Les niveaux des indicateurs à savoir le taux de commercialisation des produits agricoles et le taux d'approvisionnement de l'agro-industrie n'ont pu être renseigné à mi-parcours. Les produits programmés par le secteur de planification PASP dans le cadre de cette action n'a livré de résultats au premier semestre en raison des contraintes financières et des difficultés d'accès aux localités d'intervention. Au titre des réalisations financières, aucune dépense n'a été engagée produits pour une prévision de 984, 6 millions FCFA.

II.3.4.2. Objectif stratégique 4.2 : Développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents

421. Trois secteurs de planification contribuent à la réalisation de l'objectif stratégique 4.2. Il s'agit des secteurs TIA, CTSL et GE qui y contribuent à travers les quatre domaines qui sont : (i) le développement de l'industrie manufacturière, (ii) la promotion de l'artisanat, (iii) le développement de l'industrie minière et (iv) la promotion des industries culturelles, touristiques et sportives compétitives et à forte valeur ajoutée.

422. Au niveau du développement de l'industrie manufacturière, quatre (03) actions prioritaires sont programmées dans le PA-SD pour être mises en œuvre par le secteur TIA. Il s'agit de la **relance des travaux d'infrastructures industrielles (03083)**, à travers laquelle, l'ambition est de porter à au moins 8% en 2023, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB et à 7%, le taux de croissance des exportations des produits industriels agréés sous le schéma UEMOA-CEDEAO, de la **relance des unités industrielles (03084)** où la cible d'action est de relancer au moins une unité industrielle. Il s'agit aussi de la promotion de l'activité industrielle (03085).

423. Pour la mise en œuvre des trois (03) actions ci-dessus, quinze (11) produits ont été programmés. A l'analyse du bilan à mi-parcours, il ressort que deux (02) indicateurs de produits ont atteint à 100%. Il s'agit de la disponibilité du rapport de suivi de l'usine FASO FANI et du montant des subventions accordées aux acteurs de la filière coton (10 millions). Les efforts d'appui à la restructuration et à la mise à niveau des entreprises sont aussi conséquents, car trente (30) entreprises en difficulté sur une prévision de quarante-deux 42 ont déjà été assistées dans ce cadre. De même, concernant la production de rapports sur l'ONAI⁴, sur une prévision de trois (03) rapports en 2023, un rapport a déjà été produit. En revanche, les autres produits programmés n'ont pas enregistré de réalisations notables.

Tableau 55: situation des indicateurs de produits sur le développement des industries manufacturières au 30 juin 2023

⁴ Observatoire National de l'Industrie

Indicateurs de produits	Réal.2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible.2023
Action (03083) : relance des travaux d'infrastructures industrielles			
Superficie de la zone agroindustrielle de Samendéni aménagée (ha)	00	00	100
Part des parcelles de la zone agroindustrielle de Samendéni attribuées aux jeunes et aux femmes	00	00	60
Nombre de zones industrielles et zones économiques spéciales délimitées	00	00	2
Disponibilité du rapport de l'étude de faisabilité pour la création d'un parc industriel dans la zone industrielle de Ziniaré	00	00	1
Action (03084) : la relance des unités industrielles			
Nombre d'entreprises en difficulté restructurées et mises à niveau	21	30	42
Nombre d'incubés accompagnés dans le cadre de l'opérationnalisation de L'incubateur Burkina textile	0	00	05
Rapport de suivi de l'usine FASO FANI	0	01	01
Action (03085) : promotion de l'activité industrielle			
Nombre de rapports sur l'ONAI ⁵ produits	01	01	03
Nombre de centres semi-industriels de transformation du coton construits et équipés	00	-	6 ₋
Existence de l'abattoir frigorifique de Bobo	00	00	01
Montant des subventions accordées (millions F CFA) aux acteurs de la filière coton	3500	10 000	10 000
Nombre d'unités de transformation des produits locaux bénéficiaires de kits de production	0	00	50

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-TIA, août 2023

424. Au titre de l'exécution budgétaire, au 30 juin 2023, 10 578 769 325 F CFA ont été décaissés pour la réalisation des produits de ces actions sur une prévision de 46 390 769 462 F CFA, soit un taux d'exécution de 22,80%.

⁵ Observatoire Nationale de l'Industrie

⁶ L'année 2023 était consacrée à la recherche de financement

425. Concernant la **promotion de l'artisanat**, deux (02) actions contribuent à sa mise en œuvre. Il s'agit du **financement et la promotion commerciale des produits de l'artisanat (03086)** dont les cibles des deux indicateurs (02) n'ont pas été atteintes et **l'opérationnalisation de la stratégie nationale de la culture et du tourisme (03080)** pour laquelle la valeur de l'indicateur n'est pas disponible (**Tableau 56**).

Tableau 56: Situation des indicateurs d'action en matière de promotion de l'artisanat au 30 juin 2023

Indicateurs	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible.2023
Action (03086) : financement et promotion commerciale des produits de l'artisanat			
Proportion d'artisans ayant bénéficié d'un financement (%)	1,54	0,15	3
Proportion d'artisans ayant accès aux commandes publiques et privées %	1	1,93	3
Action (03080) : opérationnalisation de la stratégie nationale de la culture et du tourisme			
Taux d'accroissement du nombre d'œuvres d'art plastique déclarées (%)	43,40	ND	49

Source : Secrétariat technique CSD-TIA, août 2023

Pour la mise en œuvre de ces deux actions ci-dessus, dix (10) produits ont été programmés. Au bilan à mi-parcours, il ressort que 3 des produits attendus de l'action **03086, financement et promotion commerciales des produits de l'artisanat** avaient enregistré des débuts de réalisation.

Ils sont relatifs à: (i) l'organisation de la 16ème édition du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), (ii) l'octroi de crédits d'une valeur de 18 799 040 F CFA à 16 artisans, (iii) la construction de deux (02) bâtiments au sein du village artisanal de Bobo-Dioulasso, (iv) l'accès de 201 artisans à la commande publique pour un montant total de 2 195 001 201 F CFA et (v) l'organisation d'un forum national en vue de favoriser la généralisation du port du Faso Dan Fani et l'élaboration du plan d'actions y afférent.

426. Au titre de **l'opérationnalisation de la stratégie nationale de la culture et du tourisme (03080)**, 116 artistes du domaine des arts ont été formés et 103 622 objets culturels exportés. A cela s'ajoutent la réalisation d'extraits de promotion et de renforcement des capacités des acteurs de la culture et du tourisme (**Tableau 57**).

Tableau 57: situation des indicateurs de produits sur la promotion de l'artisanat au 30 juin 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible.2023
Action (03086) : financement et promotion commerciale des produits de l'artisanat			

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible.2023
Nombre de manifestations organisées	00	01	02
Volume de crédits octroyés (FCFA)	900 715 000	18 799 040	150 000 000
Nombre d'infrastructures construites	02	02	11
Nombre d'institutions (établissement scolaire, caserne militaire, hôtels...) ayant adoptées le Faso Dan Fani comme uniforme	-	00	01
Action (03080) : opérationnalisation de la stratégie nationale de la culture et du tourisme			
Nombre d'artistes du domaine des arts formés	265	116	400
Nombre d'objets culturels exportés	155 237	103 622	160 000
Nombre de manifestations de promotion du livre soutenues	07	02	05
Nombre de jeunes formés en techniques d'écriture	18	00	15
Nombre de jeunes formés en techniques éditoriales	15	00	10
Nombre d'œuvres éditées	190	101	250

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-TIA, août 2023

427. En termes d'exécution financière, au 30 juin 2023, le montant engagé pour la réalisation des produits des deux (02) actions s'élève à 2 564 700 000 F CFA sur une prévision de 518 073 000 F CFA, soit un taux de réalisation financière de 20,2%.
428. Quant au **domaine du développement de l'industrie minière**, il est mis en œuvre par dix (10) actions du PA-SD portées par le secteur TIA et qui peuvent être regroupés dans trois sous-domaines. Le premier sous-domaine concerne l'accroissement des retombées locales des mines. Les actions y relatives sont les suivantes : (i) la **promotion de la fourniture locale des biens et services miniers et la responsabilité sociales des entreprises (03088)** dont la cible de l'indicateur d'action est de porter de 23% en 2022 à 26% en 2023, la part des entreprises nationales bénéficiaires dans la commande du secteur minier; (ii) la **promotion de l'exploitation industrielles et de l'investissement national (03090)**, avec comme ambition, celle de porter à 35% en 2023 , le taux d'accroissement des recette minière contre une baisse de 2,46% en 2022 et (iii) ; la **promotion de l'expertise nationale et des emplois locaux dans le domaine des mines (03092)**, avec comme cible d'action, celle de porter à 100% la proportion des emplois occupés par les nationaux dans les mines contre 94% en 2022.

429. A noter que déjà en juin 2023, dont le taux d'emplois occupés par les nationaux dans les mines est de 95%. Par ailleurs, la situation à mi-parcours 2023 de l'exécution des extrants est indiquée dans le tableau ci-dessous. Il apparait que les niveaux d'exécution des produits attendus des actions relatives à la **promotion de l'exploitation minière, industrielle et de l'investissement national (03090)** et **promotion de l'expertise nationale et des emplois locaux dans le domaine des mines (03093)** sont appréciables à l'opposé des ceux des produits relatifs à l'action 03088, qu'il s'agisse du respect par les sociétés des quotas de commandes à accorder aux entreprises burkinabè qui manque de données pour le suivi ou encore du nombre de lois à prendre concernant le contenu local des acquisitions des mines.

Tableau 58: Situation, au 30 juin 2023, des indicateurs de produits de l'accroissement des retombées locales des mines

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible.2023
Action (03088) : la promotion de la fourniture locale des biens et services miniers et la responsabilité sociale des entreprises			
Pourcentage des sociétés respectant les quotas au profit des entreprises burkinabè	ND	ND	100%
Nombre de lois sur le contenu local adoptées	00	00	05
Action (03090) : Promotion de l'exploitation minière, industrielle et de l'investissement national			
Nombre de nouveaux projets miniers à petites échelles en exploitation	00	21	05
Nombre d'actifs miniers opérationnalisés	0	00	1
Nombre de projets de recherche géologique et minière avancés détenus par des locaux	03	06	05
Action (03093) Promotion de l'expertise nationale et des emplois locaux dans le domaine des mines			
Nombre de textes sur l'emploi décent dans le secteur minier industriel adoptés	00	01	01

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-TIA, août 2023

430. Le deuxième sous-domaine en matière de développement minier a trait à la gouvernance minière avec également trois actions. Il s'agit de : (i) la **mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la fraude minière (03091)**, avec l'ambition ultime de rendre disponible en 2023, le document de ladite stratégie ; (ii) **l'assainissement du cadastre minier (03092)**, action dont la cible principale est de rendre disponible, une base de données intégrées et fonctionnelle sur le cadastre minier et (iii), du **développement de la recherche**

des substances stratégiques et énergétiques (03094) dont la cible est de mettre évidence 517 gîtes et indices minéraux.

431. A noter qu'en fin juin 2023, 615 gîtes et indices minéraux avaient déjà été découvertes. Par ailleurs, la situation en fin juin 2023 de la réalisation des produits attendus des trois actions est présentée dans le tableau ci-dessous. Si les niveaux de réalisation des 3 actions sont appréciables, avec notamment la disponibilité des rapports des études géophysiques, géologiques et géochimiques en matière de substances stratégiques et énergétiques, il demeure vrai qu'il faut renforcer le contrôle et les saisies de l'or frauduleusement exploitée, accélérer l'interconnexion de la base de données du Cadastre minier, du SIG du BUMIGEB et l'infocentre de la DGI ainsi que la réalisation de l'étude de faisabilité sur la prospection des hydrocarbures dans les bassins sédimentaires de l'Ouest et du Nord du pays.

Tableau 59: Situation au 30 juin 2023 des indicateurs de produits de la gouvernance minière

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible.2023
Action (03091) Mise en place d'une stratégie nationale de lutte contre la fraude, le faux, le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme dans le secteur des mines			
Quantité d'or saisie en grammes	21 676	1 249,9	30 000
Nombre de textes juridiques de réformes élaborés pour encadrer l'activité minière	35	ND	01
Action (03092) Assainissement du cadastre minier			
Nombre de textes législatifs et réglementaires pris dans le processus d'octroi des titres miniers disponibles	00	02	01
Effectivité de l'interconnexion de la base de données du Cadastre minier, du SIG du BUMIGEB et l'infocentre de la DGI	00	00	01
Action (03094) Développement de la recherche des substances stratégiques et énergétiques			
Disponibilité du rapport de l'étude de faisabilité sur la prospection des hydrocarbures dans les bassins sédimentaires de l'Ouest et du Nord du pays	00	00	01
Disponibilité des rapports des études géophysiques, géologiques et géochimiques	00	06	01

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-TIA, août 2023

432. Le troisième sous-domaine concerne le renforcement de l'industrialisation de l'exploitation minière burkinabè qui se concrétise par 04 actions. Il s'agit : (i) de la **mise en place d'une raffinerie d'or (03095)**, avec comme cible pour 2023, la disponibilité des rapports des études

de faisabilité technique et d'impact environnementale de la raffinerie et la disponibilité du site d'installation de la raffinerie; (ii) de la **mise en place d'une unité de traitement des rejets des mines (03096)**, avec comme ambition en 2023, de rendre disponibles les rapports des études de faisabilité et d'impact environnemental de l'unité de traitement des rejets et la disponibilité de son site d'installation. Il s'agit aussi de la **création d'une unité de production d'or industrielle (03097)** ainsi que d'une unité de production semi-mécanisée d'or. Pour ces deux dernières actions également, les cibles d'action en 2023 concernent la réalisation des études de faisabilité et d'impact environnementale des deux unités.

433. La situation de la réalisation des produits attendus des 4 actions est celle qui figure dans le tableau ci-dessous. Parmi les 04 actions, **l'action 03096, mise en place d'une unité de traitement des rejets des mines** enregistre déjà en juin 2023, la disponibilité de son site d'installation et du rapport de l'un des 02 études de faisabilité à réaliser. De même, le site d'installation de la raffinerie d'or a été identifié pour ce qui est de l'action 03095. Pour les deux autres actions, aucun livrables n'a été réalisé à mi-parcours.

Tableau 60: Situation des indicateurs de produits au 30 juin 2023 en renforcement de l'industrialisation de l'exploitation minière burkinabè

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible.2023
Action (03095) : Mise en place d'une raffinerie d'or			
Disponibilité des rapports des études de faisabilité et d'impact environnemental de la raffinerie d'or	00	00	02
Disponibilité d'un site d'installation pour la construction d'une raffinerie d'or	00	01	01
Action (03096) : Mise en place d'une unité de traitement des rejets des mines			
Nombre de rapports d'études de faisabilité et d'impact environnemental de l'unité de traitement des rejets disponibles	00	01	02
Disponibilité d'un site d'installation pour l'unité de traitement des rejets de mines	00	01	01
Action (03097) : Création d'une unité de production industrielle d'or			
Nombre de rapports d'étude de faisabilité et d'impact environnemental de l'unité de production industrielle d'or disponibles	00	00	02
Disponibilité d'un site d'installation de l'unité de production industrielle d'or	00	00	01
Action (03098) : Création d'une unité de production semi-mécanisée d'or			

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible.2023
Nombre de rapports d'étude de faisabilité et d'impact environnemental de l'unité de production semi-mécanisée d'or disponibles	00	00	02
Disponibilité d'un site d'installation de l'unité de production semi-mécanisée d'or	00	00	01

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-TIA, août 2023

434. En termes d'exécution financière des produits dans le domaine minier, les données financières ne sont pas disponibles.
435. Les principales difficultés relatives au développement de l'industrie minière sont liées au retard de mise en place du budget de l'État, à l'insuffisance de ressources financières et à la situation sécuritaire.
436. En matière de promotion des industries culturelles touristiques et sportives compétitives et à forte valeur ajoutée, le PA-SD a mis l'accent sur deux actions. Il s'agit de **l'opérationnalisation de la stratégie nationale de la culture et du tourisme (03080)** dont les cibles d'action sont de faire progresser de 12% en 2023, les emplois culturels et touristiques, de porter la proportion des entreprises culturelles et touristiques formelles à 13% et de tenir au moins 5⁷ manifestations culturelles d'envergure. Il s'agit aussi de **l'amélioration de l'offre et de la qualité des infrastructures sportives (03099)** où en termes chiffrés, l'ambition est de construire ou de réhabiliter 02 nouvelles infrastructures. Ces deux actions sont mises en œuvre par le secteur de planification Culture, Tourisme, Sport et Loisir (CTSL). A mi-parcours de l'année 2023, la situation de réalisation des indicateurs d'action était la suivante : (i) deux (02) manifestations culturelles et touristiques d'envergure ont été tenues pour une cible attendue de cinq (05), à savoir, la 28^e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) et la 20^e édition de la Semaine nationale de la culture (SNC) tenues respectivement du 25 février au 4 mars 2023 et du 29 avril au 6 mai 2023 pour ce qui est de l'action 03080 et (ii), une (01) des deux infrastructures sportives était déjà livrée en ce qui concerne l'action 03099.
437. Le **Tableau 61** ci-dessous fournit la situation d'exécution des produits dont les réalisations sont attendues matière de promotion des industries culturelles, touristiques et sportives compétitives.

⁷ Il s'agit de la Semaine nationale de la culture (SNC), du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), de la Foire internationale du livre (FILO), du Prix national de l'entrepreneur touristique (PNET) et du Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou (SITHO)

Tableau 61 : Situation de réalisation des indicateurs des produits des actions relatives aux industries culturelles, touristiques et sportives

Indicateur de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Action 03080 « opérationnalisation de la stratégie nationale de la culture et du tourisme »			
Nombre d'opérateurs culturels et touristiques (femmes/hommes) soutenus	200 (dont 47 femmes)	33 (dont 05 femmes)	75
Nombre d'initiatives de développement de tourisme mis en œuvre	13	5	13
Nombre de manifestations majeures de promotion culturelle et touristique organisées	2	2	5
Action 03099 « Amélioration de l'offre et de la qualité des infrastructures sportives »			
Disponibilité du stade du 4 août (taux d'exécution physique)	Non (57%)	Non (75%)	Oui
Nombre d'infrastructures de sports construites/normalisées	2	1	1

Source : Rapport de performance 2023 à mi-parcours du CSD CTSL ; août 2023

438. L'analyse du **Tableau 61**, montre que concernant l'action 03080, relative à l'opérationnalisation de la stratégie nationale de la culture et du tourisme, des progrès ont été réalisés avec le soutien accordé aux projets culturels et touristiques de trente-trois (33) promoteurs dont cinq (5) femmes sur une cible de soixante-quinze (75) et l'organisation de deux (2) manifestations culturelles et touristiques majeures sur cinq (5) prévues. Des efforts restent cependant nécessaires à faire au cours du second semestre pour booster le niveau de réalisation des produits à la hauteur des cibles annuelles.
439. Quant à l'action **Action 03099 relative à l'amélioration de l'offre et de la qualité des infrastructures sportives**, les indicateurs de produits programmés relatifs au Stade du 4 août et au stade régional de Zorgho ne sont pas disponibles. Les travaux de normalisation du stade du 4 août affichent un taux d'exécution physique de 75% au 30 juin 2023 alors que le stade régional de Zorgho qui a été achevé au premier semestre, est en attente de réception. Par ailleurs, le plateau omnisports de la direction régionale des sports et des loisirs du Centre-Ouest, non inscrit en 2023 est en cours de réalisation.
440. S'agissant de l'exécution financière des actions, les ressources prévues pour l'action 03080 ont été exécutées à hauteur de 1 297 646 486 FCFA sur une prévision de 2 263 883 487 FCFA, soit un taux d'exécution de 57,3%. Quant à l'action **Action 03099**, le taux d'exécution financière s'établit à 7,7%, soit 585 025 531 FCFA exécutés sur une prévision de 7,6 milliards F CFA.

441. La contribution du secteur Gouvernance économique à la réalisation de cet objectif se fait à travers l'augmentation du taux des royalties par la relecture du décret sur les taxes et redevances minières (03087). Elle est mesurée par l'indicateur disponibilité du décret sur les taxes et redevances minières. A fin juin 2023, le décret n'est pas disponible.
442. Un seul produit est lié à cette action et concerne la révision des décrets sur les taxes et redevances minières. En fin juin, aucun décret n'a été pas adopté. La réalisation du produit est sans incidence financière.

II.3.4.3. Objectif stratégique 4.3 : Promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents

443. La promotion du commerce et l'expansion des industries de service à forte valeur ajoutée passe par la réalisation de cinq (05) actions révélant des domaines que sont les services de commerce, des postes et télécommunications, de communication, de transport et des services financiers. Il s'agit de la **promotion du commerce intérieur (03100)**, de l'**élaboration de la loi d'orientation du numérique et relecture de la loi postale (03103)**, de l'**amélioration des services de communication (03081)**, de l'**amélioration des services de transports routier, ferroviaire, et aérien et promotion de la mobilité urbaine (03102)**, de la **promotion de l'inclusion financière**.
444. Ainsi, au titre du développement des services, l'action à mettre en œuvre, la **promotion du commerce intérieur (03100)** vise à réduire de 14% en 2021 à 12,4% en 2023, la « part des produits alimentaires de consommation dans les importations de biens ».
445. L'analyse du **Tableau 62** de réalisation des produits attendus de l'action montre que sur une cible de 30 milliards de FCFA d'achats publics des produits locaux, 63,3 milliards de FCFA ont pu être dépensés effectivement, soit un doublement de la cible prévue. Cette performance s'explique par l'appropriation du mot d'ordre « consommons burkinabè » et la prorogation du projet d'appui à la compétitivité des produits de la filière karité (PACFIK).
446. Le détail de l'état de mise en œuvre des indicateurs de produits est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 62: situation des indicateurs de produits sur la promotion du commerce intérieur au premier semestre 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Coût (en milliards de F CFA) des achats publics des produits locaux	35,440	63.3	30
Nombre d'entreprises du e-commerce certifiés	-	0	3

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Nombre de projets montés et financés	1	1	1

Source : rapport de performance à mi-parcours du secteur CSM, août 2023

447. Au 30 juin 2023, 288 439 086 FCFA ont été dépensés sur une prévision de 382 350 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 75,44%.
448. S'agissant du développement des services des postes et télécommunications, l'action consiste en **l'élaboration de la loi d'orientation du numérique et en la relecture de la loi postale (03101)**, avec comme cible principale d'action en 2023, de porter à **100%**, le taux d'instruction des plaintes instruites (introduites).
449. Deux (02) produits ont été programmés pour la mise en œuvre de cette action à savoir « le projet de loi d'orientation sur le numérique est élaboré » et « la loi postale est mise à jour ». Aucune de ces cibles d'extrait n'a été atteinte au premier semestre.
450. Néanmoins, des activités liées aux produits ont été réalisées. Il s'agit pour la loi d'orientation sur le numérique, du démarrage du processus de recrutement d'un consultant individuel ; pour la disponibilité de la loi postale, de l'élaboration des projets de texte.
451. Concernant la situation financière, 3 650 400 FCFA ont été exécutés sur une prévision de 138 000 000 FCFA soit un taux de 2,64%. Cette faible performance résulte des difficultés de mobilisation des ressources financières auprès du bailleur.
452. Pour ce qui est de l'action relative au **développement du secteur de la communication, à savoir, l'amélioration des services de communication (03081)**, elle vise principalement à porter le nombre d'emplois créés par les médias à 3 380 en 2023 contre 3 170 en 2019.
453. Pour la réalisation de cette cible, un seul produit a été programmé en 2023 dans le PA-SD, à savoir, l'appui financier à 110 médias privés. Au 30 juin 2023 ce sont 102 médias qui ont bénéficié de l'appui financier soit un taux de réalisation de 92,77%.
454. En sus de ce livrable, plusieurs autres ont été réalisés. Il s'agit des produits relatifs à : (i) l'amélioration de l'accès aux crédits de financement des entreprises de presses privées ; (ii) le renforcement des capacités des professionnels des médias ; (iii) la promotion du professionnalisme dans les médias et (iv) la réduction du délai d'accès au journal papier de la presse écrite publique.
455. Sur une prévision financière de 1 229 435 500 FCFA, les dépenses s'élèvent à 566 300 515 FCFA soit un taux d'exécution de 46,06%.
456. Au niveau du sous-domaine de la promotion des services de transport, la principale action programmée dans le PA-SD concerne, **l'amélioration des services de transports routier, ferroviaire, et aérien et promotion de la mobilité urbaine (03102)**. A ce titre, la **cible d'action** est de maintenir la part contributive du secteur des transports au PIB (%) à 2% en 2023.

457. Le niveau de réalisation des produits majeurs programmés pour l'année 2023 est résumé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 63: situation des indicateurs de produits relatifs à l'action 03102 au premier semestre 2023

Indicateur de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Nombre de permis de conduire délivrés	95 400	39 990	126 667
Nombre de cartes grises délivrées	528 057	182 980	918 858
Nombre de textes adoptés (renforcement du cadre législatif et réglementaire)	3	6	5
Nombre d'aéronefs fonctionnel	1	2	3
Nombre de nouvelles lignes ouvertes	0	0	1

Source : rapport de performance à mi-parcours du secteur CSM, août 2023

458. L'analyse du **Tableau 63** ci-dessus montre que sur cinq (05) indicateurs de produits programmés, un (01) a déjà atteint sa cible à mi-parcours : il s'agit du « nombre de textes adoptés », avec six (06) textes adoptés sur une prévision de cinq (05). Trois (03) autres ont connu un début de mise en œuvre, même si on peut s'inquiéter des niveaux de réalisation des produits relatifs à la sécurisation des titres de transport (nombre de permis de conduire et de cartes grises sécurisés délivrés).
459. Au niveau de l'exécution financière des produits, sur une prévision globale de 196 500 000 FCFA, les dépenses exécutées sur la période se sont élevées à 79 951 600 FCFA soit un taux d'exécution de 40,7%. Cette faible performance s'explique par la situation difficile vécue par la Compagnie Air Burkina.
460. Enfin, à propos du dernier sous-domaine d'action de l'objectif stratégique 4.2, à savoir le développement du secteur financier, l'action **promotion de l'inclusion financière**, a été poursuivie, avec comme cibles, l'accroissement du taux de bancarisation élargie et du taux d'utilisation des services financiers. Pour l'atteinte de ces cibles, trois (03) produits ont été programmés. Leur état d'avancement est résumé comme suit dans le **Tableau 64**.

Tableau 64: situation des indicateurs de produits concernant la « promotion de l'inclusion financière » au premier semestre 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Nombre de personnes formées en éducation financière	7 276	15 000	5 614

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Disponibilité du Décret d'adoption de l'Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF)	0	1	1
Niveau d'opérationnalisation de l'OQSF	0	0	80
Disponibilité de la stratégie de la finance inclusive	0	0	1

Source : rapport de performance à mi-parcours du secteur CSM, août 2023

A mi-parcours, sur 04 indicateurs, 02 ont atteint leur cible soit un taux de réalisation de 50%. En effet, 15 000 personnes ont été formées en éducation financière et le décret d'adoption de l'Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF) est disponible. Pour les deux autres indicateurs, on note que le processus d'opérationnalisation de l'OQSF suit son cours avec la nomination des membres du Conseil de gestion et de quatre (04) médiateurs financiers. Pour ce qui est de la stratégie de la finance inclusive, le recrutement du consultant est en cours.

461. En terme financier, il est ressorti des dépenses de l'ordre de 20 071 680 FCFA sur une prévision de 1 150 000 000 FCFA, soit un taux de 19,14%.

II.3.4.4. Objectif stratégique 4.4 : Développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie

462. La situation de mise en œuvre des actions visant l'atteinte de l'objectif stratégique 4.4, Développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie se présente comme suit par domaine, à savoir le développement des infrastructure hydrauliques, énergétiques, routières, aéroportuaires et ferroviaires.
463. Concernant le **domaine des infrastructures hydrauliques**, les priorités d'actions concernent la **relance des travaux des infrastructures hydrauliques (03109)**, avec comme objectif chiffré en 2023 de porter 6 166 millions de m³ contre 6 146 millions en 2021, la capacité de stockage en eau de surface et **l'entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau (03110)**, dont la cible d'action est de porter à 58% en 2023 contre 57% en 2021, le taux de fonctionnalité des barrages La **poursuite de la protection et de la gestion des ressources en eau (03111)**, fait partie des actions prioritaires, avec comme cible 2023, l'effort de porter à 25% contre 21% en 2021, la proportion des retenues d'eau de surface de plus de 500 000 m³ avec protection des berges.
464. Au 30 juin 2023, les situations de réalisation des produits attendus par action sont résumées dans le **Tableau 65** ci-dessous.

Tableau 65: Situation des indicateurs de produits en lien avec le domaine des infrastructures hydrauliques

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Action : Relance des travaux des infrastructures hydrauliques			
Nombre de nouveaux barrages construits	02	0	04
Nombre de barrages réhabilités	06	0	04
Action : Entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau			
Nombre de barrages entretenus	10	03	15
Nombre de barrages sécurisés	03	0	04
Action : Poursuite de la protection et de la gestion des ressources en eau			
Nombre de berges de barrages/retenues d'eau protégées	07	0	10
Nombre de barrages/retenues d'eau dont les plantes envahissantes sont éliminées	10	02	10
Nombre de forages profonds	0	0	03
Nombre d'acteurs formés	23	05	10
Nombre de services fonctionnels	13	13	13
Nombre d'Agences de l'eau disposant de SDAGE	02	02	05

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-PASP, août 2023

465. La lecture du **Tableau 65** donne à constater qu'en matière de relance des travaux des infrastructures hydrauliques, les indicateurs de produits n'ont pas connu d'évolution. Toutefois, des acquis ont été enregistrés avec l'achèvement des barrages de Nanou et Niangdo, la poursuite des travaux de réalisation du barrage de Niou estimé à 91,30% et la reprise du déversoir défectueux du nouveau barrage de Dawélgué. En outre, le démarrage des travaux de réhabilitations des barrages dégradés de Lélexé et de Zoungou est effectif, celui du Barrage de Boussouma dans le Centre Nord étant attendu au second semestre.
466. Pour l'action relative à l'entretien et maintenance des ouvrages de mobilisation et de valorisation des ressources en eau, le niveau de réalisation du produit relatif à l'entretien des barrages s'affiche largement en retrait par rapport à la cible annuelle, avec 03 barrages entretenus sur 15 prévus. Aussi, aucun extrant n'a été livré à mi-parcours de l'année concernant le nombre de barrages sécurisés, mais les travaux de confortation sont en cours sur les sites Lebda dans le Centre Nord et Kaliéboulou dans le centre Sud, et pourront

débuter également sur les sites Kologodjéssé et Danaogo dans le Plateau central au cours du second semestre.

467. Quant à l'action relative à la protection et la gestion des ressources en eau, deux sur les six produits programmés ont pu livrer un résultat à mi-parcours. Il s'agit du Nombre de barrages/retenues d'eau dont les plantes envahissantes sont éliminées et du nombre d'acteurs formés qui s'établissent respectivement à 02 et 05 pour une cible annuelle de 10 chacun. Dans l'ensemble pour cette action, des efforts devraient s'intensifier au cours du second semestre afin d'améliorer le niveau de réalisation des produits en particulier ceux relatifs à protection des berges de barrages/retenues d'eau et à la réalisation des forages profonds de 500 m de reconnaissance et de piézomètres associés réalisés dans la zone sédimentaire du Burkina Faso.
468. Concernant l'exécution financière des actions du domaine des infrastructures hydrauliques, les montant exécutés des produits relatifs à l'élimination des Plantes envahissantes de barrages/retenues d'eau et au renforcement des capacités des acteurs du Bassin sur la prévention et la gestion des conflits ont été exécutés respectivement à hauteur de 35,6% et 31,5%
469. En vue du développement des infrastructures énergétiques, la principale 'action programmée dans le PA-SD est relative à la **relance des travaux des infrastructures énergétiques (03103)**, avec comme cibles d'action, les ambitions respectives de de réduire à 82 heures, l'indice de durée moyenne d'interruption de système contre 89 en 2021 et de porter à 837 MW en 2023 contre 739 en 2021, la puissance électrique disponible. En terme d'exrant, à mi-parcours 2023, on note l'augmentation de la puissance électrique disponible imputable au seul produit programmé dont le niveau de l'indicateur « Puissance additionnelle installée » s'établit à 38 MW grâce à la mise en service de centrale solaire de Kodéni, sur une cible de 106,10 MWc.
470. Concernant l'exécution financière, elle se chiffre à 38 000 000 000 F CFA sur une prévision de 106 100 000 F CFA, soit un taux de réalisation financière de 35,8%.
471. Concernant les infrastructures routières, il est opérationnalisé à travers trois (03) actions à savoir, la « **sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire et cartographique** » (03104), la « **relance des travaux d'infrastructures routières** » (03105) et la « **réduction de la surcharge sur les axes routiers** » (03107).
472. La situation des indicateurs de ces trois actions est fournie dans le tableau ci-dessous. Il ressort qu'en matière de **sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire et cartographique** » (03104), le niveau de l'indicateur s'est amélioré de 5,7 points de pourcentage par rapport à 2022. Pour la **relance des travaux d'infrastructures routières (03105)**, sur les quatre indicateurs seule la proportion de pistes rurales aménagées et la proportion de voiries urbaines prévues et aménagées enregistrent des améliorations à mi-parcours de l'année. **Concernant la réduction de la surcharge sur les axes routiers (03107)**, l'indicateur enregistre une dégradation par rapport à 2022 en s'affichant à 73,36 s'éloignant ainsi de sa cible annuelle de 50% en 2023.

Tableau 66: Situation des indicateurs des actions du domaine des infrastructures routières

Indicateurs	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Action 03104 sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire et cartographique			
Proportion des routes en bon état	23	28,7	30
Action 03105 : Relance des travaux d'infrastructures routières			
Proportion de pistes rurales aménagées (%)	36,43	36,69	37,89
Proportion de routes bitumées (%)	28,77	28,77	29,65
Proportion de voiries urbaines prévues et aménagées (%)	67,09	76,02	91,21
Taux de renforcement/réhabilitation des routes bitumées (%)	4,71	4,71	6,87
Action 03107 : Réduction de la surcharge sur les axes routiers			
Taux de véhicules en surcharge sur les axes routiers	67,27	73,36	50

Source : Rapport de performance à mi-parcours du CSD-TIA, août 2023

473. A mi-parcours, l'action relative à la sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire et cartographique, affiche de faibles niveaux de réalisation des indicateurs des produits, avec des taux d'atteintes des cibles de moins de 30% à mi-parcours (**Tableau 67**). Sur le plan financier, sur des prévisions de dépenses de 45 644 920 000 FCFA, l'ensemble des activités du premier semestre ont coûté au total 8 553 200 000 FCFA soit 18,74%.

Tableau 67: situation des indicateurs de produits relatifs à la sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire et cartographique

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Action 03104 sauvegarde du patrimoine routier, ferroviaire, aéroportuaire et cartographique			
Linéaire du réseau routier classé entretenu par entretien courant (km)	5 969	2 458	8 615
Linéaire du réseau routier classé entretenu par entretien périodique (km)	0	10	134,92
Linéaire de voiries entretenues par entretien courant (km)	0	10	214,99

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Linéaire du réseau de pistes rurales entretenu par entretien courant (km)	719	427	1 676

Sources : rapport de performance à mi-parcours du secteur ITCH, août 2023

474. Concernant la relance des travaux d'infrastructures routières, à l'exception du produit relatif à l'étude sur les nouvelles routes bitumées qui a atteint sa cible, et de celui relatif aux ouvrages construits qui s'établit à mi-hauteur de la cible annuelle, les autres produits affichent de faibles niveaux de réalisation à mi-parcours, du fait principalement de la situation sécuritaire qui affecte la réalisation des infrastructures routières (**Tableau 68**). Les dépenses exécutées pour cette action s'élèvent à 74 758 547 000 FCFA sur une prévision de 208 229 648 000 FCFA soit un taux d'exécution de 35,93%. A cela s'ajoutent les dépenses effectuées dans le cadre des travaux d'aménagement de voiries réalisés hors PA-SD pour un montant de 1,255 milliards FCFA
475. Relativement à la réduction de la surcharge sur les axes routiers, sur les deux produits programmés, celui relatif au contrôle des véhicules poids lourd a livré des résultats à mi-parcours, avec 170 234 véhicules contrôlés sur une cible de 250 000 véhicules (**Tableau 68**). En revanche, aucune inspection n'a été réalisée au premier semestre sur les dix (10) prévues pour l'année 2023. En termes financier, sur une prévision de 180 000 000 FCFA, un montant de 84 000 000 FCFA a été exécuté à mi-parcours soit un taux d'exécution de 46,67%.

Tableau 68: situation des indicateurs de produits relatifs à la relance des infrastructures routières et à la réduction de la surcharge sur les axes routiers

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Action 03105 : Relance des travaux d'infrastructures routières			
Linéaire de nouvelles voiries bitumées (km)	32,1	31,58	91,88
Nombre d'études de la voirie urbaine	2	0	4
Linéaire de nouvelles pistes rurales aménagées (km)	413	118,34	675,5
Linéaire de nouvelles routes bitumées (km)	108,1	0	135
Nombre d'études de nouvelles routes à bitumer	2	1	1
Linéaire de routes bitumées renforcées/réhabilitées (km)	8,275	0	40
Nombre de postes de péage modernisés	0	0	3
Nombre d'ouvrages construits	0	1	2

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Taux de couverture du territoire national en cartes topographiques à l'échelle 1/50 000ème	55	55,25	58
Taux de couverture du territoire national en réseaux (points géodésiques au sol, les stations GPS, réseau de nivellement et réseau de gravimétrie)	44,75	45,25	47
Action 03107 : Réduction de la surcharge sur les axes routiers			
Nombre de véhicules poids lourd contrôlés		170 234	250 000
Nombre d'inspection réalisées		0	10

Source : rapport de performance à mi-parcours du secteur ITCH, août 2023

476. S'agissant du développement des infrastructures aéroportuaires et ferroviaires, portée par l'action 03108 « **Réalisation des infrastructures ferroviaires et aéroportuaires** », les deux principales cibles d'action sont d'accroître le taux de réalisation des infrastructures ferroviaires et de porter de 47% en 2021 à 85% en 2023, le taux de réalisation des infrastructures aéroportuaires. Pour les six (06) premiers mois de l'année, seuls les travaux des infrastructures aéroportuaires ont connu des avancées avec un taux de réalisation qui est passé de 57% en fin 2022 à 62%. Quant aux travaux des infrastructures ferroviaires, notamment la liaison d'interconnexion ferroviaire Burkina Faso-Ghana, longue de 323 km, aucune programmation n'est faite pour l'année 2023. La situation des produits concourant à la réalisation de cette action se présente dans le tableau ci-après.

Tableau 69: Situation des indicateurs de produits relatifs à l'action 03108 au premier semestre 2023

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Disponibilité du contrat	-	0	1
Linéaire d'emprises libérées (km)	-	0	20
Taux de réalisation des travaux de l'aéroport de Donsin (%)	57%	62%	85%

Source : rapport de performance à mi-parcours du secteur ITCH, août 2023

477. La non réalisation des indicateurs relatifs au transport ferroviaire trouve son explication tout d'abord dans la rectification du tracé initial en attente, puis au croisement des résultats d'étude d'impact environnemental et social (EIES) et de l'étude de faisabilité complémentaire du nouveau tracé. La Société de gestion du Patrimoine Ferroviaire du Burkina (SOPAFER-B) a dynamisé la relance en accord avec le Bureau en charge de l'étude.

478. En termes d'exécution financière, le montant dépensé dans le cadre de cette action s'élève à 12 486 523 166 sur une 66 940 039 213 FCFA, soit un taux d'exécution de 18,65%.
479. Concernant le **développement des infrastructures de communications électroniques, les principales actions programmées sont relatives à la modernisation et mise à niveau du RESINA (03106)** et l'extension du RESINA (03106⁸). Déjà en juin 2023, le taux de renouvellement des équipements du RESINA, cible de l'action 03106 se situe à 55% contre 21% en 2022 et pour un objectif quantitatif de 60% en 2023. En matière d'extension dudit réseau, le taux de couverture du réseau s'affiche à 25,7% en juin 2023 pour une cible annuelle de 35%.
480. Cette performance est induite par les produits dont la situation des indicateurs au 30 juin 2023 est présentée dans le tableau

Tableau 70: Situation des indicateurs de produits relatifs aux infrastructures de communications électroniques

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible. 2023
Actions 03106 : modernisation et mise à niveau du RESINA			
Taux de maintenance annuelle (%)	100	50	100
Nombre de réseaux locaux renforcés	94	0	100
Proportion d'équipements vétustes remplacés (%)	83	22	40
Nombre de stations de base renforcées	0	0	50
Nombre de réseaux locaux renforcés	94	0	100
Proportion d'équipements vétustes remplacés (%)	83	22	40
Nombre de stations de base renforcées	0	0	50
Nombre de stations de base créées	0	1	10
Nombre de réseaux locaux mis en place	150	0	50
Nombre de bâtiments interconnectés	83	36	100

Source : rapport de performance à mi-parcours du secteur ITCH, août 2023

⁸ La répétition du numéro de l'action s'explique par le fait de la scission de l'action 03106 « modernisation, mise à niveau et extension du réseau informatique national de l'Administration (RESINA) ».

II.3.4.5. Objectif stratégique 4.5 : Inverser la tendance de la dégradation de l’environnement et des ressources naturelles pour favoriser la résilience climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre

481. Deux actions contribuent à l’atteinte de l’OS 4.5. Il s’agit du **renforcement de la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires (03112)** et la **récupération des terres dégradées (03113)**.
482. Les principales cibles de l’action 03112, sont de porter le taux d’adoption des technologies d’adaptions aux changements climatiques vulgarisées à 80% en 2023 et de porter la quantité de Carbone séquestrées, en millions de tonnes à 10 contre 5,2 en 2021.
483. Quant à la récupération des terres dégradées (03113), la principale cible de l’action est de porter la proportion de terres dégradées récupérées à 12% en 2023 contre 8% en 2020. A mi-parcours 2023, l’indicateur s’est détérioré de 0,63 point par rapport à son niveau de fin 2022 (5,69%). Ces performances sont imputables au niveau de mise en œuvre des produits programmés dont les situations de réalisation au 30 juin 2023 figurent dans le **Tableau 71** ci-dessous.

Tableau 71: Situation des indicateurs de produits des actions en matière de résilience climatique et la récupération des terres dégradées

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Action 03112 : Renforcement de la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires			
Plans de Développement Intégrés Communaux (PDIC) élaborés	0	17	22
Villages en transformation en écovillages	71	73	73
Action 03113 : Récupération des terres dégradées			
Superficie des terres dégradées récupérée dans les espaces agro-pastoraux (ha)	14 336,67	11 692,2	19 221
Superficie des terres dégradées dans les écosystèmes forestiers	4 630,6	1443	5 000

Source : rapport de performance à mi-parcours du CSD-PASP, août 2023

484. Ainsi, en matière de **renforcement de la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires (03112)**, les performances atteintes au 30 juin 2023 sont satisfaisantes que ce soit en termes d’élaboration de Plans de Développement Intégrés Communaux (PDIC) avec un taux de 72,27% ou de la transformation des villages en écovillages pour un taux 100%.

485. Concernant l'action relative à la **récupération des terres dégradées (03113)**, la superficie récupérée dans les espaces agro-pastoraux affiche un niveau satisfaisant à mi-parcours avec une réalisation de 60,8% tandis que celle récupérée dans les écosystèmes forestiers affiche un faible niveau de réalisation de 20,9% dû aux difficultés d'accès à certaines zones à fort défi sécuritaire.
486. Au titre de l'exécution financières, l'action sur le **renforcement de la résilience climatique des secteurs et domaines prioritaires (03112)** affiche un niveau d'exécution de 614 398 000 soit 60,2% de la prévision annuelle. Quant à l'action sur la récupération des terres dégradées (03113), elle a été exécutée à hauteur de 54,9% sur la prévision de 2 232 467 289 FCFA.

II.3.4.6. Synthèse de la dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et des emplois

487. En matière de dynamisation des secteurs porteurs pour l'économie et des emplois la synthèse des évolutions par domaine se présente comme suit.
488. **Dans le domaine de la production végétale**, les progrès ont trait à la mise à disposition de 14 770 équipements d'irrigation aux producteurs pour le développement de la production agricole sous maîtrise d'eau (action 03071) et l'aménagement de 1 906,5 ha de bas-fonds et périmètres irrigués.
489. **Pour ce qui est de l'accroissement et de l'amélioration de la production animale**, les acquis majeurs concernent la mise à disposition de 2302,27 tonnes d'aliments concentrés et 366,72 tonnes de semences fourragères aux acteurs ainsi que la distribution de 155 kits pour la production fourragère.
490. **Dans le domaine de la sécurisation foncière** et au titre du renforcement de la professionnalisation des acteurs des filières ASPHF (action 03077), 937 fermiers agricoles sont sortis des centres de formation professionnelle agricole et 81 coopératives ont été mises en place dans la filière des produits forestiers non ligneux (PFNL).
491. Au titre de **la dynamisation de l'industrie manufacturière**, les domaines de progrès concernent : (i) la restructuration et la mise à niveau des entreprises en difficulté, avec l'appui à trente 30 unités industrielles, (ii) la subvention de 10 milliards FCFA accordée aux acteurs de la filière coton dans le cadre de la campagne cotonnière 2023/2024.
492. Dans le domaine de la **promotion de la culture et des arts et de l'artisanat** les principaux acquis portent sur : (i) l'octroi de de métiers ont bénéficié de métiers à tisser large bande à seize (16) artisans immatriculés au registre et la rétention de et deux cent un (201) autres pour l'exécution des commandes publiques dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord-cadre, (ii) l'organisation de la 16ème édition du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), (iii) l'octroi de crédits d'une valeur de 18 799 040 F CFA aux artisans, (iv) la construction de deux (02) bâtiments au sein du village artisanal de Bobo-Dioulasso, (v) la formation de cent seize (116) acteurs de la filière des arts plastiques et appliqués, (vi) l'assistance à l'exportation de cent trois mille six cent vingt-deux (103 622)

objets culturels, (vii) le soutien à deux (02) manifestations de promotion du livre et (viii) l'appui à l'édition de cent une 101 œuvres.

493. Concernant le **développement de l'industrie minière**, au 30 juin 2023, les acquis portent sur l'amélioration de l'assainissement du secteur et l'amélioration de sa gouvernance avec notamment, la saisie de 1 249,9 grammes d'or au titre de la lutte contre la fraude (action 03091) et l'élaboration de deux (02) projets de textes législatifs et réglementaires en vue d'améliorer le processus d'octroi des titres miniers ainsi que la construction d'une unité de traitement des rejets des mines (action 03096).
494. En matière de **promotion du commerce et d'expansion des services à forte valeur ajoutée**, les acquis enregistrés au 30 juin 2023 dans le domaine des services marchands, sont entre autres : (i) l'adoption de trois (03) textes sur la mobilité urbaine : (ii) l'adoption de six (06) textes en matière de renforcement du cadre législatif et réglementaire pour les services de transport ; (iii) la fonctionnalité de deux aéronefs de la Compagnie Air Burkina ; (iv) l'adoption du document du programme national intégré de renforcement de l'inclusion financière au Burkina Faso et le décret d'adoption de l'OQSF ; (v) le financement de 102 médias ; (vi) la formation de 87 stagiaires et la distinction de 28 œuvres au concours prix Galian et (vii) l'élaboration des projets de texte sur la Loi postale. Pour ce qui concerne la promotion du commerce, les principales réalisations portent sur le renforcement de la promotion de consommation des produits locaux avec des achats publics de l'ordre de 63 milliards FCFA et le contrôle de 6006 commerçants sur les prix, la qualité et la lutte contre la fraude.
495. Pour ce qui se rapporte au **développement des infrastructures de qualité et résilientes**, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie, la puissance électrique additionnelle installée est de 38 MWc avec l'entrée en production de la centrale solaire de Kodeni.
496. Des progrès ont été enregistrés dans d'autres domaines et concernent essentiellement, (i) la réalisation de 6 études de faisabilité d'infrastructures routières, (ii) la supervision de 19 ouvrages publics et l'adoption de 4 textes d'encadrement en matière de construction, (iii) l'entretien courant de 2 458 km de routes classées et de 427 km de pistes rurales, (iv) l'aménagement de 118,34 km de pistes rurales, (v) le bitumage de 31,58 km de voirie urbaines, (vi) le contrôle de 170 234 véhicules poids lourds pour la réduction de la surcharge sur les axes routiers, (vii) la réalisation à 62% des infrastructures aéroportuaires de Donsin, (viii) la maintenance des infrastructures du réseau de l'administration évaluée à 50%, (ix) le remplacement des équipements vétustes à hauteur de 36% et (x) la délivrance de 123 avis de faisabilité environnementale et le suivi de 10 Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).
497. En matière de **d'inversion de la tendance de la dégradation de l'environnement**, les principaux acquis ont porté sur la récupération de 11 692,2 ha de terres dégradées, l'élaboration de 17 Plans de Développement Intégrés Communaux (PDIC) et la transformation de 73 villages en écovillages.
498. Les difficultés majeures rencontrées au niveau de cet axe sont : (i) le retard dans la mise en place du budget de l'État, (ii) la situation sécuritaire, (iii) l'insuffisance de ressources

financières, (iv) la suspension de l'appui financier de certains PTF, (v) le faible engouement des médias privés pour le fonds à eux dédiés ; (vi) le faible niveau du trafic aérien et du parc d'aéronefs ; (vii) la faible taille du parc de bus de la SOTRACO et (viii) la complexité des conditions de décaissement de certains bailleurs de fonds.

499. **Dans l'ensemble, le taux d'exécution physique des actions du pilier 3 au premier semestre 2023 se chiffre à 29,60% pour une exécution financière de 29,14%.**

II.3.5. Contribution des collectivités territoriales à l'atteinte du pilier 3

500. En matière de refondation de l'Etat d'amélioration de la gouvernance (P3), les collectivités territoriales contribuent à la mise en œuvre de plusieurs actions de la politique nationale de développement (PND) et du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD).
501. Ainsi, dans le cadre de la **poursuite du développement des économies locales (03046)**, 79 boutiques de rue, 55 hangars de marché et une gare routière ont été construits.
502. Dans le cadre de l'amélioration de la santé de la population, les collectivités territoriales ont construit 4 CSPS, un dépôt MEG, 2 maternités et 7 incinérateurs. Elles ont également réhabilité 13 CSPS et 2 maternités. Ces différentes réalisations participent à l'atteinte des objectifs de l'action « **Poursuite des investissements en infrastructures de santé (03051)** ».
503. Pour ce qui est de **l'amélioration de la qualité et de l'accès au système éducatif (03053)**, les réalisations au niveau des collectivités territoriales ont porté sur la construction de 2 écoles, 141 salles de classe, 8 CEG et 2 lycées. Elles ont également acquis plus de 2 000 tables bancs au profit des établissements scolaires.
504. Dans le cadre de la promotion de l'emploi décent et de la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes, les collectivités territoriales ont réalisé des activités de renforcement des capacités des jeunes et des femmes dans plusieurs domaines afin **d'améliorer leur employabilité (03066)**. Ainsi, plus de 3000 jeunes et 500 femmes ont été formé en entrepreneuriat et en technique de recherche d'emploi.
505. En **matière d'autonomisation des femmes (03067)**, au moins 150 femmes ont bénéficié d'appui financiers et de technologies de production et de transformation.
506. **Pour Renforcer la protection des enfants en difficulté (03065)**, les activités mises en œuvre ont permis entre autres de réinsérer 26 enfants en difficulté, de prendre en charge plus de 400 enfants victimes de violence et d'abus divers et de scolariser 292 orphelins autres enfants vulnérables y compris ceux porteurs de handicap et ceux victimes d'actes terroristes.
507. Relativement à **l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement (03068)**, les extrants ont porté, entre autres, sur la réalisation de 139 forages (tout type) et

de 18 AEPS/PEA pour ce qui est de l'eau potable. Dans le domaine de l'assainissement, les collectivités territoriales ont construit plus de 4 000 latrines (familiales, communautaires et institutionnelles).

II.4. Pilier 4 : Œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale

508. Le pilier 4 du PASD concerne le processus de mise en œuvre de réconciliation nationale et la cohésion sociale. Il est opérationnalisé à travers deux (02) objectifs stratégiques de la PND, à savoir l'objectif stratégique 1.3 : renforcer la cohésion sociale et la paix et l'objectif stratégique 2.1 : promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance politique.

II.4.1. Objectif stratégique 1.3 : Renforcer la cohésion sociale et la paix

509. Le renforcement de la cohésion sociale s'opérationnalise à travers la mise en œuvre de huit (08) actions. Après six (06) mois de mise en œuvre en 2023, le bilan se présente comme suit.
510. La première action porte sur l'**adoption d'une loi portant statut de la chefferie traditionnelle et coutumière (04001)**. Elle est mise en œuvre par le CSD-GAL. La loi portant statut de la chefferie traditionnelle n'est pas encore disponible. Toutefois le décret portant comité d'élaboration de la loi a été pris et les membres désignés, en 2022.
511. Pour la mise en œuvre de l'action, trois produits ont été programmés. A mi-parcours 2023, aucun des trois indicateurs de produits n'a connu de début de mise en œuvre. Il s'agit de l'«élaboration du projet de loi sur le statut de la chefferie traditionnelle et coutumière », la « vulgarisation du statut de la chefferie traditionnelle et coutumière au Burkina Faso » et l'« édition des versions traduites en langues nationales (Dioula, Mooré, Fulfuldé) de ladite loi ».
512. Relativement à la deuxième action qui porte sur **la promotion des initiatives de dialogue interreligieux et interculturel (04002)** mise en œuvre par le CSD-GAL, aucune initiative de dialogue interreligieux et interculturel n'a été menée. Les produits de cette action n'ont pas aussi connu de début de mise en œuvre. Il s'agit de la mise en place de sept (07) démembrements de l'ONAFAR, de l'organisation de rencontres sur le dialogue interreligieux, de la disponibilité de la charte d'encadrement sur les faits religieux, du répertoire des lieux de culte et de la cartographie des lieux de culte au Burkina Faso.
513. Le taux d'exécution financière des produits de l'action est de 00%.
514. La troisième action qui concerne l'**adoption de la loi portant liberté religieuse et ses textes d'application (04003)** est portée par le CSD-GAL. La « loi portant liberté religieuse n'a pas encore été adoptée » à mi-parcours. Aussi, aucun des trois de produits programmés n'a connu de début de mise en œuvre. Cela concerne la tenue de colloques scientifiques sur le

dialogue religieux et la paix, la vulgarisation de la loi portant liberté religieuse et ses textes d'application et la traduction en langues nationales de la loi portant liberté religieuse et ses textes d'application.

515. Le taux d'exécution financière des produits de l'action est de 00%.
516. Concernant la quatrième action qui porte sur **la prévention et la gestion des conflits communautaires et intercommunautaires (04004)**, il s'agit pour l'année 2023 de résoudre 10 conflits intra et interreligieux. Cette action est mise en œuvre par les CSD-JDH et DS.
517. Concernant l'état de la mise en œuvre des produits de l'action, sur les six (06) produits programmés, un seul a connu un début de mise en œuvre à savoir la formation de 692 membres de l'ONAPREGECC sur une cible de 400. Les produits qui n'ont pas connu un début de démarrage concernent la sensibilisation et l'implication des acteurs et leaders coutumiers dans la prévention et gestion des conflits, l'organisation de conférences régionales sur la responsabilisation des jeunes et des femmes dans la construction de la paix et de fora sur l'intégration dans les différentes régions. La non mise en œuvre de ces produits s'explique entre autres par des difficultés liées à l'opérationnalisation de la Direction générale des affaires religieuses, coutumières et traditionnelles (DGARCT).
518. Sur une prévision budgétaire de 171 000 000 FCFA, ce sont 78 631 940 FCFA qui ont été consommés, soit un taux d'exécution financière de 45,98%.
519. Pour ce qui est de la cinquième action relative à **la systématisation de la répression contre les discours haineux et la stigmatisation des communautés (04005)** portée par le CSD-JDH et mesurée par la proportion des cas identifiés et poursuivis, l'indicateur d'action a atteint sa cible de 100% car tous les cas de discours haineux et de stigmatisation des communautés identifiés ont été poursuivis.
520. Deux indicateurs de produits ont été programmés au titre de cette action. La création d'une cellule de veille et d'alerte contre les discours haineux et la stigmatisation des communautés qui n'a pas encore connu de début de mise en œuvre. Pour le cas des poursuites judiciaires engagées contre les discours haineux il est réalisé à 100%. En effet, trois situations ont été identifiées et des poursuites ont été engagées par le parquet du TGI Ouaga I contre 12 personnes présumés auteurs desdits discours. Le niveau d'atteinte des indicateurs des produits de l'action est de 50%. La réalisation des produits de cette action n'a pas nécessité de coût financier.
521. La sixième action est relative à la **finalisation et mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale en temps de crise (04006)**. Portée par le CSD-GAL, elle est mesurée par 03 indicateurs d'action dont 02 n'ont pas connu d'évolution. Ce sont : le taux d'exécution de la stratégie de communication gouvernementale en temps de crise pour une cible annuelle de 13,3%, le nombre de productions audiovisuelles de sensibilisation produites et diffusées pour une cible annuelle de 720 et le nombre de personnes sensibilisées et formées sur la stratégie de communication gouvernementale en temps de crise pour une cible annuelle de 2 319 606.
522. La situation des indicateurs de produits de l'action est présentée dans le tableau ci-après.

523. Sur trois (03) produits programmés, aucun n'a atteint sa cible. S'agissant du taux d'exécution de la stratégie de communication gouvernementale, il faut noter que le processus est en cours. En ce qui concerne le nombre de conférences publiques sur l'extrémisme violent, une conférence a été organisée sur une cible de trois (03). Les deux (02) autres conférences sont prévues pour le deuxième semestre de l'année 2023. Pour le nombre de productions audiovisuelles réalisées, le marché a été attribué à une agence pour la réalisation desdites productions.

Tableau 72: situation des indicateurs de produits sur la finalisation et mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale en temps de crise au 30 juin 2023

Indicateur de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Taux d'exécution de la stratégie de communication gouvernementale en temps de crise	ND	ND	13,3
Nombre de conférences publiques sur l'extrémisme violent organisées	04	01	03
Nombre de productions audiovisuelles réalisées	230	720	320

Source : rapport a mi-parcours CSD GAL, août 2023

524. L'état d'exécution financière montre que sur une prévision de quatre cent trente-neuf millions trois mille (439 003 000) FCFA, ce sont deux cent quatre-vingt-six millions cinq cent onze mille six cent (286 511 600) FCFA qui ont été dépensés, soit un taux d'exécution de 65,26%.
525. Pour la septième action concernant la **promotion du civisme, du dialogue et de l'engagement citoyen (04007)** qui est implémentée par le CSD-JDH, il s'agit de porter à 91 620 le nombre total de personnes sensibilisées sur le civisme, le dialogue et l'engagement citoyen. Deux indicateurs de produit concourent à la réalisation de cette action. Il s'agit du nombre de personnes sensibilisées lors de la SENAC et du nombre de personnes sensibilisées et formées sur le civisme en milieu scolaire qui ont été tous programmés pour le second semestre.
526. Pour ce qui est de la huitième action relative à **la poursuite du processus de la réconciliation nationale (04008)**, il s'agit d'indemniser les victimes ayant subis des préjudices des crises sociopolitiques de 1960 à 2015. Les produits programmés pour le compte de cette action n'ont pas connu un début de mise en œuvre. Pour l'année 2023, il s'agit d'organiser quatre (04) séances de formation des acteurs sur les formes de justice, de désarmer et réintégrer 1 000 ex combattants des groupes armés terroristes dans leur communauté, d'indemniser 10 000 victimes des crises socio-politiques et de vulgariser et mettre en œuvre trois (03) outils sur les valeurs endogènes et traditionnelles du pacte de vivre-ensemble. Le taux d'exécution financier de l'action est de 00% au premier semestre 2023.

527. L'action relative au **renforcement de la citoyenneté et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes exposées au risque de basculement dans l'extrémisme violent dans les zones à fort défis sécuritaire** est mise en œuvre par le CSD-JDH à travers 04 produits. Le niveau de réalisation des indicateurs de ces produits est présenté dans le tableau suivant. Tous les 04 produits programmés ont connu un début de mise en œuvre et un a pu atteindre sa cible. Il s'agit notamment de la formation de 18 859 jeunes sur l'engagement citoyen sur une prévision de 1 469. Pour le reste, des avancées notables sont constatées avec la sensibilisation de 111 responsables des mouvements et associations des jeunes sur la vie associative sur une prévision de 770, de 15 187 jeunes sur le civisme, la culture de la paix, la lutte contre les conduites addictives et l'extrémisme violent pour une cible de 40 000 et le recrutement ainsi que le placement de 18 859 volontaires sur les chantiers de développement sur une cible de 20 000.

Tableau 73: situation des indicateurs de produits l'action « renforcement de la citoyenneté et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes exposées au risque de basculement dans l'extrémisme violent dans les zones à fort défi sécuritaire »

Indicateur de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de jeunes des mouvements et associations des jeunes sensibilisés à la vie associative	262	111	770
Effectif des jeunes sensibilisés sur l'engagement citoyen	330	-	1 469
Effectif des jeunes sensibilisés sur le civisme, la culture de la paix, la lutte contre les conduites addictives et l'extrémisme violent	26 927	15 187	40 000
Effectif des volontaires recrutés et placés sur les chantiers de développement		18 859	20 000

Source : rapport à mi-parcours du CSD-JDH, août 2023

528. Sur le plan financier, le taux de réalisation des produits de cette action est de 102,9%. En effet, sur une prévision de 198 721 000 FCFA, 204 585 000 FCFA ont été exécutés. Cette performance s'explique par l'accompagnement des PTF dans le cadre du recrutement et le placement des volontaires sur les chantiers de développement.

II.4.2. Objectif stratégique 2.1 : Promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance politique

529. La contribution à la promotion de la démocratie et la bonne gouvernance politique se fait à travers l'action sur le traitement des dossiers pendants en justice (04009) portée par le secteur JDH. L'action est évaluée à par l'indicateur « nombre de dossiers pendants en justice traités ». A mi-parcours, ce sont 135 dossiers pendants en justice qui ont été traités pour

une cible de 240. Cette réalisation comprend les dossiers emblématiques, les dossiers jugés par les pôles spécialisés et les dossiers des chambres criminelles des Cours d'appels.

530. Le bilan de la mise en œuvre des indicateurs des produits se présente dans le tableau ci-dessous. Sur les quatorze (14) indicateurs de produit, deux (02) ont atteint leurs cibles, 04 n'ont pas encore connu de début de mis en œuvre ou sont indisponibles et 08 sont en cours de mise en œuvre.
531. Les avancées concernent le jugement de 03 dossiers dits emblématiques et la tenue de 23 audiences foraines sur une cible de 30.
532. D'autres acquis concernent la tenue de 03 audiences criminelles sur une cible de 08 et d'une session du pôle anti-terroriste sur une cible de 02. Des efforts se poursuivent en vue d'accélérer le traitement des dossiers des personnes privées de liberté pour faits de terrorisme.
533. Au niveau des pôles ECOFI, 52 dossiers ont été jugés sur une cible de 75. Les décisions, ont été rendues au cours de 18 audiences tenues par les pôles spécialisés dans la répression des infractions économiques et financières au 30 juin 2023. La Cour de Cassation et le Conseil d'Etat ont également rendus 389 arrêts sur une cible de 600. De plus, 02 textes et 03 décrets ont été adoptés. Il s'agit du décret du 28 février 2023 portant création d'une agence nationale de gestion et de recouvrement des avoirs saisis ou confisqués, du décret du 21 mars 2023 portant approbation des statuts de l'ANAGRASC et du décret du 22 juin 2023 relatif au casier judiciaire central.
534. Pour le renforcement des capacités, les avancés ont concerné : (i) la formation de 102 acteurs judiciaires sur une cible de 140, la formation de 119 acteurs de la chaîne pénale sur une cible de 284, et la formation de 47 acteurs judiciaires et économiques sur les actes uniformes OHADA.
535. En outre, le Burkina Faso a pu participer à une rencontre statutaire dans le cadre de la promotion du droit OHADA pour une cible de deux (02) rencontres. Il s'agit de la 54^e réunion du conseil des Ministres de l'OHADA qui s'est tenue les 27 et 28 février 2023 à Kinshasa en République Démocratique du Congo. La seconde rencontre statutaire est prévue pour se tenir au second semestre 2023.
536. Les principales difficultés portent entre autres sur la régulation budgétaire et le contexte sécuritaire qui ont entravé la mise en œuvre des produits.

Tableau 74: situation des indicateurs de produits par rapport à l'accélération du traitement des dossiers pendants en justice

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre de dossiers pendants en justice dont le procès a débuté	2	3	1
Nombre d'audiences foraines tenues	22	23	50

Indicateurs de produits	Réal. 2022	Réal. au 30 juin 2023	Cible 2023
Nombre d'audiences criminelles tenues	25	3	8
Nombre de sessions du pôle anti-terro tenues	0	1	2
Nombre de dossiers jugés par les pôles ECOFI	80	52	75
Nombre d'arrêts rendus par les hautes cours	762 (2021)	389	600
Proportion de comptes jugés par les hautes cours	-	ND	100%
Nombre de textes élaborés	6	0	2
Nombre de textes adoptés	1	3	2
Nombre d'acteurs des juridictions civiles, administratives, commerciales et sociales formés	142	102	140
Nombre d'acteurs de la chaîne pénale formés	330	119	284
Nombre de lieux de détention et de centres pour mineurs visités	40	0	30
Nombre d'enfants bénéficiaires de mesures de protection judiciaire		ND	
Nombre de participation aux instances statutaires de l'OHADA	2	1	2

Source : rapport à mi-parcours du CSD-JDH, août 2023

537. L'exécution financière des produits de l'action indique que sur une prévision de 706 257 000 FCFA, un montant de 181 971 555 FCFA a été consommé soit un taux d'exécution financière de 25,76%. Ce faible niveau s'explique par les difficultés rencontrées dans la mobilisation des ressources auprès des partenaires techniques et financiers ainsi que la programmation de plusieurs activités au second semestre.

II.4.3. Synthèse de la conduite du processus de réconciliation nationale et de la cohésion sociale

538. Le bilan de l'exécution physique des actions du pilier 4 au premier semestre 2023 se chiffre à 35,18% pour une exécution financière de 22,64%. Les principaux acquis par objectif stratégique de ce pilier se résument comme suit.
539. Concernant de l'objectif 1.3, au titre des avancées en matière de **prévention et la gestion des conflits communautaires et intercommunautaires (04004)**, on note la formation de 692 membres de l'ONAPREGCEC. Au niveau de la **systématisation de la répression contre les discours haineux et la stigmatisation des communautés (04005)**, 100% des cas identifiés ont

été poursuivis en justice. Quant à l'action sur le **renforcement de la citoyenneté et l'insertion socio-économique des jeunes et des femmes exposées au risque de basculement dans l'extrémisme violent dans les zones à fort défis sécuritaire**, 18 859 jeunes ont bénéficié de formation sur l'engagement citoyen, 111 responsables des mouvements et associations des jeunes ont été sensibilisés en vie associative, 15 187 jeunes sensibilisés sur le civisme, la culture de la paix, la lutte contre les conduites addictives et l'extrémisme violent et 18 859 volontaires ont été recrutés et placés sur les chantiers de développement. Concernant l'action sur la **finalisation et mise en œuvre de la stratégie de communication gouvernementale en temps de crise (04006)**, une conférence publique sur l'extrémisme violent a été tenue.

540. Au titre de l'objectif 2.1, les résultats notables sur le **traitement des dossiers pendants en justice (04008)** concernent le traitement de 135 dossiers dont 03 dit emblématique, la tenue de 23 audiences foraines et de 654 autres audiences qui ont permis de prendre des décisions dont 02 arrêts. En plus des dossiers emblématiques, il y a eu des dossiers jugés par les pôles spécialisés et les dossiers des chambres criminelles des Cours d'appels.
541. En plus des audiences foraines, 03 audiences criminelles ont été tenues par les chambres criminelles des Cours d'Appel. Au cours de ces audiences, 55 arrêts ont été rendus. De plus, 01 une session du pôle anti-terroriste a été tenue par le TGI Ouaga II. Au cours de cette session, 25 dossiers impliquant 47 présumés terroristes ont été jugés.
542. Au niveau des pôles ECOFI, 52 dossiers ont été jugés au cours de 18 audiences tenues par les pôles spécialisés dans la répression des infractions économiques et financières. De plus, 02 textes et 03 décrets ont été adoptés. Il s'agit du décret portant création d'une agence nationale de gestion et de recouvrement des avoirs saisis ou confisqués, celui portant approbation des statuts de l'ANAGRASC et celui relatif au casier judiciaire central.
543. Pour le renforcement des capacités, 109 acteurs judiciaires ont été formés dont 38 femmes dans les thématiques sur la technique de cassation, la gestion du contentieux administratif et l'archivage des documents et 119 autres de la chaîne sur la mobilisation de la médecine légale et de la police technique et scientifique dans les enquêtes judiciaires, sur le logiciel de suivi de l'exécution des peines, sur l'établissement des pièces d'exécution et sur la fonction de partie civile dans le procès pénal.
544. Au titre de la participation aux instances statutaires de l'OHADA, le Burkina Faso a participé à une rencontre statutaire, à la Table Ronde Africaine sur « l'insolvabilité en termes de faible croissance et d'inflation » tenue à Kigali au Rwanda, aux 44ème et 45ème sessions du Groupe de Travail III sur le Règlement des Différends entre Investisseurs et Etats (RDIE) à Vienne en Autriche et à New York aux Etats Unis. En outre, la Commission Nationale OHADA a également formé les acteurs judiciaires et économiques sur les actes uniformes.

III. Dispositions de mise en œuvre, du suivi et d'évaluation de la politique nationale de développement au premier semestre 2023

III.1. Fonctionnement des organes et instance du dispositif

545. Au cours du premier semestre 2023, les CSD ont bien fonctionné dans l'ensemble. Ils ont pris part à la session du Comité technique national de la Politique nationale de Développement (CTN/PND) et aux travaux du Comité national de Pilotage de la PND (CNP/PND) tenus respectivement les 28 avril et 6 juin 2023. Aussi, les revues sectorielles annuelles ont été tenues à bonne date.
546. Dans le cadre du processus d'élaboration des rapports sectoriels de performance à mi-parcours 2023, les secrétariats techniques ont tenu des rencontres de cadrage, collecté des données auprès des structures concernées et organisé des ateliers de rédaction des projets de rapports sectoriels de performance à mi-parcours 2023 et d'actualisation de leurs PASD au cours du mois de juillet. Lesdits projets de document ont été validés lors des sessions des CSD tenues sur la période du 03 au 07 août 2023 et ce, conformément à la Circulaire N°2023-052/PM/SG/DGEFIC du 06 juillet 2023 du Premier Ministre, président du Comité national de pilotage de la politique nationale de développement.
547. Dans l'ensemble, les revues à mi-parcours au niveau des 14 secteurs de planification se sont déroulées sous la présidence effective des ministres-présidents et/ou vice-présidents de ces cadres de dialogue excepté ceux de l'Education et formation et Recherche et Information. Le tableau ci-dessous présente l'état de fonctionnement des CSD au premier semestre 2023. Dans l'ensemble, les groupes thématiques sont faiblement fonctionnels. En effet, sur les 14 CSD, seuls les groupes thématiques de trois ont pleinement fonctionné au cours du premier semestre 2023. Il s'agit des groupes thématiques des CSD Gouvernance économique, Justice et droits humains et Transformations industrielles et artisanales. Le faible fonctionnement des Groupes thématiques est expliqué principalement par l'absence de ressources financières et la faiblesse de l'efficacité du dialogue des politiques publiques.
548. S'agissant de la participation des OSC, des secteurs privés aux sessions des revues annuelles, une bonne représentation de ces organisations est observée lors de la tenue des revues à mi-parcours. Les OSC et le secteur privé ont été représentés dans les revues de 13 cadres sectoriels sur les quatorze. Concernant les PTF, ils ont été représentés dans les revues à mi-parcours de neuf cadres sectoriels.
549. Les principales difficultés rencontrées dans le fonctionnement des CSD restent la tenue irrégulière des réunions des groupes thématiques, la non-disponibilité de certaines informations statistiques due au retard enregistré dans la collecte des données sur le terrain et les délais relativement courts impartis à l'élaboration des documents et la tenue des revues.

Tableau 75: état du fonctionnement des CSD au premier semestre 2023

CSD	Date revue	Présidence des travaux	OSC	PTF	SP	GT
CSD GAL	14 août 2023	1	1	1	1	0
CSD DS	4 août 2023	1	1	0	1	0
CSD GE	4 août 2023	1	1	1	1	1
CSD JDH	4 août 2023	1	1	1	1	1
CSD EF	3 août 2023	0	1	1	1	0
CSD EEA	4 août 2023	1	1	1	0	0
CSD RI	3 août 2023	0	0	0	1	0
CSD Santé	7 août 2023	1	1	1	1	0
CSD TEPS	4 août 2023	1	1	1	1	0
CSD CSM	4 août 2023	1	1	0	1	0
CSD CTSL	4 août 2023	1	1	1	1	0
CSD ITCH	4 août 2023	1	1	0	1	0
CSD PASP	7 août 2023	1	1	1	1	0
CSD TIA	7 août 2023	1	1	0	1	1

Source : Conçu à partir des 14 rapports sectoriels de performance à mi-parcours 2023 de la PND, SEN PND

NB : Présidence (1, si la session est présidée par un ministre, 0 sinon). OSC (1 en cas de participation des OSC à la session du CSD, 0 sinon). PTF (1 si les PTF sont représentés, 0 sinon). SP (1 en cas de participation du secteur privé, 0 sinon) GT (1 si les groupes thématiques fonctionnent, 0 sinon).

III.2. Financement de la politique nationale de développement au premier semestre 2023

550. Relativement au financement du PA-SD, au premier semestre 2023, les ressources propres mobilisées et les décaissements d'appui des partenaires s'élèvent à 1 760,66 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 3 132,74 milliards FCFA, soit une réalisation de 56,2%. Ce niveau de mobilisation appréciable est expliqué par le niveau satisfaisant de la mobilisation des ressources propres (51,6%) et des décaissements des partenaires (77%) dominés par sa composante appuis projets (83,4%). Toutefois, aucun don programme n'a été décaissé à fin juin 2023 sur une prévision de 43,87 milliards de FCFA.

Tableau 76: décaissement et exécution des ressources budgétaires au premier semestre 2023

Année	2021			2022			2023		
	Prév	Réal	Taux (%)	Prév	Réal	Taux (%)	Prév	Réal à fin juin	Taux (%)
Ressources propres	1 774,46	1 928,84	108,7	1 952,95	2 242,59	114,8	2 578,58	1 331,75	51,6
Recettes courantes	1 774,46	1 928,84	108,7	1 952,95	2 242,59	114,8	2 295,13	1 163,92	50,7
Recettes fiscales	1 577,68	1 705,79	108,1	1 742,16	2 038,99	117	2 082,23	1 061,92	51,0
Autres recettes	196,77	223,05	113,4	210,79	203,6	96,6	212,89	102,00	47,9
Ressources extérieures	384,58	533,23	138,7	404,39	454,33	112,3	554,16	428,91	77,4
Appuis budgétaires	39,01	62,35	159,9	58,23	56,74	97,4	98,87	48,98	49,5
Dons	0	0	0	0	0	0	43,87	0	0,0
Prêts	39,01	62,35	159,9	58,23	56,74	97,4	55,00	48,98	89,1
Appuis projets	345,58	470,88	136,3	346,16	397,59	114,9	455,29	379,93	83,4
Dons	221,09	179,3	81,1	221,67	202,8	91,5	239,59	167,83	70,0
Prêts	124,49	291,57	234,2	124,49	194,79	156,5	215,70	212,10	98,3
Total des ressources	2 159,04	2 462,07	114	2 357,35	2 696,92	114,4	3 132,74	1 760,66	56,2

Source : conçu à partir des données du tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE), août 2023, Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP)

III.3. Analyse de l'efficacité de la coopération au développement

551. Le Tableau 77 présente le niveau de décaissement et d'exécution des ressources de l'Etat affectées aux CSD au premier semestre 2023 pour la mise en œuvre des actions du PA-SD, y compris la prise en charge des rémunérations de l'ensemble des salariés. Sur une programmation initiale de 1 671,6 milliards FCFA, ce sont 1657,7 milliards qui seront affectés aux CSD en 2023, soit 99,17% de la programmation initiale. Le montant exécuté au premier semestre 2023 se chiffre à 621,9 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 37,5% des ressources prévus. Les CSD Défense et sécurité, Justice et droits humains et Recherche et innovation présentent des niveaux d'exécution faibles avec des taux inférieurs à 15%. A contrario, le CSD Commerce et services marchands présente le niveau d'exécution le plus élevé avec 83,8% des ressources exécutées.

Tableau 77 : Dotation et exécution des ressources de l'Etat aux CSD au premier semestre 2023

Intitulé du CSD	Dotation initiale (en FCFA)	Dotation révisée (en FCFA)	Montant exécuté (en FCFA)	Taux d'exécution base dotation initiale (%)	Taux d'exécution base dotation révisée (%)
CSD-CSM	11 537 557 100,0	13 846 829 000,0	11 604 910 981,0	100,58	83,81
CSD-CTSL	1 769 4232 487,0	17694232487,0	6 592 752 631,0	37,26	37,26
CSD-DS	33 546 7708 000,0	335 467 708 000,0	63 128 012 000,0	18,82	8,82
CSD-EF	669 000 207 104,0	680 515 992 003,0	298 626 680 569,0	44,64	43,88
CSD-EEA	12 709 705 000,0	11 417805 000,00	6 814 064 838,00	53,61	59,68
CSD-GAL	5 114 756 417,0	5 114 756 417,00	3 552 700 307,00	69,46	69,46
CSD-GE	6904888327,0	6904888327,0	2 387 567 500,0	34,58	34,58
CSD-ITCH	103 856 479 292,0	100 623 834 292,0	35 130 854 450,0	33,83	34,91
CSD-JDH	8 573 000 000,0	7 841 290 000,0	1 418 680 000,0	16,55	18,09
CSD-PASP	49 705 706 000,0	45 601 724 885,0	28 665 110 697,0	57,67	62,86
CSD-RI	39 747 130 000,0	22 381 063 031,0	3 080 848 086,0	7,75	13,77
CSD-Santé					
CSD-TIA	6 164 354 254,0	5 174 615 254,0	3 365 457 000,0	54,60	65,04
CSD-TEPS	405 120 010 538,0	405 114 326 538,0	157 544 534 518,0	38,89	38,89
Total	1 671 595 734 519,0	1 657 699 065 234,0	621 912 173 577,0	37,20	37,52

Source : SEN/PND/Conçu à partir des 14 rapports sectoriels de performance à mi-parcours 2023 de la PND, SEN PND

552. Le Tableau 78 présente le niveau de décaissement et d'exécution des projets et programmes par CSD au premier semestre 2023. Sur un total de 720,6 milliards FCFA d'appuis prévus, 530,5 milliards FCFA ont été décaissés, soit un taux de décaissement de 73,6%. Toutefois, le taux d'absorption est faible par rapport aux ressources décaissées. En effet, sur les 530,5 milliards FCFA décaissés, 253,6 milliards FCFA ont été dépensés, soit un taux d'absorption de 47,8%. Les taux d'absorption sont plus faibles dans les CSD GAL et ITCH avec respectivement 26,3% et 28,6% de taux d'absorption. Par contre l'absorption est plus élevée dans les CSD RI, TEPS, GE et PASP avec des niveaux d'absorption supérieurs à 70%.
553. S'agissant du décaissement des ressources des projets et programmes, les taux de décaissement sont faibles pour les CSD JDH, PASP, TIA et TEPS avec des niveaux inférieurs à 35% au premier semestre 2023. Les faibles niveaux de décaissement et d'absorption dans certains CSD sont expliqués, entre autres, par les délais de mise à disposition des fonds de contrepartie, la complexité des procédures de gestion de certains projets à financement extérieur, les délais de traitement des demandes d'ANO et des dépenses par certains PTF ainsi que la montée de l'insécurité sur les sites de certains chantiers.

Tableau 78: décaissement et exécution des ressources des projets et programmes au premier semestre 2023

Intitulé du CSD	Programmation (en FCFA)	Décaissement (en FCFA)	Dépenses (en FCFA)	Taux de décaissement (%)	Taux d'absorption (%)
CSD-CSM	2 930 691 300,0	1 383 123 672,0	814 455 187,0	47,19	58,89
CSD-CTSL	3 086 537 454,0	2 926 190 454,0	1 603 739 647,0	94,80	54,81
CSD-DS	32 893 065 467,0	32 893 065 467,0	15 856 651 798,0	100,00	48,21
CSD-EF	58 795 932 000,0	27 260 496 000,0	13 867 119 000,0	46,36	50,87
CSD-EEA	12 295 799 045,8	8 325 033 098,1	3 526 308 806,2	67,71	42,36
CSD-GAL	13 405 451 919,0	6 935 273 305,0	1 824 851 780,0	51,73	26,31
CSD-GE	230 453 946 972,0	125 850 581 485,0	89 882 942 973,0	54,61	71,42
CSD-ITCH	276 934 024 231,0	245 037 226 013,0	70 086 904 088,0	88,48	28,60
CSD-JDH	2 987 427 702,0	839 806 619,0	565 460 480,0	28,11	67,33
CSD-PASP	148 393 373 333,0	43 625 331 373,0	31 101 082 684,0	29,40	71,29
CSD-RI	250 000 000,0	214 400 000,0	214 400 000,0	85,76	100,0
CSD-Santé					
CSD-TIA	87 178 056 501,0	27 466 374 761,0	17 644 623 948,0	31,51	64,24
CSD-TEPS	24 099 471 000,0	7 765 517 624,0	6 611 679 915,0	32,22	85,14
Total	720 626 231 985,8	530 522 419 871,1	253 600 220 306,2	73,62	47,80

Source : Conçu à partir des 14 rapports sectoriels de performance à mi-parcours 2023 de la PND, SEN PND

554. Le Tableau 79 présente le niveau de programmation et d'exécution des investissements effectués par les collectivités territoriales, les structures déconcentrées de l'Etat et les projets et programmes de développement intervenant dans les différentes régions au premier semestre 2023. Au total, sur les 391,5 milliards programmés par ces acteurs, 62,6 milliards FCFA ont été dépensé pour la mise en œuvre des actions inscrites dans les PA-SD régionaux au premier semestre 2023. Ce montant correspond à un taux d'exécution financière de 15,98%. Dans toutes les régions, les taux d'exécution des ressources financières sont inférieurs à 35%, excepté la région du sahel où le niveau d'exécution atteint 54,6%. Le faible niveau d'exécution des ressources financières dans les régions s'explique principalement par la situation sécuritaire dans certaines régions et les délais de mise à disposition des fonds de contrepartie de l'Etat et des partenaires techniques et financiers.

Tableau 79 : programmation et exécution des investissements dans les régions au premier semestre 2023

Régions	Programmation (millions FCFA)	Exécution (millions FCFA)	Taux d'exécution (%)
Boucle du Mouhoun	107 372,52	13 585,54	12,65%
Cascades	13 179,98	3 973,91	30,15%
Centre	35 561,59	8 065,96	22,68%
Centre-Est	5 030,80	853,57	16,97%
Centre-Nord	30 581,57	2 181,84	7,13%
Centre-Ouest	10 865,50	3 535,77	32,54%
Centre-Sud	11 069,48	915,74	8,27%
Est	123 344,46	10 900,51	8,84%
Haut-Bassins	24 331,67	9 697,32	39,85%
Nord	11 100,97	2 904,45	26,16%
Plateau Central	3 133,91	138,52	4,42%
Sahel	7 082,50	3 868,44	54,62%
Sud-Ouest	8 849,16	1 954,55	22,09%
Total	391 504,12	62 576,12	15,98%

Source : Conçu à partir des 13 rapports régionaux de performance à mi-parcours 2023 de la PND, SEN PND

Conclusion

555. Le Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD), instrument principal d'opérationnalisation de la PND, est mis en œuvre dans un contexte empreint d'incertitude au premier semestre 2023. La crise russo-ukrainienne, les tensions géostratégiques, la poursuite du resserrement monétaire, les dysfonctionnements dans les chaînes d'approvisionnement en matières premières, la persistance des attaques terroristes continuent de peser sur l'activité économique. Toutefois, avec la dynamique de reconquête du territoire et la perspective d'une campagne agricole favorable, l'économie nationale connaîtrait un rebond avec une croissance de 4,4% en 2023 après 1,5% en 2022. Le taux d'inflation devrait enregistrer une forte décélération d'ici la fin d'année en ressortant à 1,2% en 2023 contre 14,1% un an plus tôt.
556. Tenant compte de la complexité de cette conjoncture, le niveau global de mise en œuvre du PA-SD, est **estimée à mi-parcours 2023 à 32,03% en terme physique et 29,57% en terme d'exécution financière**. Les acquis majeurs enregistrés sont présentés suivants les piliers du Plan.
557. En matière de **lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale** (Pilier 1), les principaux résultats obtenus ont concerné le recrutement et la mise à disposition de 50 725 VDP, la création de 05 Groupements d'unités mobiles d'intervention (GUMI), la réalisation de 34 562 patrouilles de sécurisation et de 3 967 patrouilles de sécurisation des massifs forestiers, la réinstallation des services de l'État dans des localités libérées de l'emprise des groupes Armés Terroristes, le démantèlement de sept (07) circuits informels de commercialisation des produits pétroliers et la réalisation de trois (03) opérations de contrôle des produits pétroliers liquides et gazeux ainsi que le renforcement des capacités opérationnelles des FDS en équipements et en infrastructures.
558. Concernant **la réponse à la crise humanitaire** (Pilier 2), les avancées observées à mi-parcours 2023 ont trait entre autres à : (i) la prise en charge au plan psycho social de 100% de gendarmes et policiers blessés et des familles de ceux portés disparus, (ii) l'octroi d'appui financier à 21 212 PDI et (iii) l'octroi de transferts monétaires à 113 642 personnes vulnérables des communautés hôtes pour la réalisation d'AGR, la poursuite de l'éducation en situation de crise et la mise à disposition d'infrastructures d'amélioration du cadre de vie des PDI en forage, AEP, latrines et logements sociaux.
559. Pour ce qui est de la **refondation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance** (Pilier 3), les résultats majeurs sont présentés comme suit.
560. En matière de **réformes institutionnelles et la modernisation de l'administration**, au 30 juin 2023, les acquis ont trait à (i) l'adoption de la loi n°002-2023/ALT du 16 mars 2023 portant renforcement de la neutralité politique et de la méritocratie dans l'administration publique, (ii) la suppression du Haut Conseil pour le Dialogue Social (HCDS), (iii) la numérisation de 311 048 références cadastrales; (iv) la poursuite du développement des économies locales à travers la construction de 210 infrastructures, de 30 km de pistes rurales et de 15 Km de caniveaux d'évacuation d'eau pluviale.

561. Quant au **développement du capital humain**, les efforts se sont traduits entre autres par : (i) l'octroi de prestations gratuites de santé à 3 857 062 d'enfants de moins de 05 ans et à 2 649 124 de femmes et la poursuite de constructions des infrastructures (CHU, CHR, CMA, CSPPS) dans le domaine de la santé ; (ii) la construction des infrastructures éducatives et de formation avec l'achèvement des lycées scientifiques de Ziniaré, Gaoua et Manga, (iii) le financement de 1 936 jeunes, la formation de 1 387 jeunes dont 259 femmes en Technique de recherche d'emploi (TRE) et TIC et le suivi-accompagnement de 2 471 jeunes afin d'améliorer leur employabilité et (iv) la réalisation d'ouvrages d'eau potable, d'assainissement et des logements
562. S'agissant du **développement des secteurs de production et de soutien à la production**, les progrès se sont traduits entre autres par la distribution de 14 770 équipements d'irrigation, l'aménagement de 1906,5 ha de bas-fonds et périmètres irrigués, la mise à disposition de 278,462 tonnes de semences fourragères, la mise à disposition 2 302,27 tonnes d'aliments concentrés et le balisage de 5 267,23 ha d'espaces pastoraux dans le domaine de la sécurisation foncière.
563. Du côté du **renforcement du tissu industriel**, les résultats notables concernent la restructuration et la mise à niveau de 30 entreprises en difficulté, l'octroi d'une subvention de 10 milliards de FCFA aux acteurs de la filière coton, l'organisation de manifestations d'envergure internationale (16^{ème} SIAO, SNC et du FESPACO), l'exploitation de 21 nouveaux projets miniers à petites échelles et la concrétisation de 06 projets de recherche géologique et minière, l'assainissement du cadastre minier avec la prise de 02 textes législatifs et règlementaires dans le processus d'octroi des titres miniers.
564. **Relativement au développement des infrastructures hydrauliques, routières et aéroportuaires**, les acquis les plus appréciables concernent l'accroissement de la puissance disponible de 38 MWc avec la mise en service de la centrale solaire de Kodéni, l'entretien courant de 2 458 km du réseau routier classé et de 427 km de pistes rurales, l'achèvement du bitumage de 31,58 km de nouvelles voiries, l'aménagement de 118,34 km de nouvelles pistes rurales et le contrôle de 170 234 véhicules poids lourd.
565. **S'agissant de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale** (Pilier 4), les acquis enregistrés au 30 juin 2023, sont entre autres : (i) la formation de 692 membres de l'ONAPREGECC ; (ii) la répression de 100% de discours haineux et l'accélération des dossiers pendants en justice avec le jugement de dossiers emblématique et (iii) la répression des infractions économiques et financières.
566. Malgré ces acquis énumérés ci-dessus, de nombreuses difficultés ont entravé la mise en œuvre du PA-SD au premier semestre 2023. Il s'agit essentiellement :
- de l'insécurité qui freine la réalisation de certains chantiers ;
 - de la faiblesse du financement pour la relance de l'activité économique ;
 - des longs délais d'obtention des avis de non-objection et de décaissement de ressources de certains PTF ;

- de la mobilisation et la sécurisation du foncier pour la réalisation des investissements socioéconomiques ;
- de la lenteur dans le transfert effectif des ressources aux collectivités territoriales dans les délais convenus ;
- de la faiblesse du financement pour le fonctionnement des secrétariats techniques des CSD, CRD et les groupes thématiques.

567. Aussi, afin de mitiger ces difficultés ci-dessus présentées, il est impérieux de mettre en œuvre les recommandations suivantes :

- poursuivre les efforts de sécurisation du territoire, de réinstallation des populations et des services de l'Etat ;
- poursuivre les interventions de développement au profit des communautés des zones à fort défi sécuritaire ;
- renforcer la sécurisation des investissements ;
- systématiser le nexus Humanitaire-Développement-Paix dans la définition et la mise en œuvre des actions de développement ;
- achever la réalisation des chantiers en cours/relancés pour soutenir la relance économique et améliorer le bien-être des populations ;
- accélérer la mise en œuvre des réformes engagées visant le renforcement de la gouvernance sur toutes ces dimensions,
- maintenir la dynamique de dématérialisation des procédures afin d'améliorer la productivité de l'administration et la compétitivité des services ;
- améliorer le financement du PA-SD pour combler le gap à travers l'accompagnement des PTF et l'accroissement de la mobilisation des ressources domestiques, la mise en place d'un mécanisme de suivi concerté avec les partenaires, des délais de réaction aux demandes d'avis de non-objection, l'attrait de l'investissement privé ;
- restructurer la dette publique en vue de dégager un espace budgétaire favorable à l'investissement ;
- renforcer la contribution des CT dans la mise en œuvre du PA-SD à travers l'amélioration des ressources transférées pour le financement de la décentralisation et le renforcement des capacités des délégations spéciales en vue d'exécuter efficacement les investissements sous leur maîtrise d'ouvrage ;
- poursuivre les efforts de renforcement du dispositif de suivi-évaluation à travers l'amélioration de la production statistique et le financement conséquent des organes du dispositif de suivi

Table des matières

Sommaire.....	i
Liste des tableaux.....	ii
Sigles et abréviations.....	vii
Résumé.....	viii
Introduction.....	1
I. Evolution de l'économie Burkinabè au premier semestre 2023.....	3
II. Performances à mi-parcours 2023 de la mise en œuvre du PA-SD par pilier.....	5
II.1. Pilier 1 : Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale.....	5
II.1.1. Objectif stratégique 1.2 : Renforcer la sécurité intérieure du pays et la défense du territoire national.....	5
II.1.2. Contribution des collectivités territoriales au renforcement de la sécurité intérieure et à la lutte contre le terrorisme.....	16
II.1.3. Synthèse du Pilier 1 : Lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale.....	16
II.2. Pilier 2 : Répondre à la crise humanitaire.....	18
II.2.1. Objectif stratégique 1.1 : Renforcer la résilience des populations et des communautés au risque de basculement dans la radicalisation et l'extrémisme violent	18
II.2.2. Objectif stratégique 4.1 : Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché	29
II.2.3. Contribution des collectivités territoriales à la réponse à la crise humanitaire	31
II.2.4. Synthèse de la réponse à la crise humanitaire.....	31
II.3. Pilier 3 : Refonder l'Etat et améliorer la gouvernance.....	34
II.3.1. Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix....	34
II.3.2. Axe 2 : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique.....	36
II.3.3. Axe 3 : Consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale.....	63
II.3.4. Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.....	84
II.3.5. Contribution des collectivités territoriales à l'atteinte du pilier 3.....	112

II.4. Pilier 4 : Œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale	113
II.4.1. Objectif stratégique 1.3 : Renforcer la cohésion sociale et la paix	113
II.4.2. Objectif stratégique 2.1 : Promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance politique.....	116
II.4.3. Synthèse de la conduite du processus de réconciliation nationale et de la cohésion sociale.....	118
III. Dispositions de mise en œuvre, du suivi et d'évaluation de la politique nationale de développement au premier semestre 2023	120
III.1. Fonctionnement des organes et instance du dispositif.....	120
III.2. Financement de la politique nationale de développement au premier semestre 2023	121
III.3. Analyse de l'efficacité de la coopération au développement	123
Conclusion.....	126